



HAL
open science

Les Français des Prairies canadiennes (1870-1915) : étude de cas : les Battlefords

Anthony Nelzin-Santos

► **To cite this version:**

Anthony Nelzin-Santos. Les Français des Prairies canadiennes (1870-1915) : étude de cas : les Battlefords. Histoire. 2011. dumas-01330887

HAL Id: dumas-01330887

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01330887>

Submitted on 13 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANTHONY NELZIN-SANTOS

LES FRANÇAIS DES PRAIRIES CANADIENNES (1870-1915)

ÉTUDE DE CAS : LES BATTLEFORDS

Mémoire de Master 2 dirigé par M^{me} Annick Foucrier

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre de recherches d'histoire nord-américaine

Session de juin 2011

ANTHONY NELZIN-SANTOS

LES FRANÇAIS DES PRAIRIES CANADIENNES (1870-1915)

ÉTUDE DE CAS : LES BATTLEFORDS

Mémoire de Master 2 dirigé par M^{me} Annick Foucrier

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre de recherches d'histoire nord-américaine

Session de juin 2011

Anthony Nelzin-Santos

<https://anthony.nelzin.fr>

anthony@nelzin.fr

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a nécessité l'aide et la collaboration de nombreuses personnes, auxquelles je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance et toute ma gratitude. Mes plus sincères remerciements vont :

à M^{me} Annick Foucrier, professeure d'histoire nord-américaine et directrice du Centre de recherches d'histoire nord-américaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour ;

à M^{me} Hélène Harter, professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Rennes 2, pour ses remarques avisées ;

à M^r Alain Dallo, PRCE à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pour sa gentillesse sans bornes, son soutien et ses bons conseils tout au long de ces années de recherche ;

aux personnels du Centre de recherches d'histoire nord-américaine, du Centre culturel canadien, de la Bibliothèque nationale de France, de Bibliothèque et Archives Canada et d'autres institutions qui ont eu la patience d'accéder à mes requêtes ;

à Maria Santos, Danielle Berger, Cécile Jourdain, Léo Dumont, Arnaud Jourdain, et Pierre Bozon, indispensables soutiens de ce travail de longue haleine.

INTRODUCTION

Nous savons que la présence francophone dans les Prairies canadiennes, et *a fortiori* la présence française, est méconnue¹. De fait, l'historiographie de cette population minoritaire est récente, disparate et limitée.

Limitée dans le temps par exemple : les premiers travaux sur ce champ, au début des années 1950, insistent sur le rôle de l'évêque Alexandre-Antonin Taché dans la colonisation du Manitoba entre 1870 et 1882 seulement². Limitée aussi dans l'espace, comme les nombreuses études sur les Métis de la rivière Rouge (Manitoba), ou une thèse se concentrant sur la colonisation française d'Edmonton (Alberta)³. Limitée enfin dans les aspects étudiés, avec des travaux n'explorant par exemple que l'angle juridique de la question⁴. Le corpus formé par l'ensemble de ces études est un ensemble décousu très fortement déséquilibré en faveur de la rivière Rouge, qui s'effiloche au fur et à mesure que l'on s'éloigne du Manitoba.

Le contrepied que sont les Battlefords, en Saskatchewan, aux confins de la prairie et à l'écart du chemin de fer, s'est imposé comme une évidence. D'abord parce qu'il permet d'étudier l'histoire de deux villes aux destins croisés : une capitale dépossédée d'une part, un village de paysans attendant la venue du rail pour devenir une petite ville d'autre part. Ensuite parce qu'il permet de toucher du doigt les

1. Anthony Nelzin-Santos, *Les francophones des Prairies canadiennes (1870-1915) — État de l'art et perspectives de recherche*, mémoire de master 1 sous la direction de M^{me} Annick Foucrier, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009.

2. Florence M. Shimnowski, *Douze années d'immigration française en Manitoba, 1870-1882*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1952. Mme Shimnowski est aussi connue sous le nom de Sœur M. J. Augustin.

3. E. J. Hart, *The history of the French-speaking community of Edmonton (1795-1935)*, thèse de maîtrise, Université de l'Alberta, 1971.

4. Alan A. Roscoe, *The Manitoba's Act in Transition (1870-1896) : the Transformation of Manitoba*

paradoxes de la Prairie : Église contre État, catholiques contre protestants, francophones contre anglophones, autochtones contre migrants. En somme parce que c'est un terrain de recherches à la fois modeste et ambitieux, circonscrit et étendu, caractéristique et atypique.

« Battleford est une colonie située à environ 75 miles (120 kilomètres) des stations de Saskatoon et de Clark's Crossing et 100 miles (160 kilomètres) à l'Est de Duck Lake, au confluent de la rivière Bataille (Battle) et de la Saskatchewan du Nord. La terre y est bonne pour la culture, mais on s'y livre surtout à l'élevage ; le foin y pousse à une grande hauteur et produit abondamment. Il y a à Battleford plusieurs magasins, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs églises de différents cultes et des écoles, des casernes pour la gendarmerie, etc. »⁵

Battleford n'a pas toujours été ce petit village bouillonnant perdu dans l'immensité des riches plaines ondulantes tel qu'il est décrit par les autorités canadiennes. Au milieu du XVIII^e siècle, son emplacement au confluent de deux rivières est le théâtre d'affrontements entre Pieds-Noirs et Crees dont la légende elle-même a oublié l'origine⁶. Un passé violent qui a donné son nom à la rivière Bataille (ou *Battle River* en anglais).

Le commerce de la fourrure pousse Français et Anglais à s'enfoncer vers l'ouest dès la fin du XVII^e siècle : en 1682, Pierre-Esprit Radisson s'aventure avec la Compagnie de la baie du Nord à trois cents kilomètres de la baie d'Hudson. La présence francophone dans le bassin de Winnipeg s'affirme à partir de 1731 et l'établissement de postes de traite. Pierre-Gaultier de Varennes et de la Vérendrye suit

5. Canada — Ministère de l'Intérieur, *Canada : Le guide du colon Français, Belge et Suisse* [sic], Paris, Perriault, 1894, p. 31.

6. Arlean McPherson parle d'une rixe à l'issue d'une course de chevaux, animal que les Pieds-Noirs ne découvrent pourtant qu'en 1730, cf. Arlean McPherson, *The Battlefords: A History*, Modern Press, Saskatoon, 1967, p. I.

une route plus au nord : il atteint la rivière Blanche, aujourd'hui connue sous le nom de rivière Saskatchewan⁷, en 1739.

Les guerres franco-anglaises et le Traité de Paris font perdre l'avantage aux Français : la Compagnie de la Baie d'Hudson établit son premier poste permanent en Saskatchewan du Nord en 1774. Les berges de la Saskatchewan du Nord vont peu à peu être émaillées de forts et d'hivernages, ici français, là anglais, ici indépendants, là de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Lorsque l'Américain Peter Pangman fonde le Fort Montagne d'Aigle à moins de 15 kilomètres de l'embouchure de la rivière Bataille⁸, Joseph-Barthélémi Blondeau lui répond en s'installant 350 mètres plus loin⁹. Sept ans plus tard, en 1785, William Holmes, de la Compagnie du Nord-Ouest tout juste formée, est le premier à traverser la rivière Bataille pour s'installer à sa confluence avec la rivière Saskatchewan. On peut alors sauter de fort en fort du lac Winnipeg à Edmonton, changeant à chaque fois de bannière, de langue et de compagnie de traite.

Le conflit commercial et territorial qui oppose la Compagnie de la Baie d'Hudson à la Compagnie du Nord-Ouest culmine le 19 juin 1816 avec la bataille de la Grenouillère¹⁰. C'est un premier jalon dans l'évolution des Prairies, qui ne sont plus seulement le terrain de jeu de quelques trafiquants de peaux de castor français, écossais et anglais, mais deviennent progressivement un ensemble complexe et typiquement canadien. L'union de chasseurs de fourrure, ces « coureurs des bois » qui peuvent être considérés comme les premiers Canadiens¹¹, et de femmes autochtones, Crees, Ojibwe et Saulteaux de la région des Grands Lacs et d'au-delà, a donné naissance à un nouveau peuple. Certains sont nés de Français, d'autres d'Écossais,

7. Du cree *kisiskāciwani-sīpiy*, « rivière qui coule rapidement ».

8. « Peter Pangman », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5 (1801-1820), Université de Toronto, Université de Laval, 2000.

9. Metis Nation of the North West, *Complete History of the Canadian Metis Culture*, s.n., s.l., s.d.. Aussi connu sous le nom de Barthélémi Blondeau, voir Charles Gates, *Five fur traders of the Northwest : being the narrative of Peter Pond and the diaries of John Macdonell, Archibald N. McLeod, Hugh Faries, and Thomas Connor*, St. Paul, Minnesota Historical Society, 1965, 296 p.

10. Seven Oaks Massacre en anglais.

11. Yves Frénette et Martin Paquet, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, 1998, pp. 31-32.

beaucoup partagent la foi catholique. C'est un terme issu du vieux français qui va les définir, eux et leur langage : ce sont les Métis, parlant le *mitchif*, un langage entre Français et Cree¹². La Compagnie du Nord-Ouest est favorable aux unions « à la mode du pays », et c'est presque naturellement que les Métis prennent son parti. Le champ composé par Pierre Falcon en 1816 à l'issue de la bataille de la bataille de la Grenouillère, célèbre la naissance de la nation métisse, qui se fonde sur une exclusion sociale, un sentiment d'altérité profonde¹³.

L'Église catholique complète très vite le décor de cet Ouest en formation : vingt-trois habitants, « vingt Canadiens français et trois Écossais »¹⁴, signent en 1817 une pétition¹⁵ demandant à M^{gr} Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, d'envoyer des missionnaires pour répondre aux besoins spirituels de la population de la rivière Rouge. L'appel est entendu, et l'église de Saint-Boniface voit le jour en 1818 avec l'arrivée des abbés Jean-Norbert Provencher et Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin, accompagnés d'une quarantaine de colons du Québec. Leur mandat est clair : ils ont pour mission d'apprendre les dialectes de leurs ouailles, de régulariser les unions de Canadiens français avec les femmes du pays, d'évangéliser Canadiens français et Métis, et d'éduquer cette population par l'instauration d'écoles à travers les Prairies¹⁶.

Le premier religieux résidant en Saskatchewan est un wesleyen, le révérend Robert Rundle, qui s'installe en 1840¹⁷. Deux ans plus tard, l'oblat de Marie-Immaculée

12. Jennifer S. H. Brown, « Metis, Halfbreed and Other Real People: Challenging Cultures and Categories », *The History Teacher*, vol. 27, no 1, 1993, pp. 19-26 et Nicolas van Schendel, « L'identité métisse ou l'histoire oubliée de la canadienité » dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1994, p. 111.

13. La bataille de la Grenouillère trouve ses racines dans l'interdiction de l'exportation du pemmican depuis l'Assiniboia, proclamée par le gouverneur Miles McDonald afin de préserver les réserves de nourriture des colons de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les métis étaient en grande partie dépendant du commerce de cette pâte de viande séchée.

14. Adrien-Gabriel Morice, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, 1659-1905*, Montréal, Granger Frères, vol. 1, 1915, p. 118.

15. Lettre de Samuel Gale à Mgr Plessis, 29 janvier 1818.

16. Adrien-Gabriel Morice, *op. cit.*, pp. 123-124.

17. Arlean McPherson, *op. cit.*, p. 16. Le protestantisme wesleyen est aujourd'hui plus connu sous le nom de méthodisme, une forme de protestantisme évangélique.

A. Thibault installe une mission auprès des Métis du Lac Sainte-Anne, dans l'actuelle Alberta. Il est remplacé en 1852 par le père Albert Lacombe, qui facilitera la paix entre Crees et Pieds-Noirs une décennie plus tard.

La situation des Métis empire : après 1821, la fusion des deux compagnies rivales sous la bannière de la Compagnie de la Baie d'Hudson entraîne un surplus important de personnel, alors même que la quasi-totalité des habitants des Prairies travaille pour elle, ou a des liens avec ces activités. La Compagnie propose à ces travailleurs et à leurs familles de se fixer au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. Les Métis anglophones et protestants s'établissent près de la colonie de Lord Selkirk, où ils sont progressivement rejoints par des migrants en provenance du Haut-Canada et des États-Unis, sur un lieu qui va devenir la ville de Winnipeg. Les Métis francophones et catholiques se fixent plus au sud, le long de la rivière Rouge, ou rejoignent les colons francophones à Saint-Boniface¹⁸.

Les Prairies sont transférées à l'autorité du Dominion, créé deux ans plus tôt, en 1869. Ce transfert ne se fait pas sans heurts ni débats : si dès 1864, l'idée d'une acquisition des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson est dans les esprits¹⁹, les Prairies, cinq ans plus tard, sont encore très mal connues à l'est, et ceux qui ne les ignorent pas les considèrent comme des terres désolées, n'ayant « rien pour attirer les immigrants »²⁰. Alexandre-Antonin Taché lui-même, dans son *Esquisse du nord-ouest de l'Amérique*, ne les dépeint pas dans des termes élogieux, découvrant là sa volonté de décourager l'immigration de masse, notamment en provenance de l'Ontario anglophone, afin de protéger l'élément métis francophone.

La peur de l'évêque de Saint-Boniface est justifiée : c'est un lieutenant-gouverneur ouvertement anti-français, William McDougall, qui est nommé par le

18. Thomas Flanagan, *Louis Riel*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochures Historiques, vol. 50, 1992, p. 4.

19. Arthur I. Silver, *The French-Canadian Idea of Confederation, 1864-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1982, p. 67.

20. *Le Pays*, 1er juin 1869.

gouvernement fédéral pour administrer les Territoires du Nord-Ouest. Les *Nor'westers*, colons anglophones de l'Ontario qui sont bien souvent des spéculateurs fonciers, font pression pour que soient envoyés des arpenteurs, arrêtés dans leur tâche par les Métis de la rivière Rouge en octobre 1869, sous prétexte qu'ils ne respecteraient pas les divisions ancestrales du territoire. Alors que ce groupe souffre dans toutes ses composantes, aussi bien nomades, dont les troupeaux de bisons se font rares et s'éloignent, que sédentaires, dont les terres asséchées sont envahies par les sauterelles au cours des années 1860, cette pression de l'est ajoute au malaise, qui se transforme en rébellion dès lors que le Comité national des Métis de la rivière Rouge est formé. Louis Riel, un Métis éduqué à Montréal, prend sa tête et le fort Garry, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson²¹. C'est la rébellion de la rivière Rouge, conclue par des négociations avec le gouvernement conservateur de John A. MacDonal d en forme de victoire à la Pyrrhus. La *Loi sur le Manitoba*, qui entre en vigueur le 15 juillet 1870, crée la province « timbre-poste », le Manitoba, à peine plus grand que la colonie de la rivière Rouge. Cette loi octroie deux avancées : des concessions de terres aux Métis, et la garantie de la pratique de la religion catholique. L'article 23 de cette loi crée une province bilingue, sans pour autant assurer le droit à l'instruction en français²².

Plus au nord, les choses sont bien différentes, alors que la pression démographique venue de l'est est la même. L'arpentage a en fait été mené dès février 1857 à l'embouchure de la rivière Bataille, parallèlement à des négociations entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Amérindiens sur un processus d'acquisition des terres. Entre 1868 et 1871, « Battle River », le fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson dont le métis Peter Ballendine a la charge, jette paisiblement les bases d'un hameau autour duquel s'organisent des agriculteurs qui n'ignorent pas la rumeur faisant état de l'arrivée prochaine du rail.

21. Ed Whitcomb, *A Short History of Manitoba*, Stitsville, Canada's Wing, 1982 et Thomas Flanagan, *op. cit.*, pp. 6-12.

22. Jacqueline Blay, *L'Article 23 — Les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1987.

Dans le cadre d'une étude de la colonisation française en Saskatchewan, le microcosme que sont les Battlefords offre donc une perspective intéressante d'étude de cas. Ce coin de prairie entre deux rivières a connu la traite des fourrures, la mise en réserve des Indiens, l'épineuse question de l'intégration des Métis, l'arpentage, la colonisation agricole, l'influence de l'Église catholique et notamment la mission oblate. À son échelle, il est donc représentatif de la construction de l'Ouest canadien, mais il présente aussi des caractères originaux, à commencer par son bicéphalisme. « Les » Battlefords, c'est d'abord l'histoire de deux villes, de part et d'autre de la rivière Saskatchewan, la capitale territoriale de 1876 d'une part, la station sur la ligne du Canadian Northern Railway d'autre part.

Nous nous trouvons donc face à trois histoires dont les échelles sont imbriquées : l'histoire d'une migration française transatlantique, l'histoire d'un peuplement français dans les Prairies et l'histoire d'une ville. Les choses se compliquent dès lors que l'on introduit les forces influant sur le cours de ces histoires : l'Église, l'État et les sociétés privées, les catholiques et les protestants, les francophones et les anglophones. Le corpus permettant d'appréhender cette réalité complexe est, on l'a déjà dit, disparate et restreint.

Les premières études historiques sur la présence française dans l'Ouest canadien oscillent entre histoire et mémoire pour tenter de décrypter l'échec de la colonisation française et francophone. Elles sont le fait de ce que l'on pourrait qualifier d'écoles « clérico-nationalistes »²³, marquées par un certain militantisme. Ces écrits versent dans le romantisme et l'édification, reprenant les propos ecclésiastiques du XIX^e siècle qui font des Prairies un lieu naturel pour la présence francophone, un légitime héritage des pionniers qu'étaient Radisson ou La Vérendrye, « un pays découvert par nos pères et arrosé par les sueurs de nos dévoués missionnaires » disait A.-A. Taché²⁴. Face à ce discours où la langue française est « gardienne de la foi », la volonté du gouvernement canadien est de peupler les Prairies à marche forcée d'abord et avant tout avec des agriculteurs, pourquoi pas d'Europe de l'Est. Un affrontement que résume Michel Brunet :

« [la majorité Canadian (sic) prit] les moyens les plus énergiques pour peupler, conformément à [ses] intérêts, l'Ouest canadien. Une politique d'immigration massive, pratiquée de 1871 à 1914, y pourvut. »²⁵

Lionel Groulx délivre les clefs d'un problème structurel de l'immigration francophone face à l'immigration ontarienne, américaine et européenne :

23. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, t. 1, p. 700-707.

24. A. A. Taché, *Lettre circulaire au clergé du Québec*, juin 1874, citée dans Arthur I. Silver, *op. cit.*, p. 142, note n° 58.

25. Michel Brunet, *Québec-Canada anglais : deux itinéraires — un affrontement*, Montréal, HMH, 1969, p. 217.

« Pendant que, de l'Ontario et les États américains de la frontière, affluait vers les Prairies une population anglophone et que le Canadien Pacifique, terminé en 1886, commençait d'y charrier l'immigration européenne, le petit groupe francophone demeurait ou presque aux seules ressources de sa natalité. »²⁶

Dans les années 1870-1880, un quart des 70 à 80 000 habitants des Prairies parlent le français, majoritairement des Métis. On comprend mieux les objectifs de l'Église catholique, qui encadre ces populations : il s'agit de préserver tout à la fois l'élément métis, l'élément francophone, mais aussi l'élément catholique. Une motivation supplémentaire provient du champ politique : alors que la Colombie-Britannique entre dans la Confédération, un peuplement français et catholique des Prairies permettrait de préserver l'équilibre entre les deux nations canadiennes.

Dans ce cadre, tout un pan de l'historiographie sur le sujet est marqué par une pensée de la conspiration anti-francophone. Robert Rumilly pointe ainsi du doigt un complot orangiste, anti-catholique et anti-français²⁷, là où Michel Brunet taxe les élites politiques québécoises de naïveté, face à la détermination des anglophones de juguler l'élément francophone au sein du Dominion. Un historien comme Donald G. Creighton leur renvoie leurs arguments : représentant d'un nationalisme anglophone, si ce n'est anglais, il considère par exemple le bilinguisme du Manitoba comme un sous-produit de ce qu'il appelle la « dictature de Riel »²⁸. Il reprend en fait la conception ancienne de Lord Durham (1839) selon laquelle l'élément français doit se fondre dans le peuple britannique, « celui de la grande race qui doit, à une époque prochaine, être

26. Lionel Groulx, *L'enseignement français au Canada : II-Les écoles des minorités*, Montréal, Granger Frères, 1933, p. 153.

27. Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, vol. 5, 1942, p. 10.

28. Donald A. Wright, « Donald Creighton and the French fact, 1920-1970s », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 6, no 1, 1995, p. 245 et Donald G. Creighton, *Towards the discovery of Canada: Selected Essays*, Toronto, MacMillan, 1972, p. 236.

prédominant sur tout le continent de l'Amérique du Nord »²⁹. Ses successeurs sont tout aussi virulents : D. J. Hall, Ralph Heintzmann, ou plus récemment David Bercuson et Barry Cooper font de l'établissement du français dans les Prairies une « barrière à l'unité spirituelle » de la nation canadienne³⁰.

Une historiographie plus mesurée, et sans doute mieux documentée, s'est développée dans les années 1970 et 1980, aussi bien chez les francophones que chez les anglophones. Arthur I. Silver insiste ainsi sur un certain état d'esprit des élites québécoises, préférant une société franco-catholique établie de manière autonome au Québec plutôt qu'éparpillée à travers le Canada. Cet état d'esprit est renforcé par les courants de migration des Québécois, qui favorisent l'émigration vers les États-Unis, et la Nouvelle-Angleterre en particulier, plus proches de leur « patrie », plutôt que dans des Prairies éloignées et hostiles. Cette thèse est valable, même si elle ne saurait dépeindre la complexité des parcours individuels, puisqu'il y eut des Canadiens français aux côtés des Français dans les Prairies³¹. Sur le même mode, Gilles Paquet et Albert Faucher replacent l'immigration francophone dans le contexte plus global des facteurs économiques et sociaux à l'échelle continentale et des déplacements vers les zones urbaines :

*« Il y eut exode des Yankees vers l'Ouest, il y eut exode de Canadiens vers le Sud. Le Middle West promettait plus que la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Angleterre davantage que la province de Québec. »*³²

29. Denis Bertrand et Albert Desbiens, *Le rapport Durham*, Montréal, Éditions Sainte-Marie, 1969, p. 118.

30. D. J. Hall, « "The Spirit of Confederation": Ralph Heintzman, Professor Creighton, and the Bicultural Compact Theory », *Journal of Canadian Studies*, no 9, 1974, pp. 24-42. Ralph Heintzman, « "The Spirit of Confederation": Professor Creighton, Biculturalism, and the Use of History », *Canadian Historical Review*, no 52, 1971, pp. 245-75. David J. Bercuson et Barry Cooper, *Deconfederation: Canada without Quebec*, Toronto, Key Porter, 1991.

31. Arthur I. Silver, *French Canadians and Prairies Settlement, 1870-90*, thèse de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1966.

32. Gilles Paquet, « L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre (1870-1910) : prises de vues quantitatives », dans *Recherches sociographiques*, vol. 5, no 3, 1964, pp. 319-370 et Albert Faucher, « L'émigration des Canadiens français au XIX^e s. : position du problème et perspectives », *ibid.*, pp. 277-317.

Robert Painchaud, enfin, revient longuement sur le rôle central joué par l'Église catholique dans le peuplement francophone des Prairies et tente la synthèse en abordant les relations de l'Église de l'Ouest avec les élites de l'Est tout comme les rapports entre l'Église et l'immigration extérieure. Il conclut ainsi que les réussites et les échecs de la colonisation francophone de l'Ouest canadien sont aussi les réussites et les échecs des grands noms de l'Église catholique des Prairies, les Taché et Langevin³³.

On l'a compris : il est difficile de trouver des ouvrages spécifiquement sur la question française, qui se dilue dans la question francophone, notamment celle du mouvement des Canadiens français hors du Québec. Ainsi dans une des œuvres les plus récentes sur la question, *l'Histoire des Franco-canadiens de la Saskatchewan*, publiée par la Société historique de la Saskatchewan, la question des migrants français n'occupe... que sept paragraphes³⁴. Serge Jaumain a résumé ce problème mieux que quiconque :

« *Les historiens se sont peu intéressés au fait français dans les Amériques ou, plus précisément, ils ont généralement considéré qu'il se résumait à la question québécoise [...] en prêtant peu d'attention aux francophones nord-américains d'origines européennes : Français de France, Suisses romans et francophones de Belgique* »³⁵

Pour mieux connaître les migrants français, il faut donc se tourner vers des recherches qui ne concernent pas directement l'Ouest canadien, mais bien souvent le Québec, des travaux marqués par la généalogie de Marcel Fournier³⁶ à ceux de Bernard

33. Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987.

34. Richard Lapointe et Lucille Tessier, *Histoire des Franco-canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1986, p. 114.

35. Serge Jaumain (dir.), *Les immigrants préférés : les Belges*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1999, p. 16.

36. Marcel Fournier, *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu*, Paris, Éditions Christian, 1995.

Pénisson³⁷ versant plus facilement dans l'histoire démographique. Puisque nous allons nous concentrer sur une ville, on peut aussi citer les travaux d'Ingrid Filot, qui s'est intéressée aux migrants français de Montréal³⁸. Si l'on démêle encore un peu plus la pelote, on en vient naturellement à traverser l'Atlantique en sens inverse, jusqu'à adopter le regard du migrant se tournant vers le Canada. Les études sur l'image du Canada en France sont rares : Sylvain Simard est un des seuls à avoir consacré un ouvrage à la question, et encore seulement ou presque par le biais des œuvres littéraires³⁹. On trouvera heureusement quelques articles sur les cadres institutionnels du lien culturel entre la France et le Canada, au premier rang desquels le Commissariat canadien à Paris⁴⁰.

Que dire enfin de l'historiographie sur les Battlefords, à part qu'elle se résume à un ouvrage, celui d'Arlean McPherson⁴¹ ?

37. Bernard Pénisson, « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, nov. 1986, pp. 111-125.

38. Ingrid Filot, *Les immigrants français à Montréal, 1850-1901. Étude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*, mémoire de maîtrise, Université de Lyon II-Lumière, 1995.

39. Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française ; 25, Ottawa, Presse de l'Université d'Ottawa, 1987.

40. Bernard Pénisson, « Le Commissariat canadien à Paris (1882-1928) », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 3, 1980, pp. 357-376 et David Chartier, « Hector Fabre et le Paris-Canada au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIXe siècle », dans *Études françaises*, vol. 32, no 3, 1996, pp. 51-60.

41. Arlean McPherson, *The Battlefords: A History*, Modern Press, Saskatoon, 1967.

Les limites de ce corpus invitent à exploiter d'autant plus intensivement les archives : puisque nous privilégions une étude du peuplement, l'étude des recensements s'impose. Le premier recensement canadien fut décidé par l'intendant Jean Talon en 1666⁴², pour la colonie de la Nouvelle-France. La section 8 de la *Loi constitutionnelle* de 1867 prévoit l'institution d'un recensement décennal :

« Dans le recensement général de la population du Canada qui, en vertu de la présente loi, devra se faire en mil huit cent soixante et onze, et tous les dix ans ensuite, il sera fait une énumération distincte des populations respectives des quatre provinces [Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick]. »⁴³

Le premier recensement national a donc lieu en 1871 : selon le *Census Act* du 12 mai 1870, qui fixe son organisation, il doit faire figurer l'état des familles au 1^{er} mai 1871, quelle que soit la date exacte du passage de l'agent de recensement. Il est composé d'un formulaire court, proposé à la majorité des répondants, et d'un formulaire long, composé de pas moins de 211 questions ; tous doivent décliner leur état civil : nom, prénom, âge, genre, religion, statut marital, niveau d'éducation, appartenance ethnique et profession. Il faut deux ans aux 35 à 50 employés du ministère de l'Agriculture pour compiler les résultats à la main et les incorporer dans l'édition 1873 du *Canada Year Book and Almanac*.

Il est demandé aux agents chargés du recensement de 1881 de prêter serment « de discrétion ». Ce recensement est le premier à inclure la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba, et inaugure aussi le dénombrement de manière précise des Indiens et Métis nomades par le biais du compte des « wigwams et tentes » des Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit du premier recensement dont les

42. Statistics Canada — *History of the Census of Canada* [En ligne] — Accès [<http://www12.statcan.ca/english/census01/info/history.cfm>] — Consulté le 8 novembre 2008.

43. La *Loi constitutionnelle* de 1867 n'a été rédigée qu'en anglais (*The Constitution Act*, précédemment connu sous le nom de *British North America Act*). L'extrait reproduit ici provient de la traduction officielle qui figure à l'appendice II des Appendices des *Lois révisées du Canada* de 1985.

résultats sont incontestables, et le premier que nous utiliserons : selon le sous-ministre de l'Agriculture Joseph-Charles Taché, qui a supervisé les deux recensements, celui de 1871 a été mené de manière « inconstante », rendant difficile une exploitation systématique⁴⁴. Le recensement de 1881 introduit donc peu de nouveautés, l'essentiel de l'effort ayant été porté sur la cohérence des relevés et du traitement.

Le recensement de 1891 est précédé d'un effort publicitaire : le passage des agents est annoncé dans la presse et à la messe. Si le recensement de 1881 permettait aux sondés d'indiquer leur appartenance ethnique, celui de 1891 va plus loin : il est le premier à permettre de mieux comprendre le biculturalisme canadien, en réservant une place à part pour les Canadiens français. Sauf que cette colonne ignore les Métis francophones (souvent classés comme Indiens) et parfois les autres francophones, un biais volontaire ou non, laissé à la discrétion de l'agent de recensement, à garder à l'esprit. Il permet aussi de retracer plus facilement le parcours des migrants grâce à l'indication du lieu de naissance du père et la mère.

Dix ans plus tard, le formulaire n'est pas bien différent, mais les quelques modifications apportées sont une véritable mine d'informations pour l'historien : le recensement de 1901 est le seul à indiquer le milieu de naissance, rural ou urbain, en plus du pays d'origine. Il permet d'encore affiner l'analyse des motifs de migration et d'intégration : l'agent de recensement s'enquiert non seulement de l'année d'immigration de celui qui est identifié comme « étranger », mais en plus de l'année de l'éventuelle naturalisation de celui qui est devenu « canadien ». Ce recensement ajoute enfin une myriade de détails sur la profession des personnes interrogées, du lieu où elles travaillent au nombre de mois qu'elles ont travaillé dans l'année en passant par leur salaire.

Alors que le XX^e siècle avance, la pratique du recensement évolue de manière substantielle. En 1891, le recensement était constitué de neuf questionnaires et 216

44. Bibliothèque et Archives Canada — *Recensement du Canada (1881) : Au sujet du recensement* [En ligne] — Accès [<http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/recensement-1881/001049-2000-f.html>] — Consulté le 12 mars 2011.

questions ; en 1901, il passe à 11 questionnaires et 561 questions ; en 1911, il atteint 13 questionnaires pour 522 questions. Dans le même temps, la durée de traitement des résultats s'accélère : les premiers résultats sont publiés un peu moins d'un an après le recensement contre deux ans entre 1871, grâce à la mécanisation progressive du dépouillement (tabulatrices mécaniques). Il faut tout de même attendre 7 à 8 ans avant que l'intégralité des résultats ne soit publiée, un délai qui ne sera réduit qu'avec le recensement de 1951, le premier à utiliser un dépouillement électronique (tabulatrices à calculateur électronique avec repères optiques)⁴⁵.

La création des provinces de l'Alberta et la Saskatchewan, en 1905, provoque la constitution d'un nouveau recensement spécifique, le Recensement de l'agriculture, mené tous les dix ans à partir de 1906. Beaucoup moins complet que le recensement de la population, il permet cependant de répondre à des questions différentes en phase avec la spécificité agricole des provinces des Prairies. Le recensement de 1911 est d'ailleurs le dernier à être réalisé sous l'égide du ministère de l'Agriculture : à partir de 1912, la responsabilité du dénombrement de la population incombe au ministère du Commerce.

Cette source est donc riche d'enseignements : elle nous donne l'accès à un ensemble vaste et divers d'informations, qui nous renseigne de la manière la plus directe possible sur l'identité d'individus formant une communauté. Il faut cependant être conscient des limites de la source que sont les recensements.

La première est évidemment que le recensement n'est qu'un cliché à un instant *t*, une photographie d'une population figée dans le temps. Plusieurs champs des divers recensements nous permettent cependant de reconstituer des flux et d'apporter un certain dynamisme à cette source.

La deuxième limite tient à la constitution même du recensement : les relevés sont effectués par des agents majoritairement anglophones. Dans notre contexte d'une

45. H. Marshall, « Census Taking in Canada », dans *Revue de l'Institut International de Statistique*, vol. 19, no 3, 1951, pp. 214-230.

étude de la population française, donc francophone, cet aspect est une source majeure de problèmes : la mauvaise transcription d'un prénom, l'anglicisation d'un nom quand celui-ci n'est pas tout simplement violemment écorché, sont autant de facteurs rendant quasiment impossible la prosopographie et renforçant d'autant le caractère statique des recensements. On peut ainsi connaître une personne à un instant t , du moins dans la limite des champs codés dans les formulaires, on peut aller un peu plus loin grâce à des conjectures plus ou moins appuyées, mais il est extrêmement difficile de retrouver une même personne dans deux recensements de suite, même en utilisant un système de *soundex*⁴⁶. L'agent du recensement n'est pas le seul en cause : la personne interrogée elle-même peut être source d'erreurs, soit qu'elle ne comprenne pas ce qu'on lui demande (quand elle ne refuse tout simplement pas de répondre), soit qu'elle réponde consciemment de manière erronée.

La troisième limite, enfin, est d'ordre archivistique : en 1955, le Comité des documents publics a autorisé le Bureau fédéral de la statistique à microfilmer les documents originaux des recensements de 1871, 1881, 1891, 1901, 1906, 1911 et 1916, puis à les détruire⁴⁷. Ces recensements n'existent donc plus que sous la forme de microfilms, la version papier ayant été mise au pilon. La source papier avait parfois déjà subi les outrages du temps, mais encore avait elle parfois été endommagée par les agents chargés du traitement (ratures, calculs portés sur la souche, etc.). Pire, le microfilmage n'a pas toujours été réalisé dans les meilleures conditions, et les microfilms sont donc de qualité très diverse : flous, trop clairs ou au contraire trop foncés, trop contrastés ou au contraire trop peu... Ces microfilms ont ensuite été numérisés, une étape qui n'a heureusement pas ajouté de difficultés, mais qu'importe :

46. Algorithme phonétique d'indexation des noms par leur prononciation. Une seule de nos tentatives à l'aide de programmes informatiques réalisés par nos soins a été couronnée de succès.

47. Bibliothèque et Archives Canada — *Recensement des provinces du Nord-Ouest (1906) : Aide à la recherche [En ligne]* — Accès [<http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/recensement-1906/001061-130-f.html>] — Consulté le 13 mars 2011.

les documents sont parfois illisibles, souvent difficilement déchiffrables, une limite de plus.

Il faut donc parfois avoir recours à des outils complémentaires pour s'assurer de ne pas ajouter une couche d'erreurs supplémentaires. Les nombreux travaux de transcriptions de généalogistes amateurs, de sociétés historiques locales et parfois d'historiens permettent de confirmer ou infirmer une transcription : notons à ce sujet le projet bénévole Automated Genealogy⁴⁸ ou le projet commercial Ancestry⁴⁹. Les prosopographies, annuaires et travaux des sociétés historiques locales permettent parfois de retrouver la trace de certains migrants⁵⁰. Kris Inwood et Kevin James, quant à eux, ont bien voulu nous confier quelques-unes de leurs méthodes de dépouillement et d'indexation du recensement⁵¹.

Afin d'exploiter ces recensements, nous avons utilisé une base de données au format MySQL : les données sont entrées et la base est interrogée à l'aide de formulaires PHP. La structure de la base de données ne duplique pas à l'identique la structure des formulaires du recensement : dans un souci d'exhaustivité, toutes les indications portées sur papier sont retranscrites⁵², mais des indications supplémentaires peuvent être apportées afin de faciliter le traitement — ainsi, l'année de naissance, qui n'est pas mentionnée dans tous les recensements, est calculée à partir de l'âge.

Cette base contient trois tables liées. La première table, Individu, est une sorte de carte d'identité minimale de chaque individu : son nom, son prénom, son genre,

48. Automated Genealogy — *Automated Genealogy* [En ligne] — Accès [<http://automatedgenealogy.com/index.html>] — Consulté le 13 mars 2011.

49. Ancestry — *Recensement canadien* [En ligne] — Accès [<http://search.ancestry.ca/search/grouplist.aspx?group=canadiancensus>] — Consulté le 13 mars 2011. Ancestry est un projet de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. La Genealogical Society of Utah, association de généalogistes mormons, a participé à la numérisation et l'indexation de plusieurs recensements canadiens (1881 et 1891 notamment).

50. Voir par exemple Richard Lapointe, *100 noms*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1988.

51. Voir aussi Kris Inwood et Kevin James, « A Digital Resource for Historical Analysis : the 1891 Canadian Census », *Cahiers québécois de Démographie*, vol. 2, no 34, 2005, pp. 315-328.

52. Voir l'annexe 1 pour un exemple de souche papier.

trois informations qui ne sont jamais manquantes et sont communes à tous les recensements, en plus d'un identifiant unique. La deuxième table, Fiche, contient toutes les autres informations sur cet individu, avec des champs différents selon les recensements : âge, année de naissance, profession, religion, statut marital, profession, année d'immigration, etc. Ces deux tables sont liées : à chaque individu x correspond une fiche y unique (voir *Figure 1*, p. 21).

L'utilisation de plusieurs recensements, source nominative, appelle à la biographie, la collection des biographies formant une prosopographie : c'est l'idée qui a présidé à la conception de ces deux tables. Si l'on trouve le même individu (même nom, même prénom, même genre d'une part ; année de naissance concordante d'autre part) dans plusieurs recensements différents, on peut relier une même fiche d'individu x à plusieurs fiches y : $y(1881)$ et $y(1901)$ par exemple. On peut alors étudier l'évolution d'un individu et de son milieu dans le temps. Le cas s'est présenté pour une famille, et permet d'ailleurs de mesurer la « fragilité » du recensement lorsque la Marie-Yvonne Bidard de 1906 devient une Marie Nitore Bidart cinq ans plus tard. Il faut alors faire un choix en toute conscience, et accepter de s'éloigner de la source pour normaliser la métasource.

Enfin, la base de données comporte une troisième table à portée archivistique : elle contient toutes les informations techniques liées à un enregistrement. Des informations dont l'intérêt historique est limité, voire nul, mais qui sont utiles afin de revenir à la source rapidement et de vérifier l'intégrité des données transcrites.

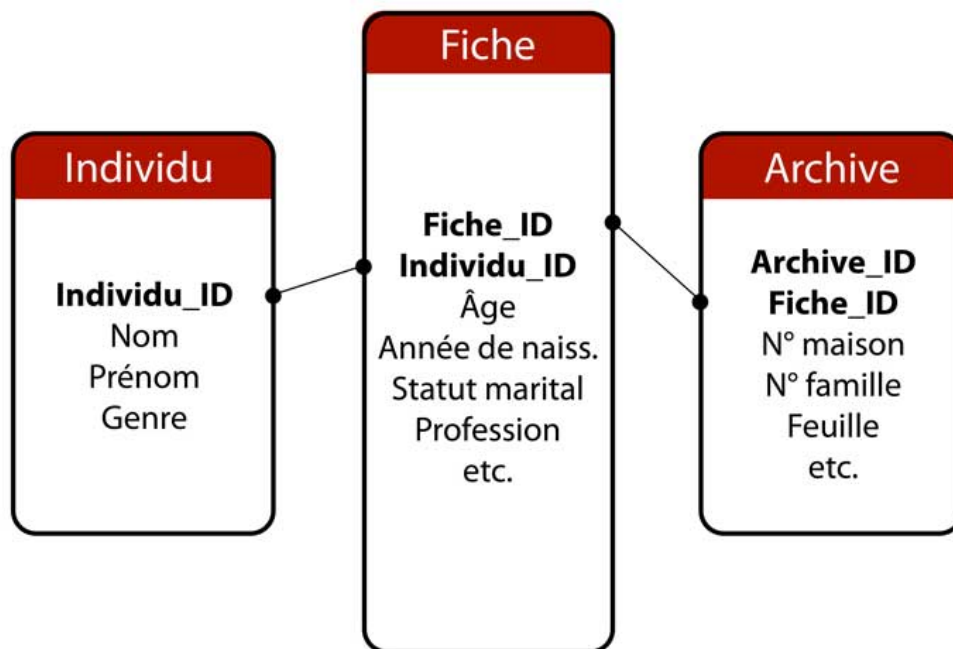


Figure 1. Structure de la base de données. Infographie Anthony Nelzin-Santos.

Passer de la source (le recensement) à la métasource (la base de données) implique de se poser une série de questions, questions qui façonnent la structure de la base⁵³. Tout part de l'identité de ces Français : qui sont-ils, que font-ils ? — c'est l'étude du recensement comme cliché. On peut ensuite jouer avec les échelles spatiales et temporelles pour étudier non plus des Français, mais des migrants français : d'où viennent-ils, où se sont-ils installés, dans quelles conditions, depuis combien de temps, pour quoi faire ? — c'est l'étude des recensements comme toile de fond sur laquelle se tissent des flux. On remarquera enfin que la structure de la base de données, au plus proche du format de la source originale, dénote d'une volonté de contrôler la

53. Jean-Philippe Genet, « Histoire, Informatique, Mesure », *Histoire & Mesure*, vol. 1, no 1, 1986, pp. 7-18. Sur l'exercice raisonné de la construction d'une métasource, voir aussi Patrice Beck et Pascal Chareille, « Espaces migratoires et aire d'influence de la ville de Dijon à la fin du XIV^e siècle », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, no 3, 1997, pp. 17-32.

subjectivité de l'historien, d'imposer des allers-retours constants à la source comme un garde-fou pour éviter les généralisations hâtives.

Étudier les recensements, c'est aussi être conscient de leurs limites : impossible de comprendre l'univers mental de ces Français avec une source aussi aride que le dénombrement de la population. Comme Marie-Claude Blanc-Chaléard le faisait remarquer, « les Français répugnent à quitter la terre »⁵⁴ : la centaine de Français des Battlefords⁵⁵, comme les autres Français des Prairies et du Canada, est une exception alors que la France est avant tout une terre d'accueil. Il nous faut donc nous tourner à la fois vers la bibliographie, mais aussi vers des sources complémentaires pour ne pas faire l'erreur de vouloir tout expliquer par les chiffres.

Une première manière de le faire est de comparer les Français à d'autres groupes ethniques, une pratique comparative classique en histoire démographique. Il s'agit là encore d'éviter les conclusions trop définitives : la faiblesse des effectifs rend statistiquement contestables les comparaisons directes. Nous avons donc préféré une approche moins systématique, mais plus proche de la source, pour replacer les Français dans leur contexte. Quand il a fallu au contraire prendre de la hauteur, nous avons consulté des sources telles que l'*Annuaire du Canada*⁵⁶, fruit direct de l'effort statistique canadien offrant une compilation de données chiffrées sur la population canadienne, ou plutôt les populations canadiennes. Côté bibliographique, des monographies concentrées sur des groupes ethno-linguistiques permettent, dans une certaine mesure, de définir un cadre de comparaison. Les Français peuvent alors être comparés aux Hongrois⁵⁷ et autres migrants d'Europe de l'Est⁵⁸, aux Antillais⁵⁹ ou à un

54. Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001, p. 10.

55. En fait 70 si l'on compte uniquement les individus nés sur le sol français et non pas leur famille.

56. *L'Annuaire du Canada*, *The Year Book of Canada* tel qu'il est connu en anglais, est une compilation annuelle, depuis 1866, des données d'« intérêt public » concernant le Canada : il comporte notamment une section sur l'immigration, et contient un résumé des données extraites du recensement. Les annuaires de 1867 à 1967 sont disponibles en ligne : Statistics Canada — *CYB Historical Collection* [En ligne] — Accès [http://www65.statcan.gc.ca/acyb_rooo-eng.htm] — Consulté le 19 mars 2011.

57. N. F. Dreisziger et M. L. Kovacs *et al.*, *Struggle and Hope : The Hungarian-Canadian Experience*, Toronto, McLelland and Stewart, *Generations : A History of Canada's People*, 1982.

autre groupe francophone, les Belges⁶⁰. Aucun de ces groupes n'est cependant significatif dans les Battlefords, plutôt marquées par l'immigration anglo-saxonne et nordique : encore et toujours, le retour à la source est impératif.

Une deuxième manière de le faire est d'explorer d'autres sources destinées à accéder à une autre dimension. Les listes de passagers, registres de naturalisation ou du *homestead* permettraient de mieux retracer la provenance, le voyage et l'installation du migrant, mais l'on se heurte aux mêmes problèmes qu'avec le recensement : le manque de normalisation des orthographes des noms rend impossible toute recherche. Malgré tous nos efforts, nous n'avons retrouvé aucun de nos individus dans ces documents. Il faut alors s'éloigner des sources chiffrées : on peut comprendre les motivations du migrant en se plaçant de son point de vue face à des périodiques, des affiches, des brochures de propagande, des livres, des journaux. Ces sources sont loin de constituer le cœur de notre travail, qui reste le recensement ; quand bien même le voudrait-on que la tâche serait complexe. Comme l'a en effet noté Bruce Peel, le conservateur en chef de la bibliothèque de l'Université de l'Alberta et créateur du fonds spécial éponyme dédié à l'histoire de l'Ouest canadien :

« Beaucoup de publications au sujet des Prairies étaient éphémères par nature. Quelques autres régions du monde ont peut-être connu un aussi haut taux de publications descriptives destinées à la lecture attentive par des personnes étrangères à la région ; je fais allusion aux nombreuses brochures sur l'immigration. »⁶¹

58. Royden Loewen, *Traits de Culture des Agriculteurs Allophones dans l'Ouest Canadien*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 29, 2002.

59. James W. St. G. Walker, *Les Antillais au Canada*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 6, 1984.

60. Cornelius J. Jaenen, *Les Belges au Canada*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 20, 1991 et Serge Jaumain, « Survol historique de l'immigration belge au Canada », dans Serge Jaumain (dir.), *op. cit.*, pp. 35-49.

61. « Many [prairie] publications were ephemeral by nature. Perhaps few other regions of the world have had such a high percentage of early descriptive publications intended for the perusal of persons outside the region; I allude to the scores of immigration pamphlets. », Bruce B. Peel, « In Quest of the Elusive », *Papers/Cahiers of the Bibliographic Society of Canada*, vol. 14, 1975, p. 7.

Sources parcellaires par essence, ces brochures, affiches, cartes postales et publications diverses et variées destinées à faire la promotion des Prairies permettent néanmoins d'ajouter une épaisseur supplémentaire, moins aride et plus subjective, à l'étude pure du recensement. De la bibliographie à la source, des Prairies aux Battlefords, de la population aux individus : l'objectif est de mieux connaître les migrants français des Prairies, leurs motivations et leur parcours, de leur univers mental à la réalité de leur expérience. On atteint là des cadres de travail qui ne sont pas sans rappeler la microhistoire, tendance Alain Corbin⁶², Carlo Ginzburg⁶³, mais aussi et surtout Jacques Revel⁶⁴ pour les variations d'échelles imposées par les sources et leurs défauts.

62. Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998.

63. Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », dans *Le Débat*, no 17, décembre 1981, pp. 133-136.

64. Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, EHESS, 1996.

Ainsi, bien que les recensements que nous étudions délimitent trois décennies de 1881 à 1911, nous avons choisi des bornes chronologiques plus larges, de 1870 à 1914, une ouverture en forme de respiration permise par ces sources annexes. On pourrait arguer que 1885 est une date charnière dans l'histoire des Prairies, de part et d'autre de la rébellion de Riel. Ce serait oublier la spécificité des Battlefords, beaucoup plus septentrionales, et moins touchées par ce mouvement de contestation ; ce serait aussi se priver de l'histoire de la naissance des deux villes, de 1874 à 1883. Ce serait enfin ignorer le transfert des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement canadien à l'été 1870 : alors que la *Proclamation royale* du 7 octobre 1763 interdisait une colonisation de masse de l'Ouest canadien, cette cession ouvre les Prairies aux migrants du monde entier. La date de 1914 se justifie beaucoup plus simplement : la montée des tensions en Europe puis l'entrée en guerre à l'été sont responsables d'un déclin des flux migratoires, accentué par la fermeture de l'agence canadienne d'immigration à Paris⁶⁵.

De 1881 à 1914, moins de 30 000 Français immigrèrent au Canada : c'est moins de 1 % de l'immigration totale du Dominion. Un flux ténu qui n'est pas secondé par une vague québécoise dans l'Ouest, et qui ne permet donc pas d'assurer le maintien du français dans les Prairies : alors que 25 % des 70 000 habitants des Prairies parlaient le français en 1881, la colonie française au Canada est évaluée en 1914 par le consulat de France à seulement 25 000 personnes. À ce moment précis, 1 300 000 personnes peuplent les trois provinces de l'Ouest. *A fortiori*, les quelques dizaines de Français de Battleford font donc figure d'exception.

Il faudra donc, tout en gardant à l'esprit les limitations de notre source, savoir ce que ces Français nous apprennent de la migration française dans l'Ouest canadien, mais aussi ce qu'ils nous apprennent des Battlefords, les deux facettes de cette étude de cas. La population restreinte, une centaine de personnes dont 70 nées en France,

65. Bernard Pénisson, « L'émigration française au Canada (1882-1929) », dans *L'émigration française. Étude de cas : Algérie, Canada, États-Unis*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, pp. 51-106.

invite cependant à la modestie : impossible de généraliser trop hâtivement sans se faire piéger par la marge d'erreur.

Ceci étant dit, cette faiblesse numérique est une partie prenante de notre projet. Elle empêche de distinguer des inflexions temporelles nettes, et oblige donc à adopter une autre approche, plus artificielle certes, mais qui permet peut-être de mieux décrire la migration française dans sa diversité sans pour autant être parfaitement incompatible avec l'approche chronologique suggérée par l'étude de plusieurs recensements.

Dans un premier temps, nous étudierons les Français des Battlefords par le biais de la confrontation entre la réalité des Prairies et l'image renvoyée par les forces structurantes de cet Ouest en formation que sont l'Église et l'État. Les Français n'échappent pas au cliché du *Last Best West* qui en résulte : au tournant du siècle, il nous faudra ensuite nous intéresser à la dominante agricole des Prairies, dont la colonisation est d'abord et avant tout une affaire de mise en valeur. Parties prenantes de ce mouvement, les Battlefords présentent cependant des caractères spécifiques qui se manifestent d'autant que l'on avance dans le temps : alors qu'ils les perdent partout ailleurs, les Français et francophones des Battlefords parviennent à préserver leurs droits. Nous finirons donc notre analyse par ce qui semble être l'exception française des Battlefords.

PREMIÈRE PARTIE. IMAGINAIRES ET RÉALITÉS DE L'OUEST

CANADIEN

De la France aux Battlefords, la route est longue et les chemins divers. Touché par l'expérience d'un autre migrant, les lettres romancées des correspondants de presse ou la propagande officielle, le migrant peut partir de Bordeaux, Cherbourg, Le Havre, Nantes, parfois Dunkerque ou La Rochelle, escale des navires anglais, ou même Liverpool ou Anvers. Après dix à quinze jours de traversée, il débarque au Canada, en général à Québec, ou aux États-Unis, en général à New York, selon ses objectifs. Il rejoint alors l'ouest par le rail d'abord, par la piste ensuite, pour finalement s'établir dans les Prairies.

La diversité des expériences et des chemins de migration peut être en partie retransmise par les recensements, source certes statique, mais qui offre quelques données permettant, par recoupement avec d'autres sources, de retracer la dynamique des flux de migration. En suivant un fragile fil d'Ariane, on peut donc dans une certaine mesure remonter les chemins de migration : un voyage à rebours, des terres de l'Ouest aux côtes françaises. Ce voyage à rebours est double : spatial d'une part, mental d'autre part. À l'image des Prairies qui peut motiver le projet de migration se confronte la réalité du voyage et de l'établissement.

Du *homestead* aux pistes, du rail aux quais, du bateau aux représentations, cette recherche à reculons peut permettre de mieux comprendre les raisons de la migration, la réalité de l'établissement, et donc l'identité des migrants français ayant tenté l'aventure aux Battlefords.

CHAPITRE I. L'ÉTAT, FORCE STRUCTURANTE D'UN OUEST EN FORMATION

Un fort d'hiver de la Compagnie de la Baie d'Hudson devenu la capitale territoriale accueillant un poste de la Police montée : Battleford évolue rapidement entre 1868 et 1876. L'acquisition des terres de l'Ouest par le gouvernement canadien en 1870 marque un tournant : le transfert de pouvoir s'affirme par une modification des structures spatiales venant déranger les cadres ancestraux. L'arpentage appose ainsi la grille de vision du Dominion sur les Prairies en préparant leur mise en valeur par des colons. De la piste Carlton à l'annonce de l'arrivée du rail, le cadre dans lequel vont s'insérer les migrants subit des changements majeurs sous l'impulsion de la force structurante qu'est l'État.

1. DU POSTE DE TRAITE À LA COLONISATION AGRICOLE

A. LES POSTES DE TRAITE DE LA CONFLUENCE

La plaine formée par la confluence de la rivière Bataille et la rivière Saskatchewan Nord est le lieu de l'installation de plusieurs postes de traite depuis le milieu du XVIII^e siècle : les deux vallées sont riches en fourrures, les voies navigables offrant de bonnes conditions de transport¹. Vingt ans après les premiers passages de chasseurs de fourrure dans la région, Peter Pangman, un « peddleur »² de Montréal, y fonde un premier poste en 1778. L'« Upper Settlement » des Montagnes de l'Aigle, sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, se situe à une quinzaine de kilomètres de l'actuelle North Battleford³.

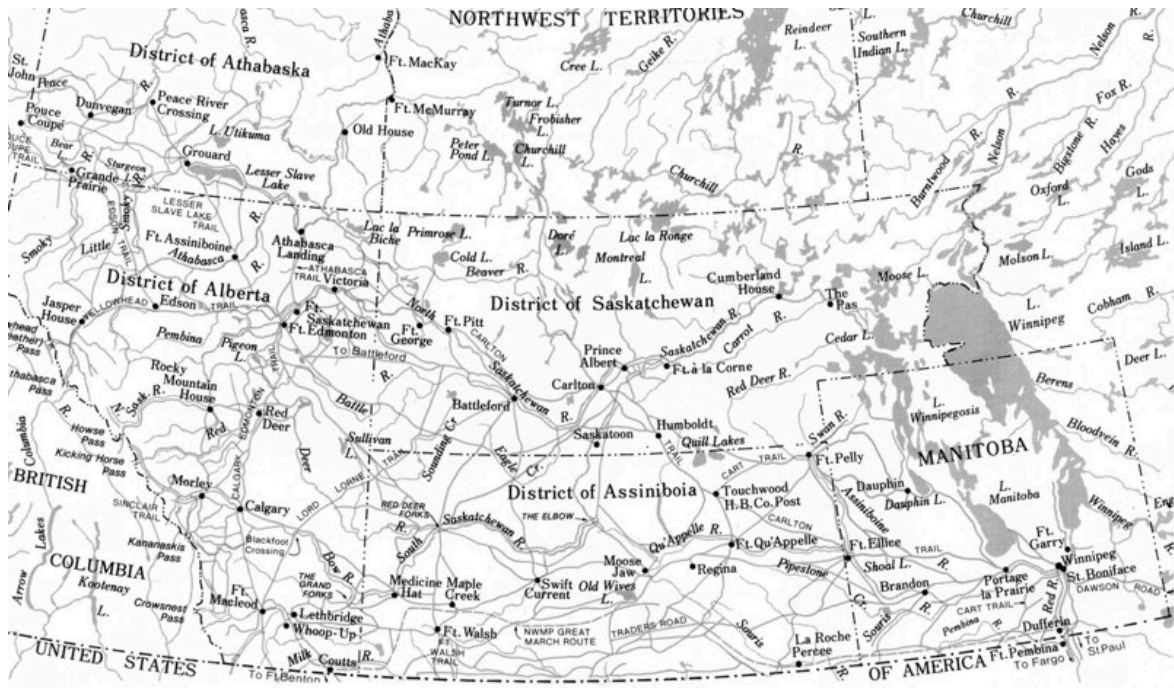


Figure 2. Les pistes émaillant les Prairies canadiennes. Source Atlas of Alberta Railways, Edmonton, University of Alberta Press, 2005.

En 1868, la Compagnie de la Baie d'Hudson autorise Peter Ballendine à établir un poste d'hiver à quelques kilomètres de l'endroit où les deux rivières se rejoignent. Le poste

1. Edward McCourt, *Saskatchewan*, Toronto, Macmillan of Canada, 1968, p.148.

2. Québécoisisme. Vendeur de porte-à-porte.

3. Arlean McPherson, *The Battlefords : A History*, Saskatoon, Modern Press, 1967, p. 4.

devient un fort permanent en 1874 : situé sur une branche secondaire de la piste Carlton qui relie Winnipeg à Edmonton, il attire alors les premiers colons — en chariot, il faut un mois pour rejoindre Fort Battleford depuis Winnipeg, sur une piste souvent difficilement praticable.

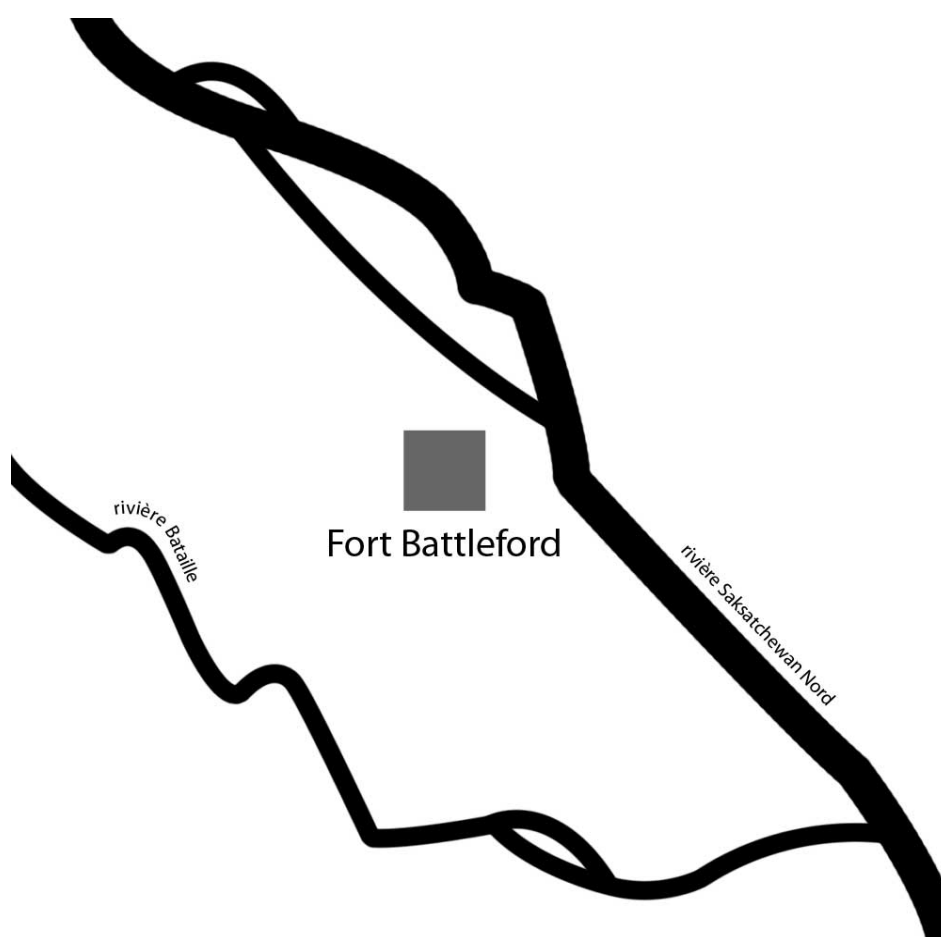


Figure 3. L'emplacement du Fort Battleford en 1874. Infographie Anthony Nelzin-Santos.

B. LE TÉLÉGRAPHE

En plus de lui concéder 300 000 livres et la jouissance d'un vingtième des terres des Prairies, ainsi que 50 000 acres⁴ autour des postes de traite, le gouvernement canadien s'engage auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson à lui acheter le matériel entreposé pour la construction d'une ligne de télégraphe.

4. 202 kilomètres carrés.

Le télégraphe est un moyen de communication indispensable dans les Prairies, permettant de contracter les distances. Il s'agit de relier les principaux centres de peuplement de la Prairie et d'améliorer leur communication, soit une ligne de 2 000 kilomètres de Selkirk (près de Winnipeg) à Livingstone en passant par Pelly et Clarck's Crossing (près de Saskatoon), jusqu'à Battleford et enfin Edmonton.

La construction est confiée à quatre entrepreneurs différents, chargés de quatre tronçons. Le coût d'installation est estimé à 130 \$ du kilomètre sur le tronçon Ouest, plus 15 \$ par an et par kilomètre de maintenance⁵ : le coût total, de 1876 à 1882, est estimé à pas moins de 680 000 \$. Ce moyen de communication cher (2 \$ pour envoyer un câble de Battleford à Winnipeg, 1 \$ pour envoyer un câble de Battleford à Edmonton⁶) est loin d'être fiable : l'hiver, les câbles ploient sous le poids de la neige glacée ; au printemps et à l'automne, les feux de prairie détruisent les pylônes.

Cette infrastructure va néanmoins participer à la mise en valeur de l'Ouest et au développement de Battleford : Richard Fuller, Ontarien chargé de la construction du tronçon occidental du télégraphe, installe son quartier général à la confluence des rivières Bataille et Saskatchewan en 1875. Les arpenteurs se pressent au bureau du télégraphe de Fort Battleford, d'où part le premier câble le 6 avril 1876, pour communiquer avec leur hiérarchie à Ottawa. Le télégraphe devient si important que la zone autour de Battleford prend alors le nom de « Telegraph Flat ».

C. L'ARPENTAGE

L'arpentage, justement, est une des opérations les plus structurantes dans l'Ouest canadien. Cette pratique cartographique a été utilisée à des fins d'organisation du territoire : l'expédition de John Palliser dans les Prairies à l'été 1857 a certes des visées

5. Arlean McPherson, *op. cit.*, p. 31. Le coût total de 680 000 \$ équivaut à environ 17 millions de dollars aujourd'hui, sur la base de la valeur du dollar canadien en 1914 (la Banque du Canada ne fournit pas de données de conversion avant cette date).

6. Richard Lapointe et Lucille Tessier, *Histoire des Franco-canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1986, p. 10.

scientifiques, mais sa mission consiste aussi à définir « une route favorable à l'émigration »⁷.

Après le transfert des terres de l'Ouest, l'arpentage est destiné à préparer la mise en valeur des Prairies : il reprend le système américain du *homestead* en l'adaptant quelque peu. Le manuel à destination des ingénieurs et arpenteurs, dont la première édition est publiée en 1871, fixe les règles et pratiques de cette grille pensée et conçue pour l'efficacité et balayant les divisions ancestrales du territoire⁸. Poteau après poteau, pierre après pierre, le gouvernement canadien marque les Prairies de manière physique et réorganise l'Ouest, qui tourne le dos à son passé trappeur pour laisser la place à une colonisation agricole.

L'arpentage, qui débute autour de Fort Battleford en novembre 1872, découpe le territoire en une grille calée sur les méridiens et la frontière américano-canadienne, constituée de carrés de 15,5 km², les *townships*, eux-mêmes composés de 36 sections d'un mile (1,6 km) de côté. Chaque section est divisée en quartiers de 160 acres, un peu plus de 64 hectares, le *homestead*.

Ce système rigide est certes rapide à mettre en place, mais n'est pas sans vices : chaque section est cernée sur trois de ses côtés par une zone de 20 mètres permettant la définition de chemins. Des chemins qui peuvent parfois passer au beau milieu d'une forêt ou d'une masse rocheuse : avec ce nouveau système ne prenant pas en compte la topographie, les routes réellement praticables sont plus rares et les distances plus longues.

Ce système est aussi la base d'un compromis entre les différents pouvoirs régissant les Prairies, le gouvernement, la Compagnie de la Baie d'Hudson, et les sociétés de chemin de fer, selon les termes du Dominion Lands Act de 1872. Toutes les sections à nombre pair sont destinées à la colonisation, sauf la section n° 8 et trois quarts de la

7. « A route favorable to emigration », « Report of the Chief Architect », annexe no 16 du « Annual Report of the Minister of Public Works, 1877 », Canada, *Sessional Papers*, 1878, no 7.

8. *Manual shewing the system of survey adopted for the public lands of Canada in Manitoba and the North-West Territories, with instructions to surveyors*, Ottawa, Brown Chamberlin, 1871.

section n° 26. La Compagnie du Canadien Pacifique obtient 25 millions d'acres, soit toutes les sections à nombre impair, sauf les sections n° 11 et 29, réservées aux écoles. La Compagnie de la Baie d'Hudson, elle, doit se contenter de la section n° 8 et des trois quarts de la section n° 26 (sauf dans un township sur cinq, où elle reçoit toute la section), soit le vingtième des terres et 50 000 acres supplémentaires.

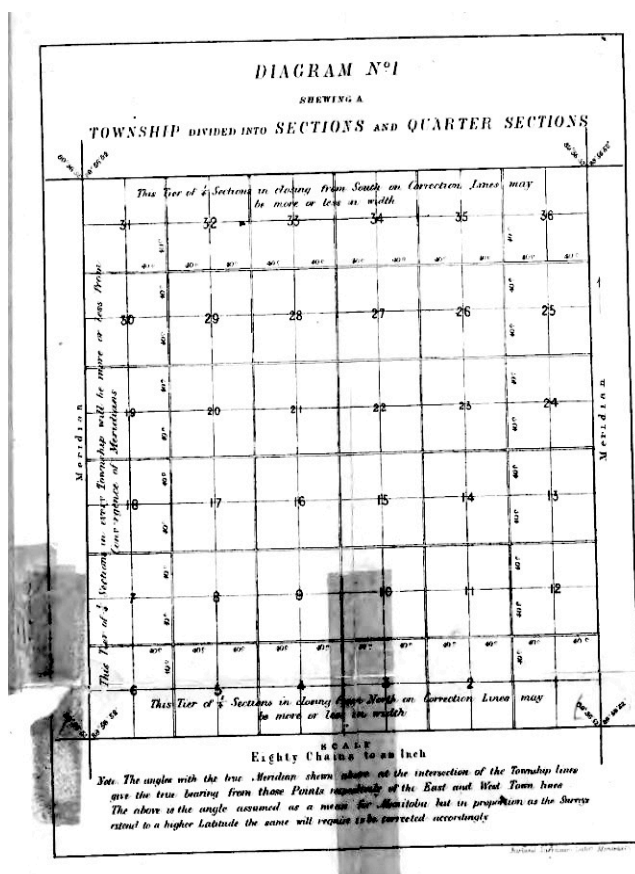


Figure 4. Le système d'arpentage. Source Manual showing the system of survey..., op. cit., p. 34.

Le gouvernement laisse cependant à la discrétion de ses partenaires la sélection des terres : contrairement au système américain qui est strict, le système canadien permet aux deux compagnies de délaissier des sections ne leur convenant pas et au contraire de s'arroger la quasi-totalité des terres les plus fertiles, dans la limite des surfaces qui leur ont été concédées. La figure 5 (p. 35) montre la véritable carte d'attribution : la Compagnie du Canadien Pacifique et les autres sociétés de chemin de fer

ont presque systématiquement bénéficié du règlement leur permettant d'emporter la majeure partie des terres comprises dans une zone de 38 kilomètres de part et d'autre des lignes⁹.

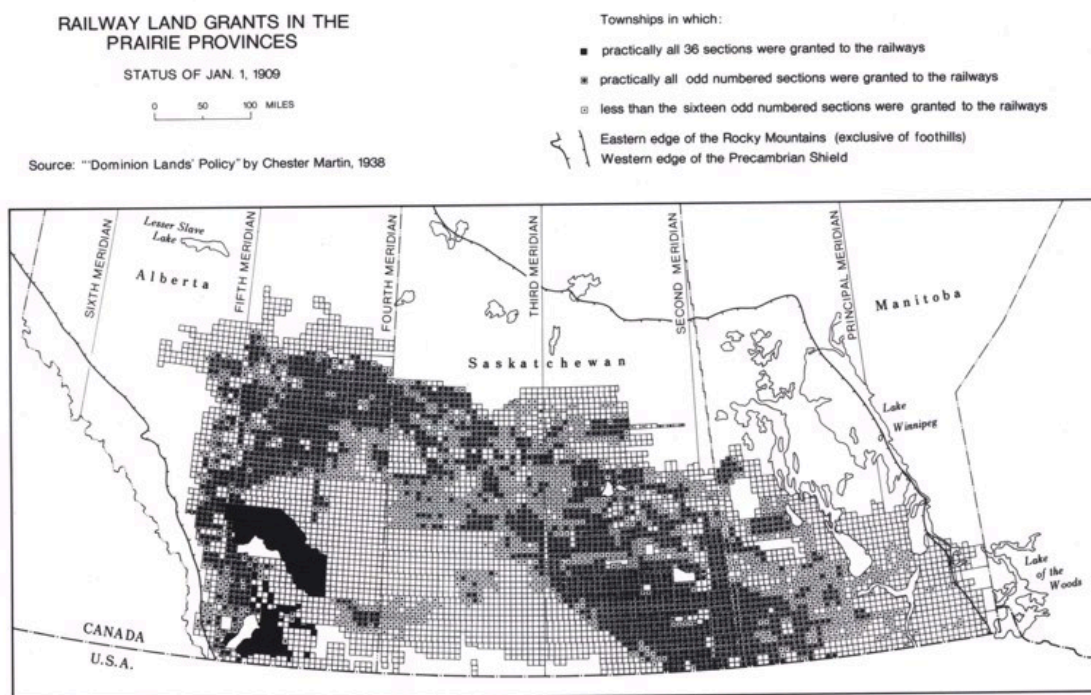


Figure 5. Attribution des sections. Source Atlas of Alberta Railways.

Alors que les *homestead* des sections à nombre pair étaient distribués gratuitement à tout colon en faisant la demande et le mettant en valeur, ce système a fortement réduit les zones gratuites, entraînant une vive spéculation sur les zones les plus fertiles.

9. R.B. McKercher et B. Wolfe, *Understanding Western Canada's Dominion Land Survey System*, Saskatoon, University of Saskatchewan, 1986, pp. 1-11.

2. BATTLEFORD, LA CAPITALE TERRITORIALE

A. A MARI USQUE AD MARE : LE CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL

L'établissement d'un chemin de fer transcontinental est la condition *sine qua non* à l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération canadienne. « *Et dominabitur a mari usque ad mare*¹⁰ » : pour que le Dominion s'étende d'une mer à l'autre, le Premier ministre John A. MacDonald promet la construction d'un chemin de fer liant les provinces de l'Est aux provinces de l'Ouest dans la décennie suivant l'adhésion de la Colombie-Britannique le 20 juillet 1871.

Dix ans, c'est en fait le temps qu'il faudra pour mettre sur pied la Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique (Canadian Pacific Railway Company, CPR), qui reçoit la sanction royale le 15 février 1881. En l'échange donc de 25 millions d'acres de terres, mais aussi de 25 millions de dollars de crédits et d'une exemption d'impôts fonciers pendant 20 ans, la CPR a pour mandat de réaliser la construction de cette ligne transcontinentale.

Pendant cette décennie, diverses discussions et arpentages ont établi le parcours de cette ligne. Durant son expédition dans les Prairies entre 1857 et 1859, John Palliser définit une cartographie de l'Ouest canadien distinguant, du nord au sud, les steppes, la ceinture fertile, et les plaines centrales arides. Le triangle de Palliser, au sud, à cheval sur les actuelles Alberta et Saskatchewan, est considéré comme impropre à la culture, et donc à la colonisation. Au contraire, il loue la région des Battlefords :

« la richesse des pâturages de plusieurs zones des prairies [...] le long de la rivière Saskatchewan Nord et son tributaire la rivière Bataille, peut

10. « *Et dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos terrae* », « Il dominera d'une mer à l'autre, et du fleuve aux extrémités de la terre. », Psaume 72:8, Bible, trad. Louis Segond. La formule a été mise en avant en 1872 par le révérend George Monro Grant lors de son voyage pendant les arpentages de la Compagnie du Canadien Pacifique. *A mari usque ad mare* est aujourd'hui la devise nationale du Canada.

difficilement être exagérée. On peut trouver partout au long de la Saskatchewan Nord des sites appropriés à la colonisation agricole. »¹¹

La cause est entendue : à partir de 1873, tout semble indiquer que le chemin de fer passera à travers la vallée de la Saskatchewan Nord et Battleford pour rejoindre la côte Pacifique par le col Tête Jaune. Télégraphe, rail, terres fertiles : la zone devient incontournable et accueille ses premiers résidents permanents en 1876¹².

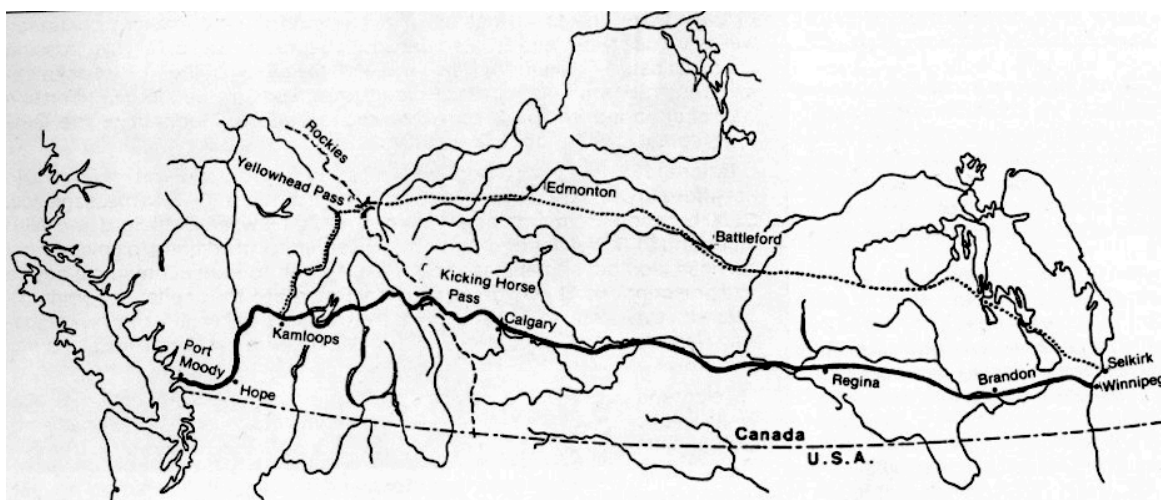


Figure 6. En pointillés, le parcours de la ligne de chemin de fer via Battleford. Source Richard Lapointe et Lucille Tessier, *op. cit.*, p. 11.

B. LA POLICE MONTÉE

Parmi ces premiers résidents, on trouve des membres de la Police montée. La Police montée du Nord-Ouest est fondée le 23 mai 1873 comme une force de gendarmerie. Le massacre de Cypress Hills, le 1^{er} juin de la même année, est une démonstration éclatante du besoin de cette Police montée : alors que la mainmise des autorités canadiennes est encore faible dans la région, des marchands américains s'infiltrèrent du Montana voisin et écoulent du whisky de contrebande.

11. « The richness of the natural pasture in many places [...] along the North Saskatchewan and its tributary, Battle River, can hardly be exaggerated. Almost everywhere along the course of the North Saskatchewan are to be found eligible situations for agricultural settlement. », John Palliser, *The Journals, Detailed Reports, and Observations Relative to the Exploration by Captain Palliser...*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1863, p. 10.

12. Arlean McPherson, *op. cit.*, p. 49.

Sur le modèle de la Police royale irlandaise, John A. MacDonald fonde cette police paramilitaire nationale, drapée du rouge britannique qui s'oppose au bleu américain : il s'agit, là encore, d'affirmer le pouvoir du Dominion sur les Prairies¹³. Les 150 premiers hommes envoyés à Fort Garry en août 1873 ont pour mandat d'appliquer la loi canadienne dans les Territoires du Nord-Ouest, de régler le commerce du whisky, de préparer les négociations territoriales avec les autochtones et donc d'ouvrir la voie à la colonisation agricole des Prairies. À cet égard, la « marche vers l'ouest » de juillet 1874 est emblématique : sous le commandement du lieutenant-colonel George A. French, 300 hommes partent de Fort Dufferin au Manitoba et traversent en deux mois les Prairies jusqu'au sud de l'Alberta. Affirmant la présence du gouvernement canadien, cette marche forcée marque les esprits — et fait fuir les trafiquants de liqueur¹⁴.

Dès lors, plusieurs postes sont établis à travers les Prairies : à la grille administrative du *homestead* se superpose le quadrillage judiciaire des casernements de la Police montée. Des détachements sont casernés dans les forts Edmonton, Macleod, Calgary et Walsh. Le quartier général est installé à Swan River, près de Livingstone, mais début 1876, French obtient qu'il déménage dans un lieu au centre des Prairies : Battleford.

Un des migrants français apparaissant dans le recensement de 1891, Joseph Meyer, fait d'ailleurs partie de la Police montée¹⁵. Le recensement ne permet pas de connaître autre chose que son âge : né en 1862, il a alors 29 ans. Il fait par contre apparaître ses camarades, qui sont tous des jeunes hommes de 20 à 30 ans (l'âge maximal d'engagement est 40 ans), du Québec et de l'Ontario bien sûr, mais aussi d'Irlande, d'Angleterre, d'Écosse, et même des États-Unis — les Européens dont l'anglais n'est pas la langue maternelle sont rares : Joseph Meyer est accompagné par deux Allemands.

13. Keith Walden, *Visions of Order : The Canadian Mounties in Symbol and Myth*, Oxford, Butterworth-Heinemann, 1982, 243 p.

14. R. C. MacLeod, *North West Mounted Police and Law Enforcement, 1873-1905*, Toronto, University of Toronto Press, 1976, 218 p.

15. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement canadien de 1891*, Territoires du Nord-Ouest, District no 200 (Saskatchewan), Sous-district A (South Battleford), p. 5, l. 17.

North-West Mounted Police	
SERVICE RECORD.	
No.	2271
Name	Mayer Joseph
Engaged	15 th March 1889
Discharged	14 th March 1894
at	Baltimore
Cause of Discharge	Term expired
Special Ref. No.	

Figure 7. Un extrait de la première page du dossier personnel de Joseph Meyer.

Les dossiers du personnel de la Police montée, quant à eux, ont conservé la trace de Meyer, dont l'histoire personnelle s'étale sur 57 pages¹⁶. Il est engagé le 15 mars 1889 à Winnipeg comme simple constable du 2271^e régiment ; catholique, il est le fils de George Meyer et arrive de Colmar, dans le Haut-Rhin. Il est en fait clairon, poste qui lui rapporte 15 ¢ par jour et qui est suffisamment insignifiant pour que sa seule punition, alors qu'il est reconnu coupable le 18 janvier 1891 d'ivresse pendant le service, soit une retenue de son solde pendant un mois. Il est déchargé le 14 mars 1894, cinq ans après son engagement : c'est la durée réglementaire de son contrat, qui n'est pas renouvelé. Une lettre qu'il adresse le 1^{er} février 1895 au commissaire de la Police montée, qui est alors Lawrence Herchmer, nous apprend le reste de son histoire : il est rentré en France en avril 1894, devenant infirmier à l'hôpital de Bicêtre à Gentilly. Il semble intéressé par une réintégration, ce qui semble indiquer qu'il n'envisageait pas que ce retour soit définitif : la réponse est négative. Son dossier se referme sur cet échec.

16. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds NWMP - Personnel Records, 1873-1904, série RG18, vol. 10043.

C. LA CAPITALE DÉPOSSÉDÉE

Revenons cependant à 1876 : Telegraph Flat concentre alors un petit noyau de population, des arpenteurs aux ingénieurs du chemin de fer en passant par les opérateurs de télégraphe et les constables de la Police montée. Au centre des Prairies, Telegraph Flat adopte officiellement le nom de Battleford un an avant qu'elle ne change de statut : elle devient capitale des Territoires du Nord-Ouest en 1877.

Cette promotion était pressentie dès octobre 1876 : en dissolvant le conseil temporaire du Nord-Ouest, le *Northwest Territories Act* de 1875 jette les bases d'un gouvernement permanent des Territoires du Nord-Ouest, qui doit prendre ses fonctions le 7 octobre de l'année suivante. Le premier siège de ce gouvernement est établi à Fort Livingstone, un poste de la Police montée à la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan. L'annonce du passage du Canadien Pacifique par Battleford et le transfert du quartier général de la Police montée à l'embouchure de la rivière Bataille motive le lieutenant-gouverneur David Laird à transférer la capitale à Battleford.

Cette décision provoque un boom économique dans la région : il est prévu que Battleford soit la capitale définitive. Un magasin et un saloon ouvrent leurs portes, tandis que Patrick G. Laurie fonde et installe le premier journal du district, le *Saskatchewan Herald*, aux vues radicalement *canadian*. Des bâtiments officiels sont construits, et Battleford accueille le gouverneur général, le Marquis de Lorne, fin août 1881¹⁷. Las, cet apparent succès est de courte durée.

Le naturaliste John Macoun visite le sud des Prairies à cinq reprises entre 1872 et 1881. Alors que la région avait été déclarée aride et impropre à la culture par John Palliser, Macoun l'estime au contraire viable et même riche de potentiel — Palliser avait arpenté la région pendant une période de sécheresse, Macoun pendant une période exceptionnellement humide. L'avis de Macoun, missionné par Sanford Fleming, en charge de définir le parcours du Canadien Pacifique, prévaut : le rail passera par le triangle de Palliser, et non par Battleford (voir Figure 6, p. 37 : en gras, le parcours

17. Arlean McPherson, *op. cit.*, pp. 51-69.

définitif). En juin 1882, décision est prise de transférer la capitale à Regina, 400 km plus au sud.

Malgré cet échec de 1882, Battleford s'impose néanmoins comme une zone attractive. Elle est certes à l'écart du rail, qui n'arrivera qu'en 1905, et encore seulement sur la rive nord de la Saskatchewan, favorisant le développement de l'autre Battleford. Mais les pistes et routes favorisent l'accessibilité de la région, au moins une partie de l'année, depuis Saskatoon et Clark's Crossing, stations les plus proches (120 kilomètres). Et la terre noire et riche des Battleford, dans la ceinture fertile, attire les éleveurs. Reste que pour que la renommée des Battlefords et des prairies environnantes dépasse les frontières du Canada, il faut que la région se fasse connaître par une intense publicité, pour ne pas dire propagande.

CHAPITRE II. *THE LAST BEST WEST* : L'IMAGE DES PRAIRIES EN FRANCE

Nouvelle Jérusalem ou nouvel Éden ? L'image des Prairies diffère selon qui la profère, Église ou État, qui ont deux projets bien différents : limiter la portée de l'immigration pour préserver l'élément métis francophone catholique d'une part et au contraire accueillir les cultivateurs du monde entier pour révéler le potentiel agricole des Prairies d'autre part, ces objectifs sont irréconciliables. Au tournant du siècle, pourtant, l'affaire est entendue : le gouvernement dispose des moyens nécessaires pour imposer ses vues, auxquelles se rangent les clercs. Le mythe du *Last Best West*, où la prairie canadienne devient un Far West certes, mais un Far West tenu de main de maître par les autorités assurant la sécurité des migrants, est peu à peu forgé. Les Français ne sont pas tenus à l'écart de ce cliché, qui forge une certaine vision des Prairies : il y a peu de raisons de quitter la France (*push*), mais l'Ouest canadien se présente sous son meilleur jour (*pull*).

1. LA TERRE PROMISE : LES OBJECTIFS DIFFÉRENTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A. L'ÉGLISE ET LE PEUPEMENT PAR GROUPES

L'Église catholique précède d'un demi-siècle le gouvernement dans l'Ouest. Alors que l'acquisition des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvre les Prairies à la colonisation, l'Église met en place un plan de peuplement destiné à préserver et même renforcer l'élément métis francophone catholique. Le pari est que bien que les Métis aient une tendance au nomadisme, que les Canadiens français aient une conscience nationale forte, et que la France soit à l'autre bout du monde, « l'étroite intégration du sentiment religieux et de la conscience raciale »¹ permette la création d'îlots de peuplement religieusement, culturellement et ethniquement homogènes, comme de petits Québécois dans les Prairies.

« Prenez possession d'autant de terre que vous pouvez dans les différentes localités. Poussez votre peuple à cette mesure : que les pauvres métis se saisissent du pays, autrement il leur faudra le laisser et où iraient-ils ? »²

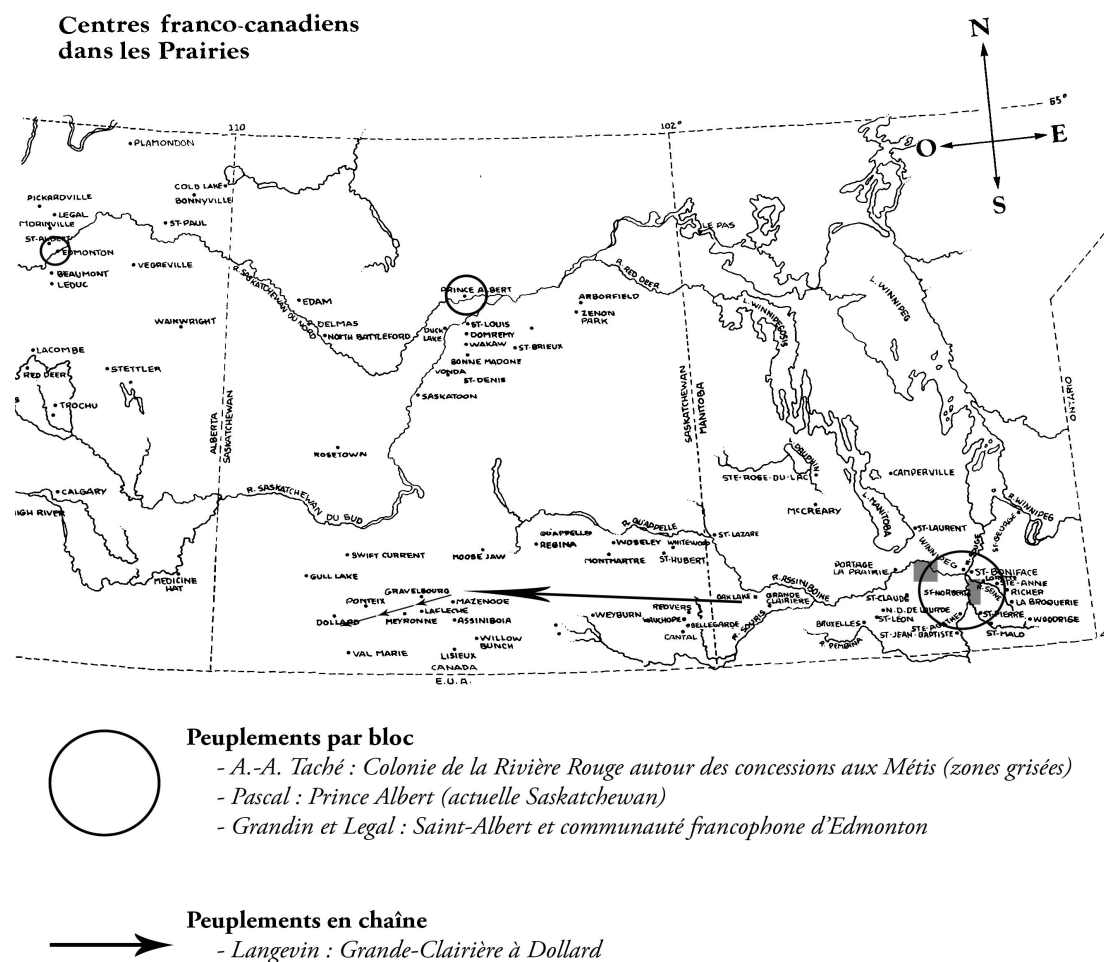
Dans cette missive qu'il adresse depuis l'Europe à M^{gr} Grandin, évêque de Saint-Albert, M^{gr} Alexandre-Antonin Taché, évêque de Saint-Boniface, résume son plan de peuplement par blocs : accaparer la terre ouverte à la colonisation, dont les 570 000 hectares réservés aux Métis dans le cadre de l'Acte du Manitoba³. Taché va s'efforcer de créer un petit Québec sur les rives de la rivière Rouge, comme M^{gr} Grandin et son successeur M^{gr} Legal autour de Saint-Albert et Edmonton, ou M^{gr} Pascal autour de Prince-Albert.

1. C. A. Dawson, *Group Settlement : Ethnic Communities in Western Canada*, vol. 7 de W. A. Mackintosh et W. L. G. Joerg, Toronto, Macmillan, p. 345.

2. Dom Paul Benoît, *Vie de Mgr Taché*, Montréal, Beauchemin, 1904, vol. II, pp. 25-26.

3. « Et considérant qu'il importe, dans le but d'éteindre les titres des Indiens aux terres de la province, d'affecter une partie de ces terres non concédées, jusqu'à la concurrence de 1 400 000 acres, au bénéfice des familles des Métis résidents », *Statuts du Canada*, 1870, *Acte du Manitoba*, 33 Victoria, chap. 3, art. 31.

Ce projet connaît un succès certain au Manitoba, car il s'appuie sur la présence d'une communauté métis dense⁴. Partout ailleurs, il est moins efficace : à partir du milieu des années 1880, les Oblats de Marie-Immaculée prennent une autre direction.



Source Infographie personnelle sur fond de carte extrait de Robert Painchaud, *Un rêve français de peuplement de la Prairie, Saint-Boniface, Édition des Plaines, 1987.*

Figure 8. Peuplements par blocs et peuplements en chaîne.

Ainsi dès 1881, sous l'impulsion de M^{gr} Taché d'abord, puis de son successeur spirituel M^{gr} Langevin ensuite, l'Église catholique se lance dans une « course aux clochers » destinée à créer une chaîne de paroisses franco-catholiques s'éloignant du

4. Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie, Saint-Boniface, Édition des Plaines, 1897, p. 22.*

Manitoba, une grappe de petits blocs homogènes devant se développer à l'ombre des églises.

Il y eut bien un ruban de paroisses francophones parcourant les Prairies, mais celui-ci était loin de former l'« épine dorsale »⁵ rêvée par Taché. Au peuplement organisé par blocs de l'Église s'oppose en effet un peuplement beaucoup plus individuel, structuré par le gouvernement et les sociétés privées, dépassant en moyens et en nombre les efforts des clercs.

B. LA MIGRATION DE CLERCS FRANÇAIS

Les efforts de l'Église catholique de l'Ouest se sont surtout portés sur les « rapatriés », les Canadiens-français ayant quitté le Québec pour les États-Unis qu'il s'agit de faire revenir au pays par les Prairies. Il faut néanmoins remarquer que les réseaux des ordres ecclésiastiques ont fonctionné : plusieurs dizaines de migrants français s'établissant dans les Prairies sont des missionnaires considérant l'Ouest comme une frontière de la civilisation. Ainsi, tous les Français présents à Battleford lors du recensement de 1881 sont des clercs : 16 oblats, dix pères et six frères, s'établissant dans le vicariat d'Athabasca-Mackenzie à partir de 1872.

On trouve par exemple un groupe de cinq oblats, établis semble-t-il loin de Battleford même, à la mission du lac La Biche (Notre-Dame des Victoires, actuelle Alberta). On y trouve Louis Boisramé⁶, à l'époque âgé de 44 ans : on sait par ailleurs que ce missionnaire originaire de la Mayenne est arrivé dans la région en octobre 1860 où il rejoint Louis Dubé et Patrick Bowes⁷. Il passe quelques mois près du Grand Lac des

5. Archives de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Fonds Benoit, « Lettres concernant la vie de Mgr Taché », Bernier à Benoît, 15 sept. 1904.

6. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement canadien de 1881*, Territoires du Nord-Ouest, District no 192 (Territories), Sous-district K (Battleford), p. 13, l. 10.

7. Archives de la Société historique de Saint-Boniface, Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface; Fonds 0075, Série Alexandre Taché, no 0568-0571, Boisramé à Taché, 5 juin 1861.

Esclaves avec Bruno Roure, un natif de La Charrière (Deux-Sèvres)⁸. Il est accompagné par Émile Grouard⁹, de son nom complet Émile Jean-Baptiste Grouard, son cadet de trois ans, lui aussi originaire du Maine (il est né le 2 février 1840 à Brûlon). Là encore, il faut se tourner vers d'autres sources pour en savoir plus : Grouard a laissé des mémoires, *Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabasca Mackenzie*, publiées en 1923¹⁰.



Figure 9. Émile Grouard (date inconnue). Source Émile Grouard, *Souvenirs...*

Il émigre au Québec en 1860 pour étudier à l'Université de Laval, deux ans avant son ordination dans l'ordre des oblats de Marie-Immaculée¹¹. Il sert au Fort Chipewyan, au Fort Providence, et au Lac La Biche. C'est son statut de vicaire apostolique d'Athabasca-Mackenzie, obtenu en 1890, puis d'Athabasca (1910) qui nous offre cette profusion de renseignements : le parcours des autres frères, moins prestigieux, reste méconnu.

Le deuxième groupe de religieux apparaissant dans le recensement de 1881 est quant à lui établi à Battleford même. Le père Lestanc, 53 ans, est sans aucun doute Jean

8. Donat Levasseur, o.m.i., *Les Oblats de Marie-Immaculée dans l'Ouest et le Nord du Canada, 1845-1967*, Edmonton, University of Alberta, 1995, p. 123.

9. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement canadien de 1881*, Territoires du Nord-Ouest, District no 192 (Territoires), Sous-district K (Battleford), p. 13, l. 7.

10. Émile Grouard, o.m.i., *Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabasca Mackenzie*, Lyon, Œuvre apostolique de Marie-Immaculée, 1923.

11. Robert Choquette, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1995, p. 59.

Lestanc, l'oblat envoyé en décembre 1877 par M^{gr} Grandin à Battleford pour prendre en mains la mission Saint-Vital, créée un mois plus tôt. En attendant la construction d'une première église, il célèbre la messe dans la remise du greffier des Territoires du Nord-Ouest, J. McRoy, et il enseigne le catéchisme aux Crees et Métis de la région. En septembre 1882, l'église Saint-Vital est construite : Lestanc tombe malade dans la foulée. Rapatrié, il est remplacé par Louis Cochin, un missionnaire tout juste ordonné qui ne connaît pas le Cree. On le retrouve sur place neuf ans plus tard, dans le recensement de 1891¹², accompagné de Louis Dauphin et d'Adéodat Therrien.

C. L'ÉTAT ET LE « BON AGRICULTEUR » : LA PROMOTION DES ANGLO- ET ALLOPHONES

Cette migration ecclésiastique possède un caractère exceptionnel : le migrant dans les Prairies est d'abord et avant tout un cultivateur. On a souvent dit que les gouvernements conservateurs s'étaient désintéressés des courants d'immigration, ce qui serait oublier que les Prairies ont été organisées pour la colonisation. Le retour des libéraux au pouvoir, en 1896, marque cependant un tournant dans la politique canadienne d'immigration, qui devient systématique et organisée. Alors que le gouvernement avait financé quelques efforts ponctuels, il va cette fois mettre sur pied des filières, et un prototype de migrant.

Les objectifs de Clifford Sifton, qui devient ministre de l'Intérieur en 1886, sont clairs : il promet une immigration rurale, massive, du monde entier, à travers toutes les Prairies — le plan organisé de l'Église catholique est battu là en brèche. Son mémorandum adressé au Premier ministre Wilfried Laurier en 1901 résume parfaitement sa vision :

« Notre désir est de promouvoir l'immigration de fermiers et de cultivateurs.

Nous sommes disposés à n'exclure aucun étranger de quelque nationalité

qu'il soit qui semblerait capable de devenir un paysan couronné de succès.

12. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement canadien de 1891*, Territoires du Nord-Ouest, District no 200 (Saskatchewan), Sous-district A (North Battleford), p. 22, l. 16.

[...]

L'augmentation de la population dans nos villes et villages par l'immigration est considérée comme à tout point de vue indésirable et ne contribue en aucune façon à l'objectif qui est constamment poursuivi par le gouvernement du Canada d'encourager l'immigration pour le développement des ressources naturelles et l'augmentation de la production de richesses et de ressources. »¹³

L'*Alien Labour Act* de 1898 définit les conditions de cette migration à visée agriculturaliste : l'entrée comme ouvrier agricole sous contrat est interdite, au profit d'une immigration individuelle par les canaux officiels. Les paysans européens ont par exemple le droit à une prime rendant leur traversée pour ainsi dire gratuite depuis 1890¹⁴. Les francophones, Français et Belges, ne sont pas particulièrement favorisés ; Sifton loue plutôt les mérites des migrants d'Europe de l'Est, allophones apprenant l'anglais à leur arrivée — on reste dans une logique d'affrontement binational et de renforcement de l'identité *canadian* au détriment de la nation « française ». Il les porte aux nues comme le prototype du « bon migrant » :

« quand je parle de bonne qualité, j'ai en tête quelque chose qui est bien différent de ce qui est en tête de l'auteur ou de l'intervenant moyen sur la question de l'immigration. Je pense qu'un paysan robuste portant une peau de mouton, né dans la terre, dont les ancêtres sont des fermiers depuis dix générations, avec une femme bien en chair et une demi-douzaine d'enfants, est [un immigrant] de bonne qualité »¹⁵

13. « Our desire is to promote the immigration of farmers and farm labourers. We have not been disposed to exclude foreigners of any nationality who seemed likely to become successful agriculturalists. [...] It is admitted that additions to the population of our cities and towns by immigration [are] undesirable from every standpoint and such additions do not in any way whatever contribute to the object which is constantly kept in view by the Government of Canada in encouraging immigration for the development of natural resources and the increase of production of wealth and resources. », cité dans Mabel Timlin, « Canada's immigration policy (1896-1910) », dans *Canadian Journal of Economics and Political Science*, no 26, 1960, p. 518.

14. *Sessional Papers*, no 6, 1891, Rapport du ministère de l'Agriculture pour 1890.

15. « When I speak about good quality, I have in mind something that is quite different from what is in the mind of the average writer or speaker upon the question of immigration. I think that a stalwart peasant in a

Alors que Frederick Jackson Turner proclame la fermeture de la Frontière devant l'American Historical Association en 1893, Clifford Sifton théorise le glissement de la Frontière vers le nord, dans l'Ouest canadien. Le mythe du *Last Best West* est né¹⁶.

sheepskin coat, born to the soil, whose forefathers have been farmers for ten generations, with a stout wife and a half-dozen children, is good quality », cité dans Robert Hamilton et Dorothy Shields, *The Dictionary of Canadian Quotations and Phrases*, Toronto, McLelland & Stewart, 1979, p. 458.

16. Harold Troper, *Official Canadian Government Encouragement of American Immigration (1896-1911)*, Thèse de PhD, Université de Toronto, 1971, p. 195.

2. LE LAST BEST WEST : LE MYTHE DU PAYS DE COCAGNE

A. LA DIFFICILE PROMOTION DES PRAIRIES EN FRANCE

L'immigration française n'est donc pas particulièrement favorisée, mais n'est pas non plus combattue. Et pour cause : la France, elle, ne favorise pas l'émigration. L'arsenal législatif français en la matière est répressif : l'article 405 du Code pénal assimile les activités des agences d'immigration au racolage. Il est complété par une loi de 1860 interdisant « les opérations d'engagement ou de transport des émigrans (*sic*) sans l'autorisation du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics »¹⁷. Le ministre des Affaires étrangères Édouard Thouvenel assouplit cette disposition pour le Canada, mais la France favorise d'abord et avant tout l'émigration dans ses propres colonies : le sous-secrétaire d'État à la Marine et aux Colonies Félix Faure accorde en 1884 la gratuité du voyage au Tonkin, et Nouvelle-Calédonie ou au Sénégal.

Le gouvernement québécois nomme cependant Hector Fabre agent général en février 1882, suivi en cela par le gouvernement fédéral cinq mois plus tard. Il est chargé de « faire connaître le Canada en France et sur le continent, non seulement dans le but d'attirer des capitaux dans le pays, mais encore en vue de déterminer un mouvement d'émigration vers la colonie »¹⁸. Français d'Ille-et-Vilaine qui avait émigré au Canada en 1870, Auguste Bodard est quant à lui chargé, de 1887 à 1901, de recruter des immigrants¹⁹, comme le sera après lui Paul Wiallard, de 1903 à la fermeture du commissariat canadien en 1914 — le conflit avec les autorités françaises peut éclater.

Jusqu'à 1984, les consuls de France au Québec sont favorables à l'émigration : le comte de Turenne d'Aynac assimile le déplacement des hommes au déplacement des capitaux et l'émigration canadienne à la possibilité de développer un commerce

17. L. Arnould, « La politique canadienne d'émigration française », *Revue des deux mondes*, mars 1908, p. 401.

18. Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Canada NS 5, f° 21-22, Raynaud à Cruppi, Montréal, 29 mars 1911.

19. Donatien Frémont, *Les Français dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Éditions de la Liberté, 1959, p. 112.

transatlantique²⁰. Son successeur, Alfred Vincelas Kleczkowski est quant à lui opposé à cette émigration. Dans une dépêche au ministre des Affaires étrangères anti-anglais Gabriel Hanotaux, Kleczkowski indique ainsi que

« depuis une quinzaine d'années, de grands efforts ont été faits pour attirer une émigration française dans les plaines de l'Ouest. On peut évaluer à deux mille le nombre des Français qui se sont laissés séduire par les promesses souvent fallacieuses des agents d'émigration. »²¹

Ce chiffre de 2 000 migrants demande des explications. L'étude des recensements de 1881, 1891, 1901 et 1911 permet d'estimer de manière plus ou moins précise l'ampleur de la colonie française au Canada. Pour simplifier, nous avons regroupé les provinces maritimes en une seule catégorie, et les divers territoires à l'ouest de l'Ontario dans une autre catégorie.

	1881		1891		1901		1911	
	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif
Maritimes	300	6,8	272	5,1	354	4,5	546	3,1
Ontario	1549	35,3	1294	24,1	1254	15,8	1879	10,7
Ouest	301	6,9	929	17,3	3153	39,7	9266	52,6
Québec	2239	51,0	2883	53,6	3183	40,1	5928	33,6
TOTAL	4389	100,0	5378	100,0	7944	100,0	17619	100,0

Tableau 1. Population française au Canada selon les recensements de 1881 à 1911.

Ces chiffres permettent de mieux saisir l'évolution géographique de la colonisation française du Canada : alors que le Québec est une destination de choix au

20. Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Canada AS 15, Turenne à Develle, Québec, 15 février 1893.

21. Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Canada AS 3, Kleczkowski à Hanotaux, Montréal, 23 janvier 1897.

début de la période que nous étudions, il est dépassé par les Prairies au tournant du siècle. La figure 10 illustre cette transition.

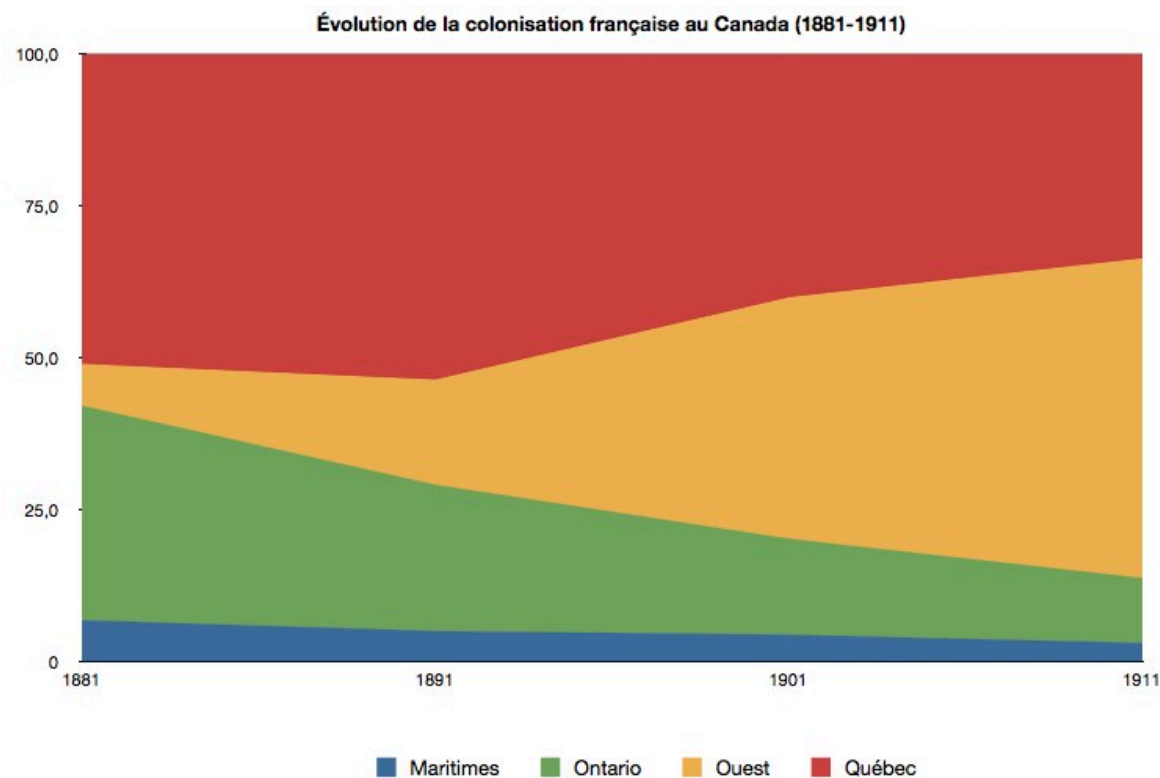


Figure 10. *Évolution de la colonisation française au Canada, 1881-1911.*

Par une simple soustraction, on peut estimer les arrivées nettes dans les différentes régions canadiennes (tableau 2, p. 53). Le recensement n'étant qu'un cliché à un instant t , il convient cependant de redresser cette soustraction en ajoutant au stock originel les personnes décédées dans la population entre deux recensements. On utilise pour cela le taux de mortalité moyen enregistré chez les populations canadiennes-françaises, pour gommer les différences régionales : 21,5 ‰ pour 1881-1890, 21,0 ‰ pour 1891-1900 et 19,0 ‰ pour 1901-1910²². On obtient ainsi le tableau 3, qui reste une estimation grossière : elle ne prend pas en compte les retours, difficilement quantifiables.

22. Georges Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, Albert Lévesque, 1935, pp. 262-263.

	1880s	1890s	1900s
Maritimes	-28	82	192
Ontario	-255	-40	625
Ouest	628	2224	6113
Québec	644	300	2745
TOTAL	989	2566	9675

Tableau 2. Estimation des arrivées nettes.

	1880s	1890s	1900s
Maritimes	-22	88	199
Ontario	-222	-13	649
Ouest	634	2244	6173
Québec	692	361	2805
TOTAL	1083	2679	9826

Tableau 3. Estimation corrigée des arrivées nettes.

Le chiffre qu'avance Kleczkowski, qui écrit en 1897, est ainsi vérifié : il s'en prend directement aux efforts du Commissariat canadien. Il poursuit sa diatribe :

« Parmi ceux là, ceux qui se plaignent de leur sort sont légion ; les privilégiés qui, ayant réussi, grâce à des qualités exceptionnelles, se déclarent satisfaits, sont l'exception. »²³

Deux ans plus tard, il réitère, allant même jusqu'à évoquer un plan pour minimiser l'impact des agences d'immigration de manière suffisamment secrète pour que le Canada n'en prenne pas ombrage :

« nous n'avons pas à favoriser l'émigration de cultivateurs français au nord-ouest canadien. Il importe néanmoins d'apporter beaucoup de discrétion

23. Kleczkowski à Hanotaux, *op. cit.*

dans les moyens employés afin d'empêcher le mouvement de se développer »²⁴.

B. LE GUIDE DU COLON : LA MISE EN SCÈNE DES PRAIRIES

Le portrait dépeint par Kleczkowski est évidemment diamétralement opposé à celui brossé par les brochures, affiches, cartes postales et lettres, témoignages, articles et autres pamphlets qui circulent plus au moins librement en France et ailleurs. On pourrait consacrer des centaines de pages à ces sources riches et diverses, mais nous avons décidé de sélectionner quelques passages d'une seule d'entre elles, qui a été largement diffusée et nous semble résumer l'image des Prairies que pouvait avoir le migrant français au long de notre période.

C'est la Compagnie du Canadien Pacifique qui prend en charge les frais d'impression du *Guide du colon français, belge et suisse*²⁵, dont la première édition paraît en 1894. Le breton Auguste Bodard en est l'auteur : il a émigré au Canada en 1873. En 1886, il prend langue avec les autorités religieuses et politiques des deux côtés de l'Atlantique pour organiser une filière d'immigration franco-européenne : il devient secrétaire général de la Société d'immigration Française²⁶. Son *Guide du colon*, un guide pratique qui dépeint les Prairies de manière flatteuse, est un succès : son édition européenne est rééditée en 1896 et 1897.

24. Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Canada NS 19, Kleczkowski à Delcassé, Montréal, 4 mai 1899.

25. Université de l'Alberta, Bruce Peel Special Collections Library, no 2130, Canada — Department of the Interior, *Canada : Le guide du colon français, belge et suisse*, Paris, Perriaux, 1894.

26. Richard Lapointe et Lucille Tessier, *Histoire des Franco-canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1986, p. 64.

Le District de la Saskatchewan

L'OUEST CANADIEN

F E R M E S
GRATUITES

Cent acres de terre donnés
GRATUITEMENT par le
Gouvernement du Canada.

Pays superbe pour l'élevage, l'industrie
laitière, etc.

RÉCOLTES EN 1901

Augmentation sur l'année
précédente

809,084 Minots

Récoltes immenses au Manitoba et dans les
Territoires du Nord-Ouest: 109 millions de
minots de céréales qui, avec les autres pro-
duits de la terre, ont rapporté aux cultiva-
teurs 50 millions de Dollars.

Figure 11. « Fermes gratuites », une variation (trompeuse) du « terres gratuites » habituel. Source Université de l'Alberta, Bruce Peel Special Collections Library, n° 2745, Fermes gratuites, s.l., s.n., 1904.

Le *Last Best West* étant une étendue de friches à mettre en valeur, Auguste Bodard parle évidemment des « terres gratuites », un vocable que l'on retrouve dans toutes les publications de l'époque et qui désigne les 160 acres de terre (un *homestead*) que peut obtenir un migrant gratuitement. Ou presque : il lui faut déboursier 10 \$ de frais de dossier²⁷, et rester trois ans sur ses terres en les ayant mis en valeur (défrichage, cassage, culture) de manière progressive et très précise (10 acres préparés et labourés la première année, 15 autres la deuxième et encore la troisième année ; 10 acresensemencés la deuxième année, 25 la troisième année) et y ayant élu domicile (érection d'une maison

27. 50 francs de l'époque, soit le prix d'une semaine à dix jours de pension à l'hôtel selon Université de l'Alberta, Bruce Peel Special Collections Library, no 3356, s. n., *Le Canada agricole : l'immigration française*, Edmonton, Imprimerie du Courrier de l'Ouest, 1910.

habitable la deuxième année). Des règles complexes et compliquées à comprendre, même si elles sont là exprimées en français.

Le migrant doit donc disposer d'un capital de départ : « l'émigrant courageux et travailleur, qui n'a que quelques centaines de piastres (800 à 1 000 fr.), réussit souvent mieux que le colon riche incapable de travailler lui-même », assure Bodard. Il se reprend pourtant bien vite : « mais enfin, il faut un peu d'argent ». Les fourchettes qu'ils proposent sont bien plus hautes : 1 500 francs au moins (300 \$), 2 000 à 3 000 francs au mieux. De fait, les frais de dossier pour le *homestead*, les matériaux de construction d'une maison et son mobilier, deux bœufs, une vache, une charrue et sa herse, les provisions d'un an pour une famille de cinq et quelques outils valent 2 500 francs. C'est certes bien moins qu'en France, où l'hectare de terre vaut 3 000 francs et une maison meublée 8 000 francs dans la Touraine du milieu du XIX^e siècle, mais c'est une somme conséquente pour un cultivateur gagnant 1,25 franc par jour : ce ne sont pas les plus pauvres qui partent.

« À cause de son étendue, le Canada possède une grande variété de climats », écrit Bodard. La rigueur de l'hiver canadien ? Comme dans de nombreuses autres publications de l'époque, elle est sublimée en un aspect hautement bénéfique :

« la neige qui couvre le sol en hiver, protège les prairies, le blé semé l'automne, et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts. Elle tombe généralement vers la fin de novembre et elle disparaît au commencement d'avril. Au bout de quelques années, on en vient à préférer le froid vif et sec et la neige du Canada aux brumes, à la pluie et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. »

La secrétaire de la Société d'immigration française s'emporte contre les « gens éminents » calomniant « un pays qu'ils ne connaissent malheureusement pas » : le Canada n'est ni froid ni sauvage, il est revigorant et viril — en somme, « un des beaux pays du monde (*sic*) ».

Au climat météorologique romancé s'ajoute un climat économique favorable : « au Canada, il n'y a pas d'impôts, la terre y est pour rien ou à peu près et d'une si grande fertilité qu'il n'est pas besoin d'engrais », s'exclame Bodard. Les Prairies, véritable pays de cocagne, sont donc prêtes à récompenser celui qui est prêt à suer sang et eau : l'agent multiplie les exemples de migrants français ayant réalisé un bénéfice de 5, 6, 10 ou même 12 000 francs deux ans après leur arrivée.

Ce voyage à reculons nous permet de mieux comprendre les conditions de la migration et l'imaginaire du migrant. Le *Last Best West* est un nouveau Far West, mais un Far West ordonné (*homestead*), accessible (infrastructures de communication et de transport) et sûr (Police montée). Mieux encore, c'est un véritable pays de cocagne, un nouvel Éden où les terres sont gratuites, les récoltes faramineuses, le succès promis. La vision de Kleczkowski, qui s'inscrit en faux, rappelle que par delà la propagande, la réalité est moins parfaite : si l'on exclut la migration ecclésiastique, qui possède un caractère exceptionnel, la migration française est faible — il n'y a aucune raison de partir d'un pays où la pression démographique est faible à un moment de migrations internes, des campagnes à la ville. Pour autant, il faut étudier les quelques Français qui ont fait le pari de l'Ouest, partant souvent avec femmes et enfants : comme d'habitude, la vérité est sans doute entre la vision idéaliste d'un Ouest paradisiaque et la caricature forcée des Prairies infernales.

DEUXIÈME PARTIE. SUCCÈS ET ÉCHECS DE LA COLONISATION AGRICOLE FRANÇAISE

Entre l'avis critique de certaines élites françaises et le discours angélique de la propagande canadienne, il faut discerner le vrai du faux. Par son caractère statique, le recensement permet de brosser le portrait de la population française à un instant t ; en cumulant plusieurs recensements, on peut espérer être capable de retracer en partie l'expérience de la colonisation française des Prairies.

Les recensements de 1881 et 1891, que nous avons évoqués dans la première partie, sont composés en grande partie de clercs. Alors que le Canada adopte une politique d'immigration favorisant résolument l'arrivée d'agriculteurs, les recensements de 1901 et 1911 font apparaître que les Français des Battlefords sont tous ou presque des fermiers et cultivateurs. Le recensement de 1906 est taillé sur mesure pour l'étude de cette spécificité : il a été conçu par les autorités canadiennes comme un outil pour mesurer le développement agricole des Prairies.

Les limites de la source que sont les recensements empêchent en grande partie de suivre les personnes dans le temps, mais on retrouve une famille d'un recensement à l'autre, ce qui laisse entendre que certains ont connu le succès. La présence de plus en plus importante de pensionnaires à mesure que le XX^e siècle se déroule laisse cependant penser que tous n'ont pas été aussi chanceux.

Loin d'être un paradis sur Terre ou au contraire un univers hostile prêt à dévorer le migrant inexpérimenté, les Prairies, du moins telles qu'on peut les voir à travers les Battlefords, sont le terrain d'expériences diverses interdisant les conclusions faciles.

CHAPITRE I. DES MIGRANTS JEUNES, MARIÉS ET MOBILES

Âge, statut matrimonial, composition de la cellule familiale, profession... : le recensement fournit un certain nombre de données permettant de brosser le portrait des migrants — et, dans une certaine mesure, de retracer leur parcours, et pourquoi pas d’appréhender leur projet.

1. DES MIGRANTS EN ÂGE D'ÊTRE MARIÉS ET D'AVOIR DES ENFANTS

Les neuf Français présents aux Battlefords en 1901 ont en moyenne 27 ans et quatre mois ; les 37 Français peuplant les deux villes et leurs environs en 1906¹ ont en moyenne deux mois de moins ; en 1911, les 11 migrants transatlantiques ont à peine 24 ans en moyenne. On aurait tôt fait de décréter que les migrants sont de plus en plus jeunes : ce serait d'abord aller un peu vite en besogne d'un point de vue purement statistique (population négligeable), mais aussi se laisser tromper par la structure de l'immigration française aux Battlefords.

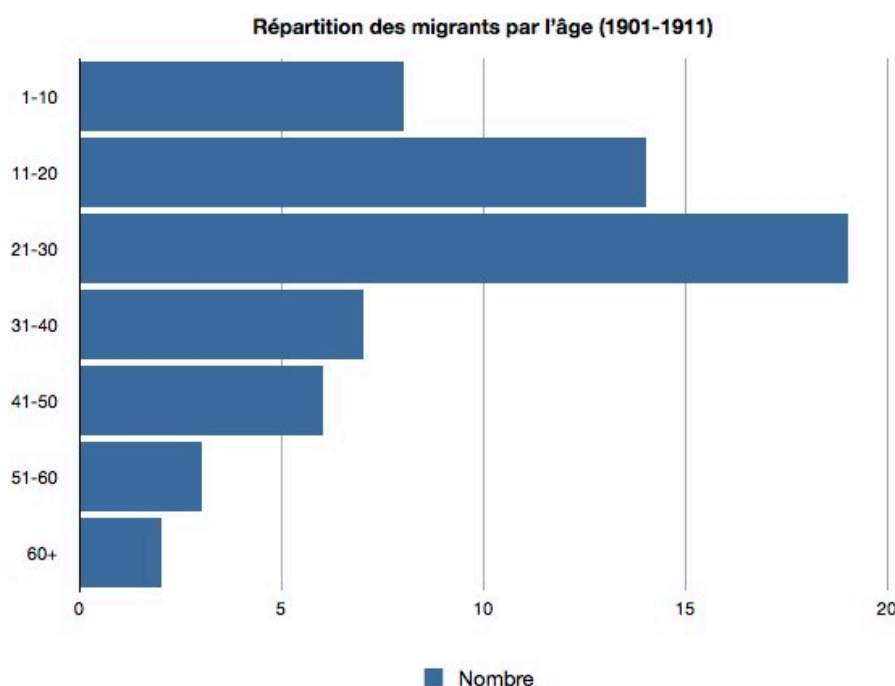


Figure 12. Répartition des migrants par l'âge (1901-1911).

La répartition des migrants par l'âge est très décalée : la moyenne de l'âge est tirée vers le bas du fait de la présence de nombreux enfants (22, contre 37 adultes).

1. Les sous-districts de recensements de 1901 et 1911 d'une part, 1906 d'autre part, ne sont pas identiques. Les deux recensements de la population permettent de se concentrer sur les deux villes, alors que le recensement de l'agriculture englobe les deux villes et leurs environs (une zone au nord-nord-est d'une centaine de kilomètres carrés, jusqu'aux rives du lac Jackfish).

Si l'on ne conserve que les adultes, définis comme les personnes âgées de 21 ans et plus, la lecture est différente. La moyenne passe en effet à 40 ans et six mois en 1901, 34 ans et 8 mois en 1906, 34 ans en 1911 : on observe certes un certain rajeunissement sur la période, qu'il conviendra d'expliquer, mais aussi et surtout que cette population de trentenaires est à même d'être mariée et d'avoir des enfants.

Il faut donc immédiatement se poser la question du genre : alors que les recensements de 1881 et 1891 sont exclusivement masculins, les femmes sont de plus en plus présentes dans la population française des Battlefords au XX^e siècle.

	1881	1891	1901	1906	1911
Masculin	100	100	78	74	45
Féminin	0	0	22	26	55
Total	100	100	100	100	100

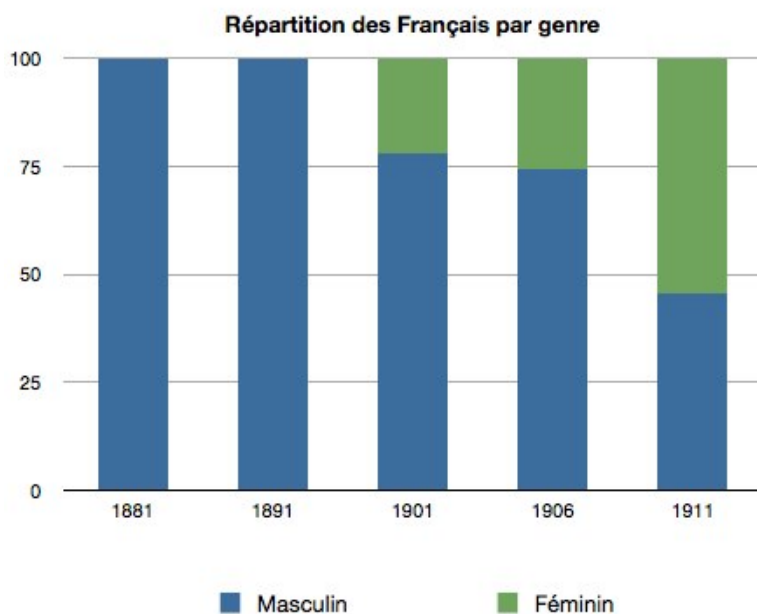


Figure 13. Répartition des Français par genre.

On comprend que la migration du XX^e siècle est de nature bien différente de celle du XIX^e siècle : les oblats poussés par la mission sont remplacés par des familles, ou des couples au moins, d'agriculteurs venant mettre en valeur l'Ouest canadien. On retrouve

cette structure chez les Français de Montréal par exemple², mais la migration française des Battlefords semble posséder des traits spécifiques.

Alors qu'il y a plus d'hommes que de femmes chez les Français de Montréal (61 % d'hommes pour 39 % de femmes en 1911, une proportion commune chez les migrants du début du XX^e siècle), le rapport est inverse à Battleford (55 % de femmes pour 45 % d'hommes). Il est difficile de conclure en une originalité du peuplement des rives de la rivière Bataille : on atteint là une limite de l'étude de cas très localisée, où la faiblesse de la population fait d'autant ressortir les « accidents statistiques » — il n'y a que onze Français dans les Battlefords de 1911, seulement une femme de plus que d'hommes.

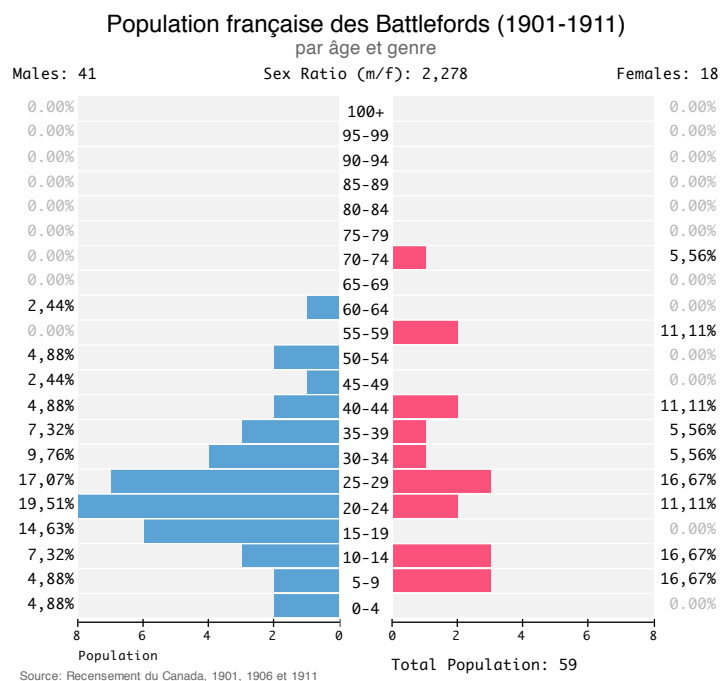


Figure 14. Population française des Battlefords par âge et genre (1901-1911).

L'interprétation de la classique pyramide des âges dépend elle aussi de cette limite statistique : les recensements de 1901, 1906 et 1911 font apparaître 59 Français, avec un ratio hommes/femmes de 2,278 (41 hommes pour 18 femmes). Il est donc plus facile de

2. Voir notamment, pour 1911, Fanny Kittel, *Les immigrants français d'après le recensement de 1911*, mémoire de master 1, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2009, pp. 44-48.

faire ressortir la jeunesse de la population chez les hommes que chez les femmes : la population féminine n'est pas suffisante pour lisser les résultats à travers les classes d'âge. On peut cependant confirmer la sur-représentation du groupe de 20-34 ans, des migrants dans la force de l'âge, ayant la capacité de voyager, travailler, se marier et avoir des enfants.

2. DES FAMILLES ET DES CÉLIBATAIRES PARTANT À L'AVEVENTURE

Cette conclusion appelle à l'étude des statuts matrimoniaux des adultes français des Battlefords. Si l'on cumule les trois recensements, on obtient une répartition très similaire à celle constatée chez les migrants français de Montréal en 1901 et 1911 : la moitié des hommes adultes et le quart des femmes adultes sont célibataires³.

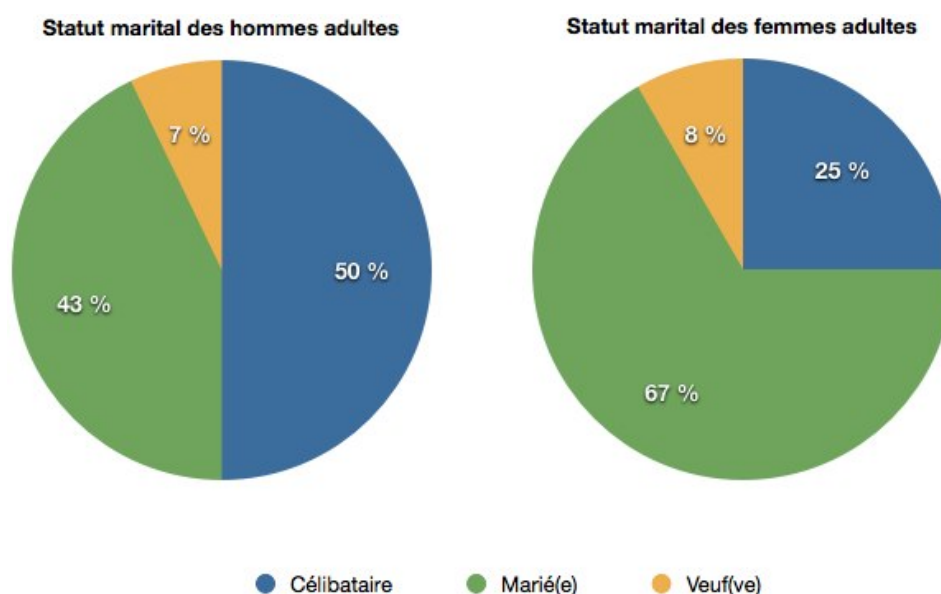


Figure 15. Statut matrimonial des Français adultes (1901-1911).

La structure de la population évolue cependant de manière significative entre 1901 et 1911. En 1901, la présence française dans les Battlefords se résume à deux familles : un père veuf et ses cinq enfants (dont un adulte célibataire) et un couple et leurs quatre enfants. En 1906, six familles et deux couples sans enfants sont installés entre Bataille et Saskatchewan, ainsi que plusieurs célibataires, dont trois habitant ensemble et trois frères ayant chacun leur domicile. Le paysage est similaire en 1911 : les deux Battlefords accueillent deux familles et plusieurs célibataires.

3. Voir par exemple Fanny Kittel, *op. cit.*, pp. 48-53. 42 % des 117 hommes adultes et 25 % des 69 femmes adultes des quartiers montréalais de St-Jacques et Ste-Marie sont célibataires en 1911.

Les trois quarts des femmes adultes font partie d'une famille ; la plupart sont des épouses, mais M^{me} Nédilie se distingue en étant veuve et chef de foyer à Meota en 1906⁴. On ne sait rien d'elle ou presque, mais sa famille peut nous en apprendre sur elle. Née en 1848, elle arrive au Canada en 1903 avec son fils Thomas, alors âgé de 17 ans, et sa fille, Jennie, alors âgée de 21 ans. Elle donne naissance sur le sol canadien à une petite Suzanne : on peut utiliser cet enfant comme traceur pour savoir qu'avant de s'établir à Meota, les Nédilie ont résidé en Manitoba, lieu de naissance de Suzanne en 1903. M^{me} Nédilie, dont le prénom nous échappe, a pu arriver sans son mari : il était au moins vivant jusqu'en 1902. Il semble cependant que le couple soit arrivé ensemble au Canada et que M^r Nédilie y soit mort, provoquant la migration de l'aîné de ses fils, Corentin, en 1904 (il a alors 22 ans).

Jeune femme adulte, Jennie Nédilie est une des trois Françaises célibataires des Battlefords. La deuxième est Anna Bauyet, qui réside elle aussi sur les rives du lac Jackfish en 1906 : âgée de 70 ans, c'est une servante aux services d'une famille française dont nous aurons l'occasion de reparler⁵. Ne reste donc qu'une seule Française ayant migré de son propre chef dans l'Ouest canadien : la migration féminine est d'abord et avant tout, au début du XX^e siècle, un effet secondaire de la migration masculine dans le cadre du déplacement de la cellule familiale.

4. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement de la population et de l'agriculture des Provinces du Nord-Ouest*, Saskatchewan, District de la Saskatchewan, Sous-district 26A, p. 4, l.16. Meota, sur les rives du lac Jackfish, se situe à 35 kilomètres au nord de North Battleford.

5. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement de la population et de l'agriculture des Provinces du Nord-Ouest*, Saskatchewan, District de la Saskatchewan, Sous-district 26A, p. 1, l. 40.



Figure 16. Les hôtels de King Street en 1909. Source University of Saskatchewan Library, Special Collections, Pamphlet Collection. LXX. Postcard Views of Early Saskatchewan 770-1023, « Black and white photograph of King Street looking towards the north. The street is lined with businesses. The buildings appear to be wooden. Canadian Souvenir Post Card with a divided back and hand written correspondence. Published for N. T. Brown, Battleford and North Battleford, Sask. Dated July 11, 1909 », LXX-1021.

Cette femme, Louise Niogret, demeure en 1911 sur la King Street de North Battleford, aujourd'hui la 101^e rue. Son nom évoque la région Rhône-Alpes, plus précisément l'Ain : à la fin du XIX^e, on trouve des Niogret à Ambérieu-en-Bugey, à Oyonnax, ou encore au Petit-Abergement, où des descendants sont encore présents. Il nous a malheureusement été impossible de retrouver cette Louise Niogret en particulier dans les archives françaises⁶. Son parcours est quelque peu exceptionnel : arrivée au Canada en 1904, elle parle le français comme l'anglais, et travaille 60 heures par semaine comme concierge dans un hôtel de North Battleford. Elle y perçoit 300 \$ par an, le salaire

6. Archives départementales de l'Ain, Registres paroissiaux et d'état-civil, Registres des baptêmes, mariages et sépultures de Billiat, Corlier, Jasseron, Le Petit-Abergement et Mornay. Aucune des Louise Niogret portées dans ces registres ne peut correspondre à celle apparaissant dans ce recensement (date de naissance).

le plus faible des employés à temps plein de la rue, deux fois moins que le cuisinier du restaurant de l'hôtel par exemple.

3. UNE POPULATION MOUVANTE

L'expérience de migration est aussi une expérience de migrations — par d'autres pays avant le Canada, plus à l'ouest, au Yukon, de l'autre côté de la frontière américaine ou... de retour en France.

Les Warwick sont l'exemple d'un chemin de migration indirecte : le mari est né en Angleterre en 1871, sa femme en France dix ans plus tard⁷. Leur premier enfant, un garçon, naît en France en 1903 : tout laisse à penser que la France a été une destination intermédiaire pour ce migrant anglais (les raisons nous échappent cependant : passage par les ports français ?), avant le départ la même année pour le Canada, où le couple s'établit directement à Battleford, où il aura deux autres enfants, en 1904 et 1906.

Les Bélanger, eux, arrivent au Canada en 1882⁸. Émilien, le père de famille, est veuf en 1901 ; son dernier enfant ayant alors 3 ans, on peut penser qu'il a traversé l'Atlantique avec sa femme, décédée entre 1898 et 1903. Il débarque avec ses deux fils, Placide (âge alors de 4 ans) et Georges (alors nourrisson), ainsi que sa fille Joséphine (alors âgée de 2 ans). Il attend six ans avant d'avoir un nouvel enfant, Jules, qui naît en 1868, dix ans avant son petit frère, Rémy. Encore une fois, les enfants servent de traceurs et permettent de savoir que la famille Bélanger s'est établie dans l'ouest depuis au moins 13 ans en 1901, mais pas dans la zone des Battlefords. Provenant d'un milieu rural, il est cultivateur, comme ses deux plus grands fils, qui travaillent sur les terres de la famille : le lot 19, sur la partie nord de 25^e rue, un lopin de terre dans la ville de North Battleford⁹. Il n'apparaît pas dans les recensements de 1906 et 1911, mais est mentionné dans celui de 1916, que nous n'avons pas dépouillé : a-t-il échappé, lui et sa famille, à l'agent du recensement pendant quinze ans ? Est-il parti ailleurs avant de revenir, hypothèse plus probable ? Notre source ne peut nous le dire, mais il ne serait pas étonnant que le règlement complexe du

7. Leurs prénoms nous sont inconnus. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement de la population et de l'agriculture des Provinces du Nord-Ouest*, Saskatchewan, District de la Saskatchewan, Sous-district 33, p. 20, l. 11.

8. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement canadien de 1901*, Territoires du Nord-Ouest, District no 205 (Saskatchewan), Sous-district D (North Battleford), p. 7, l. 6.

9. Saskatchewan Archives Board, Government Records, Saskatchewan Homestead Records, #2350262.

homestead et la pression immobilière en ville aient poussé la famille hors de North Battleford (Émilien Bélanger n'a formulé qu'une seule demande de *homestead* en Saskatchewan).

On perd la trace de bien des migrants d'un recensement à l'autre, preuve s'il en faut de la mobilité dans le pays d'arrivée, mais aussi des lacunes du recensement. Heureusement, on réussit parfois à retrouver des individus d'une décennie à l'autre, ce qui nous permet de raconter l'histoire de leur succès — ou de leur échec.

CHAPITRE II. LES SUCCÈS DE LA MIGRATION FRANÇAISE: DES FAMILLES ÉTABLIES DURABLEMENT

L'hypothèse ayant présidé à l'utilisation de plusieurs recensements était la possibilité de suivre des migrants dans le temps, apprécier la durée d'un projet de migration et évaluer son succès.

1. LES HUARD : UNE FAMILLE DE FERMIERS ENTREPRENANTE

On connaît l'histoire de Charles Joseph Huard par le biais des recherches généalogiques de son arrière-petit-fils, Bradley Kassian¹⁰. Il naît près de Nice le 2 décembre 1856, cinq ans avant la cession de la région à la France. Il épouse Eulalie Antoinette Gautier, née à Nice le 25 mars 1852, en 1882. Le couple habite à Nice et a trois enfants : Charles Joseph, né le 16 décembre 1883 ; Louis, né le 3 décembre 1884 ; Camille, né le 13 février 1888.

6	13	13	Charles Huard	m	w	head	m	Dec 2	1856	44	France
7			Eulalie Huard	w	wife	m	Dec 12	1856	44		
8			Charles Huard	m	w	son	S	Dec 16	1883	17	
9			Louis Huard	m	w	son	S	Dec 3	1884	16	
10			Camille Huard	m	w	son	S	Feb 13	1888	13	
11			Eugene Huard	m	w	son	S	Mar 12	1900	1	N.W.J.

Figure 17. Les Huard dans le recensement de 1901.

Charles père émigre à North Battleford en 1892¹¹, et n'est rejoint par sa famille que l'année suivante, sans que l'on connaisse les raisons précises de ce mécanisme : s'agissait-il de s'assurer de la pérennité du projet de migration ? Il prend successivement deux *homesteads*, le carré nord-ouest et le carré sud-est de la section 22-43-14 W3, au sud de North Battleford. Il se fait même représenter par son fils Louis pour ajouter à ses possessions le carré sud-est de la section 22-43-14 W3¹², et achète le droit de concession de D'Arcy E. Boulton sur le carré sud de la section 22-45-12 W3. Ses fils Charles, Louis et Camille n'auront aucun mal à s'établir à leur tour dans la région, quoiqu'un peu plus loin des Battlefords.

10. Voir notamment myfamily.com — *Charles Joseph Huard, Nice France* [En ligne] — Accès [<http://boards.ancestry.myfamily.com/thread.aspx?mv=flat&m=2&p=localities.weurope.france.alpes-maritimes>] — Consulté le 8 février 2011. Bradley Kassian vit à Coquitlam, en Colombie-Britannique.

11. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement canadien de 1901*, Territoires du Nord-Ouest, District no 205 (Saskatchewan), Sous-district D (North Battleford), p. 2, l. 6.

12. Saskatchewan Archives Board, Government Records, Saskatchewan Homestead Records, #1248087 et #1248093, #1246311 et #1849269. En tant que conscrit de la guerre des Boers, Boulton avait le droit à 320 acres gratuits, droit qu'il a revendu à Huard.

Huard possède certes une certaine facilité à prendre des terres, mais la succession chronologique de l'obtention de ces concessions jette le doute : passe-t-il d'un carré à un autre au fur et à mesure de l'échec de la mise en valeur dans les temps pour obtenir la gratuité ? Possible, ses revenus faibles (250 \$ de gages annuels) semblant le confirmer. Pourtant, l'établissement de la famille entière sur différentes terres ne permet pas de tout à fait trancher, et ferait même pencher la balance en faveur d'un certain succès. Sans bétail, Charles Huard est un des rares cultivateurs de la région, plutôt favorable à l'élevage. Une partie de son revenu est donc dégagé en nature, et la chronologie de ses prises de concessions, qui se superposent, laisse à penser qu'il jouait en fait le jeu de la rotation des terres.

À North Battleford, Eulalie donne naissance à Eugène le 12 mars 1900 : il apparaît dans le recensement de 1901. On ne retrouve ensuite pas les Huard dans les recensements de la ville. Ils apparaissent néanmoins dans le recensement de 1906, dans une zone à quelques dizaines de kilomètres au nord : Charles y a pris de nouvelles terres, et son dernier-né, Alphonse (mai 1901), apparaît sur la souche. En 1911 et 1916, les Huard apparaissent à nouveau dans des recensements autour des Battleford — le prénom d'Eulalie changeant d'orthographe à chaque occasion, ici Edalie, là Helena.

Il est donc difficile de contester le succès des Huard, qui ont établi une présence terrienne certes modeste, mais solide, à North Battleford et dans la région. Un projet durable : Charles Joseph meurt le 26 septembre 1914 à l'hôpital de Saskatoon.

2. LES BIDART : UNE FAMILLE FRANÇAISE DE BATTLEFORD

Les Bidart sont un autre exemple de réussite française aux Battleford, même si on en connaît un peu moins sur leur parcours, et que leur succès est plus modeste. Pierre Bidart naît en avril 1870, trois mois après sa femme Léonie¹³. Leurs quatre premiers enfants naissent en France : Marie-Yvonne en 1898, Émile en 1900, Yvonne en 1901 et Auguste en 1904. Ils émigrent à Battleford en 1905, faisant là un choix original alors que l'essentiel des migrants (72 %) préfère North Battleford, où passe le rail.

No.	Name	Sex	Age	Birth Date	Birth Place	Birth Year
13	Bidart Pierre	M	Head	74	April	1870
	" Léonie	F	Wife	71	Jan	1841
	" Marie Yvonne	F	Daughter	5	Feb	1898
	" René Emile	M	Son	5	Oct	1900
	" Yvonne	F	Daughter	5	Feb	1901

Figure 18. Les Bidart dans le recensement de 1911.

Ils s'installent sur le carré nord-est de la section 22-44-17 W3¹⁴, ou du moins sur une partie de ce carré : ils sont moins bien dotés qu'une famille comme les Bourette, installés dans la section 32-48-17 W3, près de Jackfish Lake¹⁵. Avec 19 chevaux, 22 vaches laitières, un cheptel bovin de 189 têtes et quatre cochons, alors que les Bidart ne déclarent pas de bétail, ils s'imposent comme la famille française ayant le plus grand élevage. Française ou plutôt franco-manitobaine : Louis Bourette est né au Manitoba, et a pris comme épouse une migrante française, Marie, qui a traversé l'Atlantique avec ses deux enfants.

Les Bidart sont néanmoins la seule famille qui ne « déménage » pas dans la période : on les retrouve dans le recensement de 1911. Un petit Albert et une petite

13. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement de la population et de l'agriculture des Provinces du Nord-Ouest*, Saskatchewan, District de la Saskatchewan, Sous-district 33, p. 20, l. 27.

14. Saskatchewan Archives Board, Government Records, Saskatchewan Homestead Records, #329764.

15. Bibliothèque et Archives Canada, Fonds de Statistique Canada, série RG31-C, *Recensement de la population et de l'agriculture des Provinces du Nord-Ouest*, Saskatchewan, District de la Saskatchewan, Sous-district 26A, p. 1, l. 36.

Gertrude Léonie sont nés entre-temps à Battleford, respectivement en 1909 et 1910¹⁶. La profession de Pierre Bidart en 1906 est illisible, mais il déclare alors percevoir 500 \$ de gages chaque année pour 70 heures de travail par semaine « en ville », une somme modeste pour un poste semble-t-il lié à l'administration provinciale (tous ses voisins travaillent pour le gouvernement provincial).

Peut-on qualifier l'expérience des Bidart de réussite ? Rien n'est moins sûr : c'est une famille aux moyens plus limités que d'autres, ce qui pourrait expliquer son absence de mobilité. Mais force est de constater la présence continue de la famille à Battleford, son ancrage local très fort, qui peut être qualifié de belle réussite.

16. On connaît par ailleurs bien la vie d'Albert « Ab » Bidart. Né le 22 janvier 1909, il a poursuivi une carrière de joueur de baseball professionnel (North Battleford UCT, Western Canada Baseball League) et d'entraîneur. Il est l'oncle d'Emile Francis, joueur de hockey (New York Rangers, National Hockey League) et inventeur du gant spécifique aux gardiens. Décédé le 14 juin 1977, Albert Bidart a été récemment intronisé au Baseball Hall of Fame.

3. DES FAMILLES TYPIQUES

Ces deux familles peuvent être qualifiées de familles emblématiques : un couple de trentenaires, trois à cinq enfants, tel semble être le prototype de la famille de migrants — le prototype de la famille de Français.

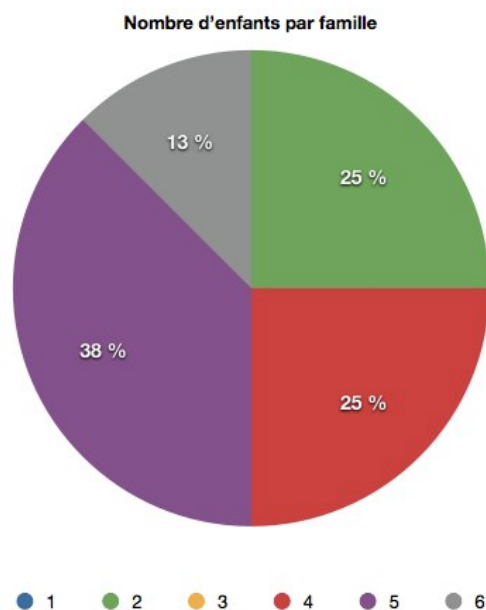


Figure 19. Nombre d'enfants par famille.

Qui dit couple dit souvent (tout le temps en 1901 et 1911, 8 fois sur 10 en 1906) enfants, donc famille. Dans ce cadre, la femme est toujours femme au foyer : l'homme est celui qui va au-dehors et pourvoit aux besoins de la famille. Si l'on exclut Pierre Bidart, dont on ne connaît pas la profession, un seul chef de famille n'est pas un cultivateur, autre grande constante dans ces Prairies. Jean Bryand, qui apparaît dans le recensement de 1911, déclare en effet être ingénieur. Les champs ne sont cependant pas loin : il travaille dans un moulin 52 heures par semaine, pour 900 dollars par an.

À ces cellules familiales s'opposent les couples sans enfants, trois apparaissant dans le recensement de 1906. Les Malhomme, 19 et 24 ans, sont jeunes et viennent seulement d'arriver au Canada (1905) ; les Frachey sont arrivés en 1904 et sont à peine plus vieux (29 et 26 ans) : lui vient de Belgique, elle de France ; les Lechat ont un âge plus

avancé (60 et 56 ans), et rien à prouver : ils possèdent 180 têtes de bétail, huit laitières, deux cochons et sept chevaux. Impossible de connaître leur histoire et de comprendre les raisons de cette structure spécifique.

CHAPITRE III. UNE MIGRATION RÉCENTE ET MODESTE

Les cas d'échec du projet de migration nous échappent : le recensement ne peut pas observer les retours. Il permet cependant de déceler des éléments plus fragiles dans la structure de la population française.

1. UNE MIGRATION SOUVENT RÉCENTE

La présence de ces couples sans enfants offre un contrepoint au « modèle » classique de la famille de trentenaires à trois enfants : on remarque que malgré le caractère réduit de cette population, plusieurs individus sont atypiques et posent un certain nombre de questions.

À partir de 1901, les recensements permettent de savoir au cours de quelle année un migrant est entré sur le sol canadien : cette donnée permet non seulement de reconstituer le parcours des migrants (date comme nœud d'un fil continu, le fil du temps de la migration), mais aussi de juger de la dynamique des flux migratoires (date comme inflexion d'un flux).

Tous les Français présents dans les recensements de 1901 et 1911 répondent à l'agent du recensement lorsqu'il demande l'année d'arrivée au Canada. Au contraire, neuf des 39 Français interrogés (23 %) en 1906 s'abstiennent : le couple Bourette (qui ne répond donc pas pour ses deux enfants), Jules Boutenick, le couple Lechat et les frères Bélanger. Un couple de trentenaires avec deux enfants, un couple d'âge mûr (56 et 60 ans) sans enfants, un célibataire travaillant comme domestique, deux frères à la tête d'un troupeau de 145 têtes. Les profils, et les raisons de ne pas répondre, sont diverses : incompréhension certes (d'un côté comme de l'autre), mais aussi et peut-être plus probablement volonté d'échapper à certains leviers administratifs (habiter quatre ans au Canada permet d'engager les démarches visant à la naturalisation).

Cinquante Français répondent : les arrivées les plus récentes remontent à quelques mois, les plus anciennes à dix-neuf ans. Les deux tiers de migrants français sont au Canada depuis moins de cinq ans ; le tiers, même, n'est là que depuis un an. À peine 12 % sont établis depuis au moins 10 ans.

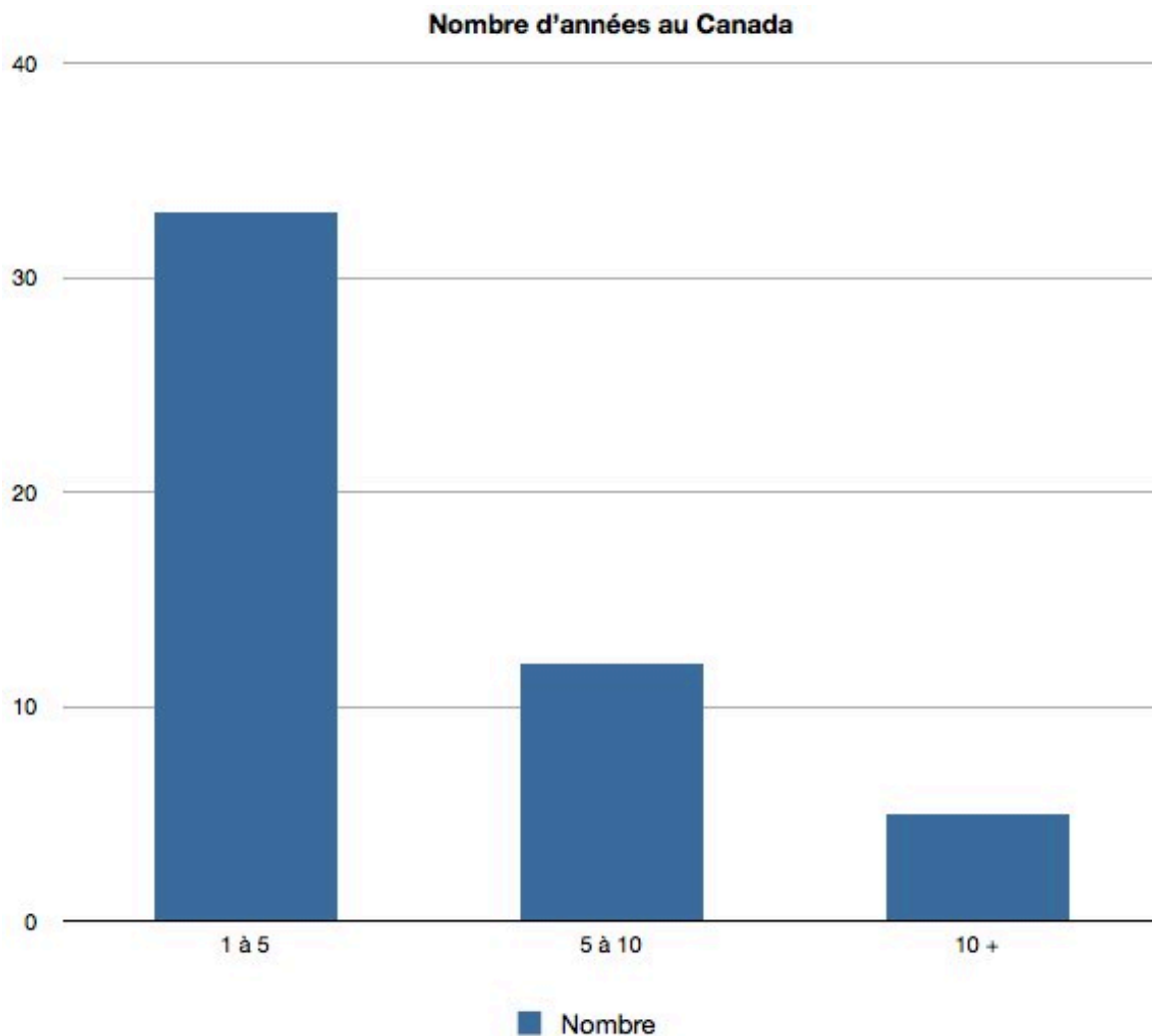


Figure 20. Nombre d'années passées au Canada par les migrants français.

On observe une répartition différente selon le recensement : les migrants présents à Battleford en 1901 sont établis en moyenne depuis plus longtemps que ceux de 1906 et 1911 (13 ans contre 3 ans et 1 mois). Le recensement de 1901 se limitant à deux familles, il est cependant peut-être périlleux d'en tirer des conclusions trop définitives. On peut cependant remarquer les évolutions entre 1906 et 1911 : alors que tous les migrants sauf un sont établis au Canada depuis moins de cinq ans en 1906, la situation semble se décanter en 1911, ou plus de la moitié des migrants sont installés depuis au moins cinq ans.

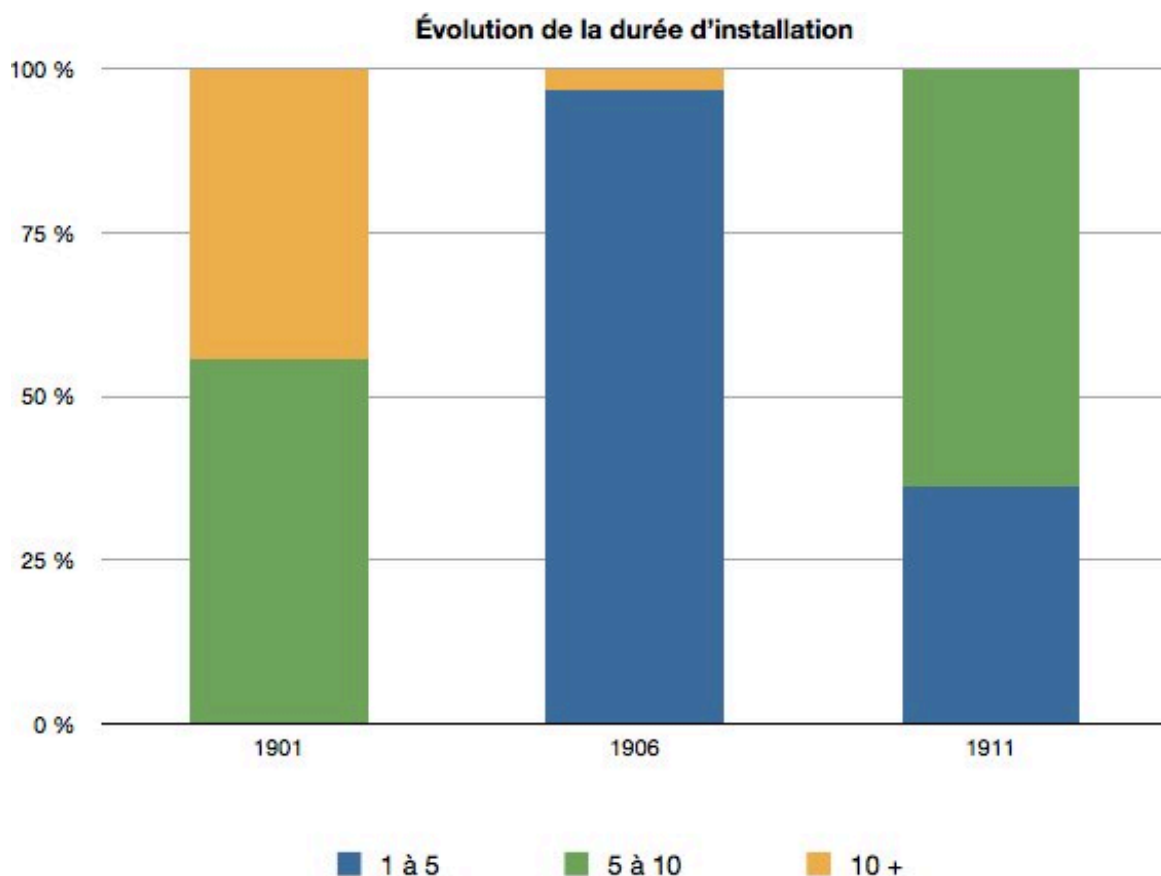


Figure 21. *Évolution de la durée d'installation.*

Les migrants français installés aux Battlefords sont donc des migrants récents, ce qui tend à confirmer la relative simplicité des parcours de migration : l'objectif était bien l'Ouest et ses prairies. Les structures familiales confirment : on ne trouve aucun enfant né ailleurs qu'en France ou dans les Prairies, ce qui indique que les trajets étaient directs. Reste que cette fraîcheur de l'installation, combinée au caractère mouvant de la migration, peut faire peser le doute sur l'intégration des migrants français au reste de la population.

2. EMPLOYÉS DE VILLE ET PENSIONNAIRES

Avant d'explorer cette question, il faut néanmoins aborder un dernier point de la structure de la population française des Battlefords : sa composition socio-économique.

En 1901 et en 1911, l'agent du recensement s'enquiert du salaire des sondés. Des six foyers français interrogés aux Battleford, quatre seulement répondent : on sait que Charles Huard a perçu 250 \$ de gages en 1900, tandis qu'en 1910, Louise Niogret gagnait 300 \$, soit 200 \$ de moins que Pierre Bidart et trois fois moins que Frédéric Bryand. Tous néanmoins, déclarent travailler à plein temps, 52 semaines par an.

Les salaires varient donc du simple au quadruple, du fermier vivant sur sa terre dont l'essentiel des revenus est en nature (Huard) à la concierge d'hôtel, jeune célibataire hébergée sur son lieu de travail, sorte de fourmi touchant un salaire modeste comparé à d'autres postes dans le même lieu en passant par l'employé de ville dont le salaire est dans la moyenne constatée partout ailleurs dans la ville¹⁷. L'ingénieur Frédéric Bryand se distingue du lot : col blanc, il dispose d'un salaire lui permettant de faire vivre aisément sa femme et ses deux enfants.

Un fermier, trois employés de ville : cette structure peut étonner alors que le discours martelé par les autorités canadiennes est destiné à attirer des migrants agriculteurs. Le centrage sur les Battlefords, ville et village, déforme légèrement la perspective : s'il y avait des champs dans la ville au XIX^e siècle, au XX^e siècle, les jumelles prennent l'apparence de petites villes où la voiture fait son apparition. Ne perdons cependant pas de vue que les plus beaux succès sont des succès d'agriculteurs profitant particulièrement du développement des Prairies, les Huard et les Bourette en tête.

Peut-on dès lors s'étonner de trouver des pensionnaires dans la population française des Battlefords ? La littérature de propagande, comme l'œuvre d'Auguste Bodard que nous avons évoquée, dresse un portrait sans équivoque du « bon migrant »,

17. Un simple relevé à plusieurs endroits du recensement de 1911 montre que l'essentiel des personnes déclarant un revenu perçoivent entre 300 et 500 \$. Ce simple relevé suffit : avec seulement quatre personnes déclarant un salaire, on ne peut de toute manière pas dresser un portrait socio-économique définitif.

dépeignant en creux le « migrant indésirable » : un garçon de ville trop pauvre pour s'établir ou encore trop riche pour avoir peur de l'échec, un migrant qui ne sera pas utile au Canada en logeant à l'hôtel au lieu de prendre un *homestead* et de participer au défrichage de la prairie. Les Battlefords sont au cœur des Prairies, mais ce sont aussi des villes : elles attirent une population différente et sont un terrain privilégié pour la pension, qui nécessite des infrastructures (hôtel ou maison suffisamment grande, position privilégiée).

Le pensionnaire a quatre identités : il est celui qui n'a pas encore tenté sa chance, celui qui l'a tenté et a échoué, celui qui ne parvient pas à prendre son indépendance, ou celui qui ne fait que passer. Dans tous les cas sauf le dernier, la pension est une solution de repli en même temps qu'un tremplin : le logeur qui trouve là un revenu complémentaire¹⁸ est aussi un lien social, une interface avec la communauté en place, un vecteur d'intégration. Les quatre Français pensionnaires qui apparaissent dans notre population sont tous célibataires, et représentent chacun une facette différente.

Deux de ces pensionnaires apparaissent dans le recensement de 1906 : se concentrant sur l'agriculture, son formulaire ne nous permet pas de cerner de manière convenable ces migrants. Félix Raymond a 30 ans, Auguste Rouxel 38 ; le premier est arrivé au Canada depuis deux ans, le deuxième depuis quatre ans. Rouxel est hébergé par une famille d'Anglais de cinq enfants arrivée après lui au Canada ; il partage son destin avec un autre Anglais et un natif de Colombie-Britannique, de dix ans son cadet. Raymond est aussi hébergé par une famille qui s'est fait une spécialité de la pension : il est sous le même toit que cinq autres pensionnaires du Manitoba, d'Ontario, mais aussi et surtout du Québec. Alors qu'Auguste Rouxel est hébergé par une famille d'une culture et d'une langue différente de la sienne, Félix Raymond a en effet choisi un foyer canadien-français : la langue est la même, mais les références culturelles légèrement différentes

18. Valérie Laflamme, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIXe et XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 2-4.

— c'est une chance de s'adapter plus rapidement au mode de vie canadien, et un exemple pour nous de mixité entre francophones.

On a déjà parlé de Louise Niogret : elle partage son logement avec deux autres personnes. Celui qui l'accueille est un Manitobain francophone et un de ses collègues à l'hôtel ; il héberge aussi un Belge de 56 ans sans emploi. À l'instar de Félix Raymond, Louise Niogret forme avec ses compagnons de logement une communauté partageant une même langue ; son logeur est un véritable relais : né dans les Prairies, il connaît ses spécificités. La situation de Jules-Adrien Truffet est bien différente : il est hébergé par une famille galloise qui accueille deux agents et un « inspecteur des terres » de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Truffet est lui-même un arpenteur de la Compagnie : il est difficile de savoir s'il est présent depuis longtemps, mais il est possible qu'il soit simplement en mission, et donc de passage aux Battlefords.

La population française des Battlefords est donc diverse : elle est avant tout composée de familles mobiles, mais certaines se sont implantées durablement et ont réussi le pari d'une colonisation agricole couronnée de succès. C'est aussi une population de migrants récents, sans attaches familiales (célibataires) et spatiales (pensionnaires), à la situation plus précaire. La partition est claire : les familles et plus généralement les couples établis sur un *homestead*, parfois à l'écart des villes jumelles, les célibataires dans les Battleford ; les familles dans un projet d'établissement à long terme, autour d'une terre, les célibataires, plus mobiles, pouvant plus facilement s'insérer dans un tissu s'urbanisant progressivement. Succès francs et moins évidents, l'échec nous échappe forcément : le phénomène de retour ne peut être quantifié par le recensement. On constate cependant qu'entre la propagande canadienne et l'avis négatif de certains, il y a un monde de situations diverses qui font la richesse des Prairies. Les Français des Battlefords ne sont donc pas à plaindre : peut-on parler d'exception française ?

TROISIÈME PARTIE. LES BATTLEFORDS, UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?

Un quart de la population des Prairies était francophone en 1870 ; ce pourcentage s'effondre au fur et à mesure de l'arrivée massive d'immigrants anglophones et allophones, alors que le flux de la migration française est ténu. En 1915, seul un habitant de l'Ouest sur 16 parle le français. La *Loi sur le Manitoba* de 1870 garantissait la pratique de la religion catholique et du français dans la province, mais en 1915, la communauté francophone a *de facto* été dépossédée de ses droits.

Entre la fin de 1914 et le milieu de 1915, le Pape Benoît XV reçoit une énième pétition des élites catholiques anglophones du Manitoba, notamment irlandaises, réclamant la formation d'un diocèse de langue anglaise. Le diocèse de Saint-Boniface, celui de Taché et de Langevin, le fer-de-lance de la colonisation francophone des Prairies, est vidé des trois quarts de ses paroisses au profit du diocèse de Winnipeg, directement rattaché à Rome et administré par l'évêque d'origine irlandaise Alfred A. Sinnott¹. En 1890, l'Assemblée législative du Manitoba revient sur l'article 23 de la loi de 1870, et fait de l'anglais la seule langue officielle. Malgré les différentes décisions judiciaires, en 1892 et 1909, statuant sur l'invalidité de cette décision, le gouvernement ignore les droits de la minorité francophone : en 1916, la garantie de l'éducation française n'est plus assurée². Foi et langue mises à mal, alors qu'elles semblaient indissociables : les Français et francophones s'organisent progressivement en associations culturelles. La Société Saint-Jean-Baptiste en 1909, la Société du parler

1. Vatican, *Osservatore Romano*, 9 décembre 1915.

2. J.-M. Énard, *Œuvres Pastorales De Mgr J.-M. Énard, 1er Évêque De Valleyfield*, Paris, P. Téqui, 1921, pp. 299-312 (« Les écoles du Manitoba. Résumé historique de la question »).

français en 1911 puis l'Association franco-canadienne devenant l'Association catholique franco-canadienne en 1913, telles sont les structures de défense d'un fait français mis à mal.

Rien de tel dans les Battlefords : l'école est bilingue, tout comme l'église. La population francophone est comme partout ailleurs minoritaire, la population française est négligeable — 14 habitants dans les villes en 1911, un peu moins d'une centaine dans un périmètre de 50 kilomètres en 1916 —, mais les deux cultures de la nation canadienne semblent cohabiter en harmonie. Peut-on dès lors parler des Battlefords comme d'une « exception française » ?

CHAPITRE I. L'EXCEPTION...

Alors que partout ailleurs dans les Prairies, la société francophone est dépossédée d'acquis qu'elle croyait indissociables et immuables, l'Église catholique et l'école française, les Battlefords font figure d'exception : l'enseignement en français y est assuré sans discontinuer.

1. LE SYSTÈME DUEL DE BATTLEFORD

À la fin des années 1870, les habitants de Battleford prennent conscience de la nécessité de construire des lieux publics et des lieux de culte : la ville commence peu à peu à se dessiner, les aventuriers du XIX^e siècle étant rejoints par des familles de colons. Le premier bâtiment public est ainsi érigé en octobre 1878 afin de servir tout à la fois d'école, d'église, et de lieu de réunion. En novembre 1880, le gouverneur Laird obtient que la moitié du salaire des enseignants des écoles mises sur pied par les colons des Prairies soit pris en charge par le gouvernement, à condition que quinze élèves au moins assistent aux cours. La première école publique de Battleford ouvre ses portes en janvier 1881.

Quelques mois plus tôt, l'oblat André Bigonnesse avait fondé la première école franco-catholique de Battleford. Ce n'est pas la première école catholique de la zone : ce privilège revient à celle mise en place par l'Alsacien Florent Hert, un autre oblat, pour les enfants métis. L'histoire de la fondation de cette première école française des Battlefords n'est pas claire : pour beaucoup, la première institutrice serait Onésime Dorval, figure de l'enseignement francophone des Prairies et première institutrice diplômée de l'Ouest, qui n'aurait que six élèves dans un premier temps³. Onésime Dorval a bien séjourné à Battleford en 1880 ; elle laisse d'ailleurs une courte description de la capitale provinciale :

« Du haut de la butte nous pouvions voir la maison du Gouvernement et le bureau des Terres. Il y a aussi les maisons de M. Scott et de M. Amédée Forget, le secrétaire du lieutenant-gouverneur. Il y a un bac qui traverse la rivière Bataille »⁴.

3. Arlean McPherson, *A History of the Battleford to 1914*, thèse de maîtrise, Saskatoon, University of Saskatchewan, 1966, p. 73.

4. Solange Lavigne, *Kaleidoscope. Many Culture, One Faith: The Roman Catholic Diocese of Prince Albert, 1891-1991*, p. 518.

Son séjour est cependant de courte durée et marqué par le mort du père Hert ; depuis Winnipeg, elle rejoint Saint-Laurent-de-Grandin où elle devient institutrice en 1881. M^{lle} Dorval revient cependant à Battleford en 1883 pour enseigner.



Figure 22. M^{lle} Onésime Dorval. Dessin de Howard Hilton pour *The Saskatchewanians*. Source Saskatchewan Archives Board, R-A12843.

Les règles d'administration des écoles sont modifiées en 1884 : alors que le salaire des instituteurs était jusque-là payé à moitié par souscription publique et à moitié par une subvention gouvernementale, il est désormais prélevé sur les impôts. En janvier 1886, les francophones de Battleford mettent sur pied une pétition pour l'établissement d'une école catholique : l'école du père Hert devient l'école Saint-Vital du district n° 11 des écoles publiques des Territoires du Nord-Ouest, à l'ombre de

l'église Saint-Vital. On compte alors 81 élèves franco-catholiques à Battleford — sans aucun Français semble-t-il⁵.

L'histoire scolaire de Battleford est exceptionnelle : elle ignore totalement la question des écoles du Nord-Ouest. La législation de 1884 sur les écoles institue deux systèmes scolaires confessionnels, le franco-catholique et l'anglo-protestants, réunis sous un seul conseil scolaire. Battleford est une des très rares villes à posséder deux conseils scolaires, un pour chaque communauté, et donc deux systèmes d'écoles publiques : le district n° 11 catholique, et le district n° 71 protestant. Chacun construit à l'ombre de son clocher : en mai 1886, les presbytériens répondent à l'école St-Vital. Les franco-catholiques construisent une école en brique de deux salles en 1893 ? Les protestants répondent en 1896 avec une école pour ainsi dire identique. Les deux communautés évoluent en parallèle sans jamais que l'un des deux ne doive peser sur l'autre, alors même que la loi de 1892 instaure un système public national et théoriquement non confessionnel.

5. On trouve la mention d'un Godefroi Casault, instituteur français à Battleford, dans le recensement de 1891. Il semble cependant que l'agent du recensement se soit trompé sur sa nationalité : Casault serait né en France de parents québécois si l'on en croit le recensement. Il semble en fait qu'il s'agisse de Godefroy Casault, un québécois dont on sait qu'il arrive dans l'Ouest par l'intermédiaire de la Police montée. Malgré sa mauvaise vue, il est en effet incorporé selon les termes d'un contrat de cinq ans, sur pression d'un de ses oncles. Godefroy est un descendant de Louis-Jacques Casault, le fondateur de l'Université Laval.



Figure 23. L'école publique de Battleford de 1906. Source Fort Battleford Historic Park (dans Arlean McPherson, *op. cit.*, p. 132).

Ce système public national se développe en parallèle, et impose sa présence par la monumentalité des écoles, de la grande école de bois de 1907 à l'école de briques de 1913, contenant douze salles⁶.

6. Arlean McPherson, *op. cit.*, p. 184.

2. L'ÉCOLE BILINGUE DE NORTH BATTLEFORD

« Une école où tout le monde apprend le français », c'est ainsi qu'est décrite l'école séparée de North Battleford : francophones et anglophones, catholiques et protestants y apprennent tout à la fois le français et l'anglais. Un article du *Patriote de l'Ouest*, le journal francophone des Prairies fondé en 1913 à Prince-Albert, explique⁷ :

« L'école catholique séparée de la jolie cité de Battleford Nord a trouvé une solution des plus heureuses à la question de l'enseignement bilingue et qui mérité d'être cité en exemple.

Comme dans la plupart des villes de l'Ouest, la paroisse de Battleford Nord, que dirige le Rév. Père L.H. Vachon, O.M.I., [...], comprend diverses nationalités où dominant surtout l'élément de langue anglaise et l'élément de langue française. »

On retrouve ici la question des écoles du Nord-Ouest, de la coexistence des deux langues (le journal évacue la question des allophones, les migrants allemands, russes, ukrainiens, des pays scandinaves, de Chine, etc.) et de l'épineux problème de la langue dans laquelle doit être inculqué l'enseignement des enfants de ses deux communautés.

« S'inspirant d'une largeur de vues et d'un sens de l'éducation qui les honorent, les commissaires d'école de cette ville et les professeurs ont résolu de faire donner à tous les enfants un cours en anglais et en français. Tout le monde s'en trouve bien et les enfants grandissent ainsi dans l'estime mutuelle en acquérant une connaissance au moins élémentaire des deux langues officielles de ce pays qui leur sera éminemment utile pour le reste de la vie. »

La solution trouvée par la ville de North Battleford est tout à fait originale : le bilinguisme, la mixité totale, l'immersion dans les deux cultures. Peut-on l'expliquer

7. « Une école où tout le monde parle le français », *Le Patriote de l'Ouest*, 25 septembre 1913, pp. 1-2 (voir Université de l'Alberta, Bruce Peel Special Collections Library, ARO0105).

par une *population* radicalement différente ? Non : si North Battleford est deux fois plus peuplée que Battleford à cette époque grâce à la proximité du rail, la proportion de francophones est similaire⁸. Il s'agit en fait d'un *programme* radicalement différent où la question linguistique est évacuée pour laisser place à la question religieuse. Dans l'ensemble des Prairies, une certaine mentalité franco-catholique préserve encore et toujours le lien considéré indissociable entre langue française et foi catholique : les Irlandais, pourtant catholiques, sont combattus dans la course aux clochers — plus nombreux et anglophones, ils l'emportent comme à Winnipeg.

North Battleford trouve une autre voie, celle prônée par l'archevêque Langevin : « que l'on favorise l'immigration plus que jamais [...] tout catholique est le bienvenu »⁹. Certes, ce même Langevin indique que « les Français [...] sont deux fois » bienvenus, mais il se range derrière le caractère universaliste de l'Église catholique pour organiser une résistance spirituelle contre l'élément orangiste et protestant venu d'Ontario. Ainsi, l'instituteur de cette école est un Irlandais bilingue, secondé par deux francophones :

« L'école de Battleford Nord, qui compte 90 enfants, est sous l'habile direction d'un gradué de l'Université du Dublin, Irlande, M. Coghlan, B. A., qui possède parfaitement la langue française et se montre en tous points un excellent éducateur. M. Coghlan est assisté dans son travail par M^{lle} Dysart, qui a conquis son brevet dans une École Normale du Nouveau-Brunswick, et par M^{lle} Vallières, diplômée de l'École Normale de Hull, Québec. »

On retrouve dans la manière de présenter ce projet tous les éléments du discours catholique autour de la préservation du consensus biculturel de la nation

8. 1 335 habitants à Battleford contre 2 105 à North Battleford selon le recensement de 1901.

9. « que l'on favorise l'immigration plus que jamais, surtout l'immigration française, mais je n'exclus personne, Galiciens [Ukrainiens], ou Russes, ou Allemands. Tout catholique est le bienvenu, mais les Français le sont deux fois. », Archives de la Société historique de Saint-Boniface, Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface; Fonds Langevin, Langevin à Taché, 5 avril 1898.

canadienne : l'apprentissage des deux langues est censé former des Canadiens plus parfaits, des « hommes d'affaires et de profession » capables de maîtriser toutes les situations :

« La connaissance des deux langues, disait Sir James Grant, porte les forces intellectuelles au plus haut point possible tant pour le savoir que pour les facultés d'observation et de raisonnement. »

Aussi l'on constate qu'à l'école bilingue de Battleford Nord les enfants font de rapides progrès dans l'étude de toutes les matières du programme.

Nous ne sommes pas de ceux qui veulent imposer l'étude du français à ceux qui refusent d'en bénéficier mais il n'en reste pas moins vrai que la connaissance des deux langues constitue une véritable supériorité et nous sommes heureux de féliciter tous ceux qui comprennent pratiquement cette vérité de grand bon sens. On peut bien se demander également, si avec un peu de bonne entente, cette solution harmonieuse ne pourrait point être plus généralement adoptée. Au lieu de trancher la question par un procédé d'exclusion qui comporter toujours moins de connaissances et, presque toujours, moins de justice, cette solution plus logique et plus généreuse ne peut donner à tous points de vue que des résultats plus satisfaisants. »

Vaste programme, qui n'est évidemment pas dénué d'arrière-pensées. Cette volonté d'un bilinguisme total est cependant une arme à double tranchant : alors que les francophones sont une minorité, leur apprendre l'anglais n'est-il pas un élément favorisant leur intégration, et tendant à la dilution, voire la disparition de la pratique du français en l'espace de quelques générations, sous l'effet de la pratique quotidienne et effective de l'anglais ?

CHAPITRE 2...QUI CONFIRME LA RÈGLE ?

Le système scolaire et religieux des Battlefords présente des caractères exceptionnels, mais il semble que cette exception soit d'une portée limitée.

1. QUELLE PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LES FOYERS ?

A. 1901 : L'ANGLAIS, « MAL NÉCESSAIRE »

Les recensements de 1901 et 1911 comportent des questions sur la pratique linguistiques qui permettent d'estimer jusqu'à quel point cet apprentissage de l'anglais n'est pas un risque pour la pratique quotidienne du français.

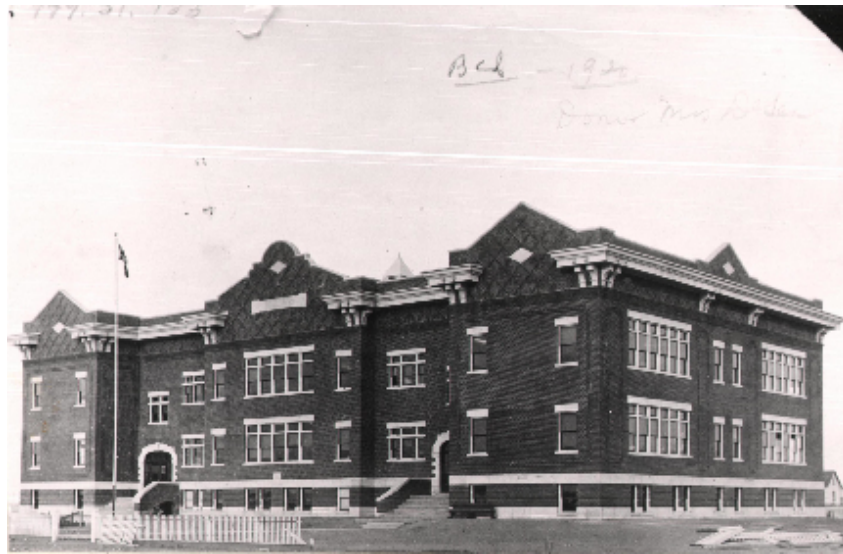


Figure 24. L'école (en briques) publique de Battleford de 1913. Source Fort Battleford Historic Park (dans Arlean McPherson, op. cit., p. 184).

Les deux familles françaises du recensement de 1901, les Huard et les Bélanger, présentent des traits communs. Dans un cas comme l'autre, le père de famille, qui sait lire, écrire, et dont la langue maternelle est le français, ne sait pas parler anglais. Eulalie Huard, elle, parle les deux langues, comme tous les enfants en âge de parler : la vie quotidienne, les interactions avec les autres habitants, forcent à la pratique de l'anglais, langue qu'adoptent par exemple les allophones de manière assez rapide pour pouvoir communiquer¹⁰. Le maître de maison ne s'exprimant qu'en français, il est fort

10. Voir par exemple N. F. Dreisziger, M. L. Kovacs. *et al.*, *Struggle and Hope : [?]e Hungarian-Canadian Experience*, Toronto, McLelland and Stewart, *Generations : A History of Canada's People*, 1982 et Royden Loewen, *Traits de Culture des Agriculteurs Allophones dans l'Ouest Canadien*, Ottawa, Société Historique du Canada, *Les Groupes Ethniques du Canada*, vol. 29, 2002.

possible que la pratique domestique privilégie toujours l'usage de la langue du pays d'origine.

Le cas du petit Rémy Bélanger tend à confirmer cette hypothèse. Ses deux grands frères, Georges (18 ans, né en France) et Jules (13 ans, né au Canada), parlent les deux langues. Rémy, 3 ans, ne parle que le français : bien qu'il soit né dans les Territoires du Nord-Ouest, il est né dans un foyer dont la langue principale est le français, qui est sa langue maternelle. Au début du siècle, l'apprentissage de l'anglais est donc une nécessité économique et sociale plus que la réalisation d'un désir de multiculturalisme ou d'intégration.

B. 1911 : LES GERMES D'UNE LENTE ACCULTURATION

La situation est légèrement différente dix ans plus tard. Le recensement de 1911 ne s'intéresse plus aux langues connues, mais à la ou aux langues pratiquées quotidiennement. Frédéric et Marie Bryand utilisent le français comme langue courante ; leurs enfants, Jean et Joséphine, utilisent les deux langues. Les deux célibataires, Louis Niogret et Jules-Adrien Truffet, sont eux aussi bilingues au quotidien. On retrouve ici le schéma de 1901, où le français domestique s'oppose à l'anglais mondain : on approche ici la concept de « balancier compensateur » développé par Réal Allard et Rodrigue Landry, où la présence dominante de l'anglais est compensée par la pratique du français dans le cadre communautaire et familial¹¹.

La famille Bidart rompt cependant avec cette pratique, du moins en partie. Gertrude Léonie et Albert sont trop jeunes pour encore s'exprimer. Pierre et Léonie, le père et la mère, le mari et l'épouse, utilisent le français au quotidien. Marie-Yvonne (13 ans, née en France), Pierre-Émile (11 ans, né en France) et Yvonne (10 ans, née en France), sont bilingues. Mais leur petit frère Auguste-Arthur (7 ans, né en Saskatchewan), ne connaît quant à lui que l'anglais. Tous les quatre sont inscrits à la même école privée, mais il y a dissymétrie dans la pratique linguistique.

Chez les trois enfants les plus âgés, le bilinguisme est additif : l'apprentissage de l'anglais n'a pas affaibli la langue maternelle. Chez le plus jeune, ce bilinguisme est soustractif, voire tout simplement absent : l'anglais a pris le dessus¹². Il semble donc que l'on touche là au rôle fondateur de l'école dans la perte de la francophonie : l'étayage se faisant en français, les deux parents ne pratiquant pas l'anglais, c'est bien l'école qui est responsable de la perte du français, ou du moins de sa non-acquisition. Est-ce un acte volontaire ? Difficile de le dire, mais le fait que le français soit la langue

11. Réal Allard et Rodrigue Landry, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familio-scolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, no 23, pp. 561-592.

12. Réal Allard et Rodrigue Landry, « L'éducation dans la francophonie minoritaire », dans J.Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, pp. 403-433.

du foyer jette le doute : les parents ont-ils choisi de placer leurs enfants auprès d'une école privée, pour 7 \$ chacun, afin de les former à la culture dominante ?

2. UNE COMMUNAUTÉ FRANÇAISE OU FRANCOPHONE ?

A. LE FOSSÉ ATLANTIQUE

Cette notion linguistique amène la question de l'intégration. Les Français ne sont pas les seuls francophones des Prairies : il faut évidemment penser aux Canadiens-français, mais aussi aux autres Franco-européens, notamment les Belges. Il est difficile d'estimer jusqu'à quel point les liens entre ces communautés sont fortes, d'autant qu'il faut déjà distinguer deux types de Canadiens-français, ceux venant directement du Québec d'une part, et les rapatriés des États-Unis d'autre part.

Les références culturelles, historiques, juridiques, religieuses et même linguistiques ne sont pas exactement les mêmes pour ces groupes. Ainsi, le clergé catholique français a une tradition gallicane, même si elle souffre de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale en 1870. Le clergé catholique québécois a quant à lui fondé son renouveau, au XIX^e siècle, sur un ultramontanisme radical emmené par M^{gr} Laflèche, l'évêque de Trois-Rivières, ou Jules-Paul Tardivel, qui établit l'ultramontanisme comme source du nationalisme québécois — le Québec devant devenir souverain pour établir une théocratie franco-catholique placée sous l'autorité papale¹³. Une partie du clergé québécois voit même les Français comme les rejetons libéraux et païens de la fille déchue de l'Église, la France républicaine dont la défaite de 1870 est interprétée comme une « vengeance » divine¹⁴.

Dans quelle mesure ce fossé atlantique est-il palpable chez les colons des Prairies ? Difficile de l'estimer, la littérature étant rare sur le sujet, aussi bien à l'époque que depuis. Il faut toutefois remarquer que si l'on trouve deux couples franco-manitobains à Battleford en 1906¹⁵, on serait bien en peine d'y trouver un couple liant un Français et une Québécoise ou inversement. Les liens entre Français et Québécois sont de fait ténus dans les Battlefords : ils semblent se résumer, en tout cas au travers

13. Claude Fohlen, « Saint-Siège et Canada au début du XX^e siècle », *Études Canadiennes/Canadian Studies*, no 33, 1992, pp. 45-58.

14. *Le Canadien*, 18 avril 1881.

15. Louis Bourette est né au Manitoba, Marie en France. M. Delsalle est né en France, Adèle au Manitoba.

des recensements, à des liens de logeur et logé. À l'inverse, les liens entre Franco-européens sont plus directs, comme le montre le couple Frachey, franco-belge, ou Louise Niogret, qui partage son foyer avec un Belge. L'Atlantique est une barrière bien plus vaste que le Quiévrain.

Le recensement agit évidemment comme un prisme déformant : si l'on revient aux souches, on observe en effet une certaine cohésion spatiale, la formation de « quartiers » francophones. Jules-Adrien Truffet habite ainsi à l'ombre d'un couvent québécois, nombre de ses voisins venant de Québec : ingénieur, il ne parle que le français au moulin, ce qui laisse à penser que l'anglais lui est inutile puisque son entourage immédiat est francophone.

Des liens entre les différentes francophonies existent donc, y compris aux Battlefords, malgré les difficultés à le nouer.

B. L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE

Un bon exemple de ces difficultés et de ces différences est la pratique de la Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français : le 23 juin, veille de cette fête, on dresse un bûcher devant l'église. La Société Saint-Jean-Baptiste est fondée en 1834 à Montréal comme organisation de la défense de la francophonie : North Battleford accueille un cercle de la société à partir de 1885. Il s'agit cependant d'une association d'abord et avant tout canadienne-française moins que réellement francophone, et peu adaptée aux migrants français, belges et suisses : elle est fondée sur une pratique sociale, sociable, typiquement canadienne-française, établissant un clivage communautaire clair et net.

L'Association franco-canadienne fondée en 1912 et renommée Association catholique franco-canadienne (ACFC) en 1913 entend remédier à cet état de fait : « l'association veut grouper les Canadiens français dans le but de promouvoir leurs intérêts et les protéger au besoin et défendre leurs droits. Par franco-canadien, on

entend tout catholique de langue française et des groupes locaux.»¹⁶ Canadien-français, franco-canadien, le vocable hésite, mais ce bégaiement même est révélateur : le mot « franco-canadien » émerge pour distinguer un groupe englobant les Canadiens-français (ceux que l'on appellerait aujourd'hui les Québécois), les Franco-américains (les Québécois rapatriés depuis les États-Unis) et les Franco-européens, un groupe uni par ses ressemblances plutôt que travaillé par ses différences : une même foi, une même langue, et un même souci de préserver ses écoles et ses églises.

Le mot fait tache d'huile : lorsque l'ACFC fonde un cercle à Battleford en 1914, c'est bien pour regrouper Français, Belges, Suisses et Canadiens-français :

« L'automobilisme étant considéré comme sport d'hiver dans le nord de la Saskatchewan, c'est un auto qui transporta à la vitesse de vingt-miles à l'heure sur des routes glacées et par un froid de 25 degrés au-dessous [sic] de zéro le délégué de l'A.C.F.C. de Nord-Battleford à Battleford. Mais il n'eut pas le temps de geler, la distance qui sépare ces deux villes n'étant que de quatre miles. Monsieur l'abbé Mourey avait convoqué ses Franco-Canadiens un certain nombre avait répondu à l'appel de leur dévoué pasteur, et le délégué avait la consolation d'établir un cercle de dix membres dans la jolie ville de Battleford.¹⁷ »

C. LA PETITE NATURALISATION

L'élément le plus important de mesure de l'intégration ou de l'acculturation reste cependant la naturalisation : elle fait du migrant français un Canadien. C'est un acte volontaire, qui peut être effectué après trois ans de séjour, et qui ouvre trois ans plus tard au droit de vote. Le cas français est cependant un peu particulier. Grâce à l'accord Paris-Londres, un Français établi au Canada peut prendre la « petite naturalisation » : il est considéré comme Canadien sur les terres du Dominion, mais

16. Roger Ducharme, *Cinquantenaire de l'ACFC, 1912, 1962*, s.l., s.n., 1962, p. 32.

17. « Le mouvement de l'Association Catholique Franco-Canadienne », *Le Patriote de l'Ouest*, 5 février 1914, p. 1 (voir Université de l'Alberta, Bruce Peel Special Collections Library, ARO0102).

reste par ailleurs Français aux yeux de la République. Pour les Français du Canada donc, l'acte de naturalisation n'est pas le marqueur d'un déracinement, d'une rupture franche, que celui d'une transplantation, la reconnaissance d'une certaine intégration, sans nier ses origines. Il reste cependant lourd de sens : il possède une dimension d'irréversibilité, et scelle la permanence de l'installation.

À nouveau, seuls les recensements de la population du XX^e siècle nous permettent d'appréhender cette donnée. La naturalisation est un fait genré : aucune femme ne prend la nationalité canadienne, et une épouse conserve la nationalité française si son mari est naturalisé. Des cinq hommes en âge d'être naturalisés apparaissant dans les recensements de 1901 et 1911, quatre le sont : Français de naissance, ils sont Canadiens de statut.

Le recensement de 1911 laisse échapper l'année de naturalisation : impossible d'établir la chronologie de l'acte, au contraire du recensement de 1901, où il apparaît presque automatique : on devient canadien quatre ans après son arrivée, les trois ans d'établissement et les quelques mois de traitement du dossier. Cette rapidité de la naturalisation semble indiquer une certaine facilité pour le Français à devenir Canadien grâce au processus de la « petite naturalisation » qui est moins brutal. Le seul Français à ne pas être naturalisé, Frédéric Bryand, est cet ingénieur parlant uniquement français et vivant dans une rue francophone : il semble donc s'agir d'un acte volontaire, le refus d'une intégration.

En 1914, les Français perdent le bénéfice de la petite naturalisation : la loi sur la naturalisation votée par le Parlement contredit l'accord Paris-Londres en affirmant tout naturalisé canadien était sujet britannique — ce qui équivalait *de facto* à la perte de la nationalité française. Cette loi n'est cependant pas rétroactive : les migrants ayant obtenu la petite naturalisation en conserve le bénéfice.

Les Battlefords constituent-ils une exception française ? Oui si l'on considère le système scolaire, qui préserve l'enseignement du français et assure la continuité de la pratique de la langue. Non si l'on considère d'autres aspects, comme la naturalisation. La partition est simple : le système éducatif est géré à l'échelle locale, la naturalisation est un droit national. À la généralité du Canada et des Prairies s'ajoute la spécificité des Battlefords, pivot d'un îlot francophone entre Bataille et Saskatchewan Nord. Les Battlefords sont donc à la fois authentiquement canadiennes et occidentales, en ce qu'elles sont une partie intégrante des Prairies, mais possèdent aussi des caractéristiques originales.

CONCLUSION

L'étude de cas ne nous permet pas de généraliser trop rapidement : les Français des Battlefords ne sont pas le prototype même des Français des Prairies canadiennes. Cependant, ils peuvent nous apprendre quelque chose de la migration française dans les Prairies. C'est d'abord une migration ténue, moins de 1 % de la migration totale, fragile, malgré son organisation par l'Église puis par l'État, mobile car à l'affût de la moindre occasion. C'est ensuite une migration qui n'est ni très riche, ni très pauvre, composée de familles, de paysans, de travailleurs : une migration à l'image des Prairies. C'est enfin une migration aux rapports complexes avec la francophonie canadienne.

Les Français des Battlefords sont aussi le témoin de l'histoire de ces deux villes jumelles. Battleford est d'abord un fort sur la rivière Bataille, un lieu de rencontre sur la plaine autour duquel gravitent plusieurs missions. Battleford est ensuite une capitale, le centre poussiéreux des Territoires du Nord-Ouest, mais une capitale dépossédée, vidée de son sens par la décision de faire passer le rail plus au nord. Plus au nord, justement, de l'autre côté de la rivière, North Battleford. Là encore un fort, mais un fort qui devient une ville là où Battleford restera village, une ville ouverte vers un arrière-pays s'étendant jusqu'au Lac Jackfish, une zone où de nombreux francophones s'installent, plus qu'ailleurs. Une ville qui accueille des migrants différents, des célibataires, des femmes, des cols blancs. Mais autour, des champs, à perte de vue, et toujours autant de colons venant tenter leur chance.

Cette approche de l'étude de cas est donc riche d'enseignements : en définissant l'objet de recherche de manière négative, on ne le limite pas, mais on le

densifie. Dans le cadre de limites très fortement circonscrites, on peut évoluer plus librement, car l'objet de recherche est plus facile à maîtriser, sans pour autant qu'il soit appauvri. La connaissance des limites du sujet permet en effet de venir plus facilement aux conclusions, tout en évitant les généralisations trop hâtives.

On peut donc prendre le Français des Battlefords comme exemple du Français des Prairies canadiennes. L'image de l'Ouest canadien étant travaillée par une publicité mettant en scène les Prairies et par des filières organisées, la nature de la migration française, au XX^e siècle, est sans équivoque paysanne. C'est donc une migration très peu originale dans un pays d'où on part rarement : les Français arrivant dans les Prairies sont des colons comme les autres, l'absence d'élites et la faiblesse numérique rendant d'autant plus difficile l'établissement d'une communauté aussi identifiable qu'ont pu l'être les Irlandais, les Écossais ou les Doukhobors.

Le fait que l'étude soit centrée sur deux villes, cependant, apporte des caractères originaux, comme le montrent les différences dans la structure de la population selon que l'on se concentre uniquement sur les villes (1901, 1911), ou les villes et leur zone d'influence (1906). Dans le premier cas, le développement d'un centre urbain possédant des infrastructures importantes (commerces, communications, transports) drainant les populations alentour permet l'implantation de célibataires, de femmes et de cols blancs — d'habitants des villes, d'employés du secteur tertiaire. Dans le deuxième cas, de Battleford à Meota, on ne voit que des *homestead*, des champs à perte de vue, utilisés plutôt pour l'élevage que pour la culture dans ses prairies septentrionales où l'herbe grasse et riche pousse haut.

On revient naturellement à cette description du *Guide du colon* :

« Battleford est une colonie située à environ 75 miles (120 kilomètres) des stations de Saskatoon et de Clark's Crossing et 100 miles (160 kilomètres) à l'est de Duck Lake, au confluent de la rivière Bataille (Battle) et de la Saskatchewan du Nord. La terre y est bonne pour la culture, mais on s'y

livre surtout à l'élevage ; le foin y pousse à une grande hauteur et produit abondamment. Il y a à Battleford plusieurs magasins, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs églises de différents cultes et des écoles, des casernes pour la gendarmerie, etc. »¹

Tout est dit, la ville, les champs, la communication avec l'extérieur, le repli sur sa terre.

La faiblesse numérique de l'échantillon rend difficile l'extrapolation statistique, la marge d'erreur étant suffisamment importante pour rendre les résultats précaires. On peut néanmoins remarquer l'exceptionnelle organisation familiale de cette migration au XX^e siècle : on part s'établir avec sa famille sur ces terres si difficiles à obtenir en France, avec l'espoir de faire fortune — ou tout simplement de subsister confortablement, et que ses enfants puissent à leur tour prendre fermage et s'établir. L'Ouest, dernière frontière, offre des occasions que la France ne connaît plus depuis longtemps.

La structure de la migration est bien différente au XIX^e siècle : les Prairies ne sont alors pas suffisamment organisées (transport notamment, par le biais du rail) pour permettre la migration de masse. En moins d'un demi-siècle, on passe donc d'un espace très peu dense, peuplé par des autochtones et des chasseurs de fourrure pour ainsi dire nomades, où les forts sont des camps de base formant une chaîne lâche de Winnipeg à Edmonton, à un espace beaucoup plus peuplé et à la géographie radicalement différente, structurée par le *homestead*, terre sur laquelle on s'établit et on reste, par les villages, point de relais et de communication, et par le chemin de fer, indispensable moyen de transport permettant de faire partir les matières premières et de faire venir les produits finis. Entre-temps, Église et État ont joué leur rôle de forces structurantes, la première en marquant les âmes, la deuxième en marquant les terres.

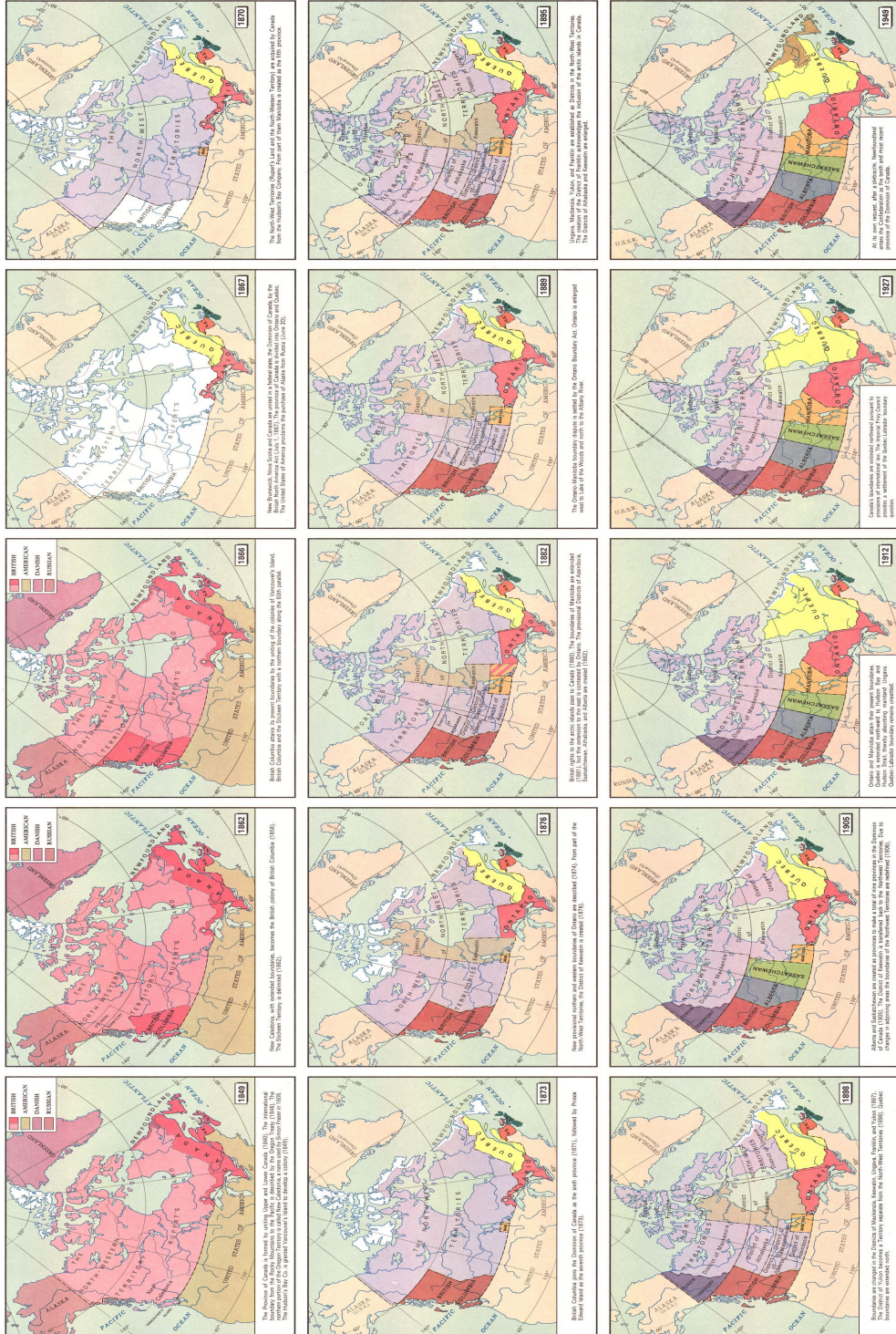
1. Canada — Ministère de l'Intérieur, *Canada : Le guide du colon Français, Belge et Suisse* [sic], Paris, Perriaux, 1894, p. 31.

Cette étude en appelle d'autres. Le recensement est une source statique, qui rend difficile l'étude des flux sans l'apport de sources complémentaires, elles-mêmes très riches. L'image des Prairies est un point crucial : puisque l'on part peu de France, la raison du départ est d'autant plus importante, mais l'identité des migrants, à une échelle encore inférieure, non plus seulement locale mais personnelle, est difficile à établir. Si l'on conserve le même cadre d'étude dans le pays d'arrivée, c'est donc sur le pays de départ qu'il faudra mettre l'accent, sur les raisons du départ, l'imaginaire du migrant. Il faudra aussi détailler les migrations intermédiaires, assez difficiles à suivre, de la France à la Grande-Bretagne à travers l'Atlantique, vers et entre États-Unis et Canada. C'est enfin la question des rapports entre les différentes communautés francophones qu'il faudra approfondir, là encore en butant face à une relative rareté des sources. Tous points que nous avons évoqués, sans pour autant les développer autant qu'ils pourraient l'être, le recensement étant le cœur de cette étude.

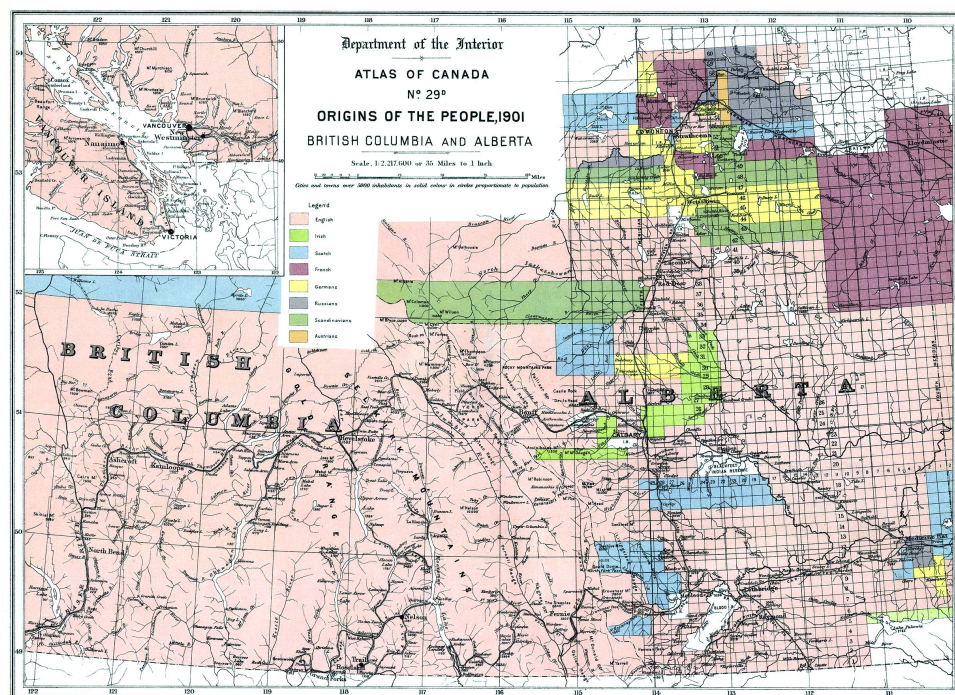
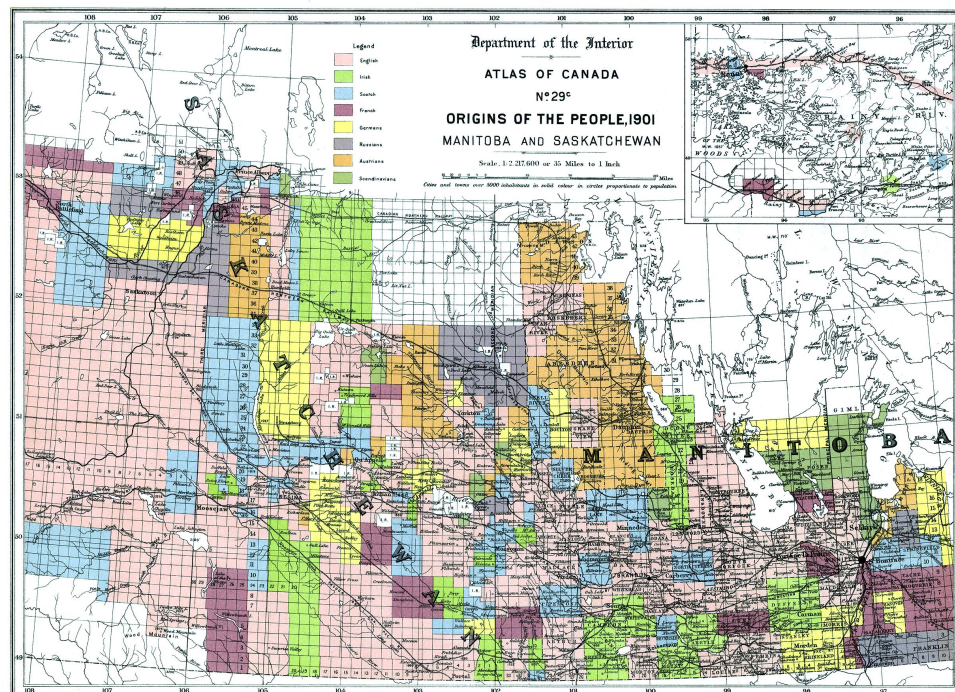
Si au contraire on veut garder le recensement au centre dans le cadre d'une étude moins englobante que démographique, il faudra changer d'échelle et prendre alors les Prairies toutes entières, du Manitoba à l'Alberta, et établir un échantillonnage non pas spatial mais numérique — voire pas d'échantillonnage du tout dans une perspective de statistique brute. La question sera dès lors moins l'identité du migrant, son expérience de migration et d'installation que l'identité des migrations dans les différents espaces de la prairie. Les deux approches ne sont pas forcément opposées : nous avons tenté de les utiliser en complément l'une de l'autre dans cette étude, le recensement comme objectivant la propagande, la propagande « humanisant » le recensement. Tout l'enjeu sera de pouvoir passer à une échelle différente et assurer statistiquement la validité des quelques conclusions que nous avons formulées, ajouter les dernières ombres au portrait du migrant français dans les Prairies canadiennes.

ANNEXES

Annexe 1. Carte de situation des Prairies (Canada — Minister of Energy, Mines, and Resources (éd.), Atlas of Canada, Ottawa, 1969).



Annexe 2. Cartographie des origines ethniques (Canada — Ministère de l'Intérieur (éd.), Atlas of Canada Maps, Ottawa, 1901).



SOURCES

Afin d'en apprendre plus sur certains migrants, nous nous sommes tournés vers de nombreuses sources, notamment auprès des Archives départementales (Ain, Alpes-Maritimes), d'association de généalogistes ou de portails spécialisés. Nous ne listons cependant que celles dont le dépouillement a été couronné de succès.

Archives provinciales de la Saskatchewan (Saskatchewan Archive Board)

- *Brochures et affiches de propagande* : G86.3 et G86.19, R-B11320a, R-1109, et S-B7348 ;
- *Déclarations de homestead* : Government Records, Saskatchewan Homestead Records, recherche par numéro.

Bibliothèque et Archives Canada (Library and Archives Canada)

Fonds de Statistique Canada, série RG31-C

- *Recensement canadien de 1881*, Territoires du Nord-Ouest, District n° 192 (Territories), Sous-district K (Battleford) ;
- *Recensement canadien de 1891*, Territoires du Nord-Ouest, District n° 200 (Saskatchewan), Sous-districts de North Battleford, Battleford S et Battleford SW ;
- *Recensement canadien de 1901*, Territoires du Nord-Ouest, District n° 205 (Saskatchewan), Sous-district D ;
- *Recensement de la population et de l'agriculture des Provinces du Nord-Ouest*, Saskatchewan, District de la Saskatchewan, Sous-districts 26A, 26B et 33.

- *Recensement canadien de 1911*, Saskatchewan, District n° 208 (Battleford), Sous-districts 47 et 48.

Canadian Institute for Historic Microreproduction (CIHM) / Early Canadiana Online (ECO)

- *Sessional papers of the Dominion of Canada*
 - 1878, vol. 7 : CIHM 9_08052_11_7
 - 1891, vol. 6 : CIHM 9_08052_24_6

Bibliothèque de Statistique Canada (Statistics Canada Library)

Canada Year Book Historical Collection

- *The Year Book and Almanac of Canada*, 1870 à 1879
- *Statistical Abstract and Record*, 1885-1886
- *Statistical Record*, 1887 à 1890
- *Statistical Year Book [of Canada]*, 1891 à 1904
- *The Canada Year Book*, 1905-1914

Université de l'Alberta, Bruce Peel Special Collections Library

Le fond Peel est une source inestimable de documents pour l'historien s'intéressant aux Prairies. On peut noter quelques références autour de la problématique de l'image de l'Ouest canadien :

- Peel 2097 : Morin, Jean-Baptiste, *La vallée de la Saskatchewan dans les Territoires du nord-ouest*, Joliette, Bureaux de l'Étudiant, du Couvent de la Famille, 1893.
- Peel 2744 : Canada - Department of the Interior (éd.), *Conseils aux colons: fermes gratuites, l'ouest canadien*, Ottawa, 1904.

- Peel 1941 : Canadian Pacific Railway (éd.), *Fermes gratuites: Manitoba, Assiniboia, Alberta, Saskatchewan: les quatres grandes provinces fertiles de l'ouest canadien, décrites et illustrées*, Montréal, 1891.
- Peel 2045 : Bodard, Auguste, *Le guide du colon dans l'ouest du Canada: Manitoba, Assiniboia, Alberta, Saskatchewan*, Montréal, s.n., 1893.
- Peel 2829 : Canada - Department of the Interior (éd.), *Le Canada, terre d'initiative et de succès*, Ottawa, 1905.
- Peel 1864 : Canadian Pacific Railway, *La laiterie, la culture, l'élevage du bétail et les mines dans le grand ouest du Canada*, Montréal, Canadian Pacific Railway, 1890.
- Peel 2352 : Morin, Jean-Baptiste, *La terre promise aux Canadiens-français, le nord-ouest canadien: conseils pratiques aux immigrants*, Ottawa, Imprimerie de l'État, 1897.
- Peel 1229 : Tassé, Élie, *Le nord-ouest canadien: brochure*, s.l., s.n., 1884.
- Peel 1980 : Bodard, Auguste et Société d'immigration française (éd.), *En route pour le Canada: description du pays, ses avantages, la terre promise du cultivateur: 2,000,000 de Français, Belges et Suisses: guide pratique du colon et du voyageur*, Montréal, 1892.
- Peel 689 : Canada - Department of Agriculture (éd.), *Le Canada et l'émigration européenne*, Ottawa, 1874.
- Peel 3034 : Canada - Department of the Interior (éd.), *À travers le Canada: l'ouest*, Ottawa, 1907.
- Peel 2185 : Benoist, Charles, *Les Français et le nord-ouest canadien*, Bar-le-Duc, France, Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1895.
- Peel 10191 : Grand Trunk Pacific Railway Company (éd.), *Canada, le pays de l'agriculteur*, Montréal, 1906.

- Peel 2745 : Canada - Department of the Interior (éd.), *Le district de la Saskatchewan, l'ouest canadien: fermes gratuites*, Ottawa, 1907.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire générale

- ARCHER, John H., *Saskatchewan : A History*, Saskatoon, Western Producer Prairie Books, 1980.
- FRIESEN, Gerald, *The Canadian Prairies : A History*, Toronto, University of Toronto Press, 1984.
- MCCOURT, Edward, *Saskatchewan*, Toronto, Macmillan of Canada, 1968.
- MCPHERSON, Arlean, *The Battlefords: A History*, Modern Press, Saskatoon, 1967
- WAISER, Bill, *Saskatchewan : A New History*, Calgary, Fifth House, 2005.
- WRIGHT, J. F. C., *Saskatchewan : The History of a Province*, [s. l.], McClelland and Stewart Limited, 1955.

Immigration

Politique d'immigration

- BLANC-CHALÉARD, Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001.
- KNOWLES, Valerie, *Strangers at our Gates : Canadian Immigration and Immigration Policy (1540-1990)*, Toronto, Dundurn Press, 1992.
- WHITAKER, Reg, *La Politique Canadienne d'Immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 15, 1991.

Plans de migration ecclésiastiques

CHAMPAGNE, Claude, « Mission et civilisation dans l'Ouest canadien : Vital Grandin, 1829-1902 », *Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique, Sessions d'études*, n° 53, 1983, pp. 314-358.

CHOQUETTE, Robert, « Adélard Langevin et l'érection de l'archidiocèse de Winnipeg », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, 1974, pp. 187-207.

_____, *The Oblate Assault on Canada's NorthWest*, Ottawa, University of Ottawa Press, Religions and Beliefs Series, vol. 3, 1995.

COMEAL, Gilbert-Louis, « Les rapports de Mgr L.-P.-A. Langevin avec les groupes ethniques minoritaires et leurs répercussions sur le statut de la langue française au Manitoba », *Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique, Sessions d'études*, 1975, pp. 65-85.

LALONDE, André, « L'Eglise Catholique et les Francophones de l'Ouest (1818-1930) », *Sessions d'études de la SCHEC*, vol. 50, 1983, pp. 485-497.

MARTEL, Marcel, *Le Canada Français : Récit de sa Formulation et de son Eclatement (1850-1967)*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 24, 1998.

Immigration française au Canada et aux États-Unis

CHARTIER David, « Hector Fabre et le Paris-Canada au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIXe siècle », dans *Études françaises*, vol. 32, no 3, 1996, pp. 51-60.

FILLOT, Ingrid, *Les immigrants français à Montréal, 1850-1901. Étude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*, mémoire de maîtrise, Université de Lyon II-Lumière, 1995.

FOUCHÉ, Nicole, *Émigration alsacienne aux États-Unis, 1815-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992.

FOURNIER, Marcel, *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu*, Paris, Éditions Christian, 1995.

KITTEL, Fanny, *Les immigrants français d'après le recensement de 1911*, mémoire de master 1, Grenoble, Université Pierre Mendès France, 2009.

PÉNISSON, Bernard, « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, nov. 1986, pp. 111-125.

_____, « Le Commissariat canadien à Paris (1882-1928) », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 3, 1980, pp. 357-376.

SIMARD, Sylvain, *Mythe et reflet de la France*, Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française ; 25, Ottawa, Presse de l'Université d'Ottawa, 1987.

Autres groupes ethniques

DREISZIGER, N. F. et KOVACS, M. L. et al., *Struggle and Hope : The Hungarian-Canadian Experience*, Toronto, McLelland and Stewart, Generations : A History of Canada's People, 1982.

LOEWEN, Royden, *Traits de Culture des Agriculteurs Allophones dans l'Ouest Canadien*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 29, 2002.

WAGNER, Jonathan, *A History of Migration from Germany to Canada (1850-1939)*, Vancouver, UBC Press, 2006.

WALKER, James W. St. G., *Les Antillais au Canada*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 6, 1984.

Colonisation des Prairies

APC (dir.), *Immigration dans les Prairies Canadiennes (1870-1914)*, Ottawa, Information Canada, 1971.

- ARTIBISE, Alan F. J., *L'expansion urbaine dans les Prairies (1870-1930)*, Ottawa, Société Historique du Canada, Brochures Historiques, vol. 34, 1981.
- AUGUSTIN, Sœur M. J., *Douze années d'immigration française en Manitoba (1870-1882)*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1952.
- BERNIER, Noël, *Fannystelle*, Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1939.
- DURIEUX, Marcel, *Ordinary Heroes : The Journal of a French Pioneer in Alberta*, Edmonton, University of Alberta Press, 1980.
- FRÉMONT, Donatien, *Les Français dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Editions du Blé, 1980 (1ère édition : 1959).
- GAREAU, Louis, « La présence française dans l'Ouest », discours aux *Rendez-vous de la Francophonie*, 2005
- HAMILTON, Beckey, « L'abbé Louis-Pierre Gravel et la colonisation dans la région de Gravelbourg », *Saskatchewan History*, vol. 59, n° 2, 2007, pp. 3-10.
- HART, E. J., *The History of the French-speaking community of Edmonton (1795-1935)*, thèse de maîtrise, Université de l'Alberta, 1971.
- LAPOINTE, Richard et TESSIER, Lucille, *The Francophones of Saskatchewan : A History*, Regina, Campion College, University of Regina, 1988 (1ère édition : 1986).
- LEWIS, Frank D., « Farm Settlement on the Canadian Prairies, 1898 to 1911 », *The Journal of Economic History*, vol. 41, n° 3, 1981, pp. 517-535.
- MORTON, Arthur Silver, *History of Prairie Settlement*, Toronto, The MacMillian Company of Canada, 1938.
- NORRIE, K. H., « The Rate of Settlement of the Canadian Prairies, 1870-1911 », *The Journal of Economic History*, vol. 35, n° 2, 1975, pp. 410-427.
- PAINCHAUD, Robert, *Le Manitoba et l'immigration canadienne-française (1870-1891)*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1969.
- _____, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Edition des Plaines, 1987.

PALMER, Howard (dir.), *The Settlement of the West*, Calgary, University of Calgary, 1977.

SMILIE, Benjamin G. (dir.), *Vision of New Jerusalem - Religious Settlement on the Prairies*, Edmonton, NeWest Press, 1983.

Francophonie des Prairies

Canadiens-français

BRUNET, Michel, *Québec-Canada anglais : deux itinéraires — un affrontement*, Montréal, HMH, 1969.

FAUCHER, Albert, « L'émigration des Canadiens français au XIX^e s.: position du problème et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 3, 1964, pp. 277-317.

FRENETTE, Yves et PAQUET, Martin, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998.

LALONDE, A. N., « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien (1870-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 2, 1979, pp. 163-185.

LALONDE, André, « Les Canadiens français de l'Ouest : espoirs, tragédies, incertitude », dans LOUDER, Dean et WADDELL, Eric (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1983, pp. 81-95.

LAPOINTE, Richard, *100 noms - Petit dictionnaire biographique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1988.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude, *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989.

MACÉWAN, Grant, *Les Franco-Canadiens dans l'Ouest*, Saint-Boniface, Edition des Plaines, 1984.

Belges

JAENEN, Cornelius J., *Les Belges au Canada*, Ottawa, Société Historique du Canada, Les Groupes Ethniques du Canada, vol. 20, 1991.

JAUMAIN, Serge (dir.), *Les immigrants préférés : les Belges*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1999.

Français et francophones

AUNGER, Edmund A., « Justifying the End of Official Bilingualism : Canada's North-West Assembly and the Dual-Language Question, 1889-1892 », dans *Canadian Journal of Political Science*, vol. 34, n° 3, 2001, pp. 451-486.

BLAY, Jacqueline, *L'Article 23 - Les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba (1870-1986)*, Saint-Boniface, Les Editions du Blé, 1987.

CORBETT, Noël, *Langue et Identité : le Français et les Francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.

COMEAL, Gilbert-Louis, « La question des écoles du Manitoba — Un nouvel éclairage », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 1, 1979, pp. 3-23.

Outils

Recensement : pratiques et traitement informatique

BIJSTERVELD, Arnoud-Jan et MANDEMAKERS, Kees, « La Prosopographie et les Echantillons Aléatoires. Le Cas des Curés du Brabant du Nord de 1400 à 1570 », *Histoire et Mesure*, vol. 9, n° 1, 1994, pp. 51-65.

FLEURY, Michel et HENRY, Louis, « Pour Connaître la Population de la France depuis Louis XIV - Plan de Travaux par Sondage », *Population*, vol. 13, n° 4, 1958, pp. 663-686.

GRIGNON, Michel, « Reconstitution de carrières démographiques et professionnelles sur une population d'ouvriers migrants du XIX^e s. », *Histoire et Mesure*, vol. 8, n° 1, 1993, pp. 145-162.

GENET, Jean-Philippe, « Histoire, Informatique, Mesure », *Histoire & Mesure*, vol. 1, no 1, 1986, pp. 7-18.

INWOOD, Kris et JAMES, Kevin, « A Digital Resource for Historical Analysis : the 1891 Canadian Census », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 2, n° 34, 2005, pp. 315-328.

MARSHALL, H., « Census Taking in Canada », dans *Revue de l'Institut International de Statistique*, vol. 19, no 3, 1951, pp. 214-230.

PROST, Antoine, « La Population d'Orléans en 1911 : une Enquête d'Histoire Sociale Informatisée », *Histoire et Mesure*, vol. 4, n° 1, 1989, pp. 121-146.

ZYSBERG, André, « Impact de l'Informatique sur la Recherche Informatique », *Matériaux pour l'Histoire de Notre Temps*, vol. 10, n° 1, 1987, pp. 35-37.

_____, « Les Galériens : Vies et Destins de 60000 Forçats sur les Galères de France (1680-1748) », *Annales*, vol. 44, n° 6, 1989, pp. 1544-1547.

Jeux d'échelles

CORBIN, Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998.

GINZBURG, Carlo et PONI, Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, décembre 1981, pp. 133-136.

REVEL, Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, EHESS, 1996.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1. Structure de la base de données.....	21
Figure 2. Les pistes émaillant les Prairies canadiennes.....	30
Figure 3. L'emplacement du Fort Battleford en 1874.....	31
Figure 4. Le système d'arpentage.....	34
Figure 5. Attribution des sections.....	35
Figure 6. En pointillés, le parcours de la ligne de chemin de fer via Battleford.....	37
Figure 7. Un extrait de la première page du dossier personnel de Joseph Meyer.....	39
Figure 8. Peuplements par blocs et peuplements en chaîne.....	44
Figure 9. Émile Grouard.....	46
Figure 10. Évolution de la colonisation française au Canada, 1881-1911.....	52
Figure 11. « Fermes gratuites ».....	55
Figure 12. Répartition des migrants par l'âge (1901-1911).....	61
Figure 13. Répartition des Français par genre.....	62
Figure 14. Population française des Battlefords par âge et genre (1901-1911).....	63
Figure 15. Statut marital des Français adultes (1901-1911).....	65
Figure 16. Les hôtels de King Street en 1909.....	67
Figure 17. Les Huard dans le recensement de 1901.....	72
Figure 18. Les Bidart dans le recensement de 1911.....	74
Figure 19. Nombre d'enfants par famille.....	76
Figure 20. Nombre d'années passées au Canada par les migrants français.....	80

Figure 21. Évolution de la durée d'installation.....	81
Figure 22. M ^{lle} Onésime Dorval.....	90
Figure 23. L'école publique de Battleford de 1906.....	92
Figure 24. L'école (en briques) publique de Battleford de 1913.....	97

Tableaux

Tableau 1. Population française au Canada selon les recensements de 1881 à 1911.....	51
Tableau 2. Estimation des arrivées nettes.....	53
Tableau 3. Estimation corrigée des arrivées nettes.....	53

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION.....	3
PREMIÈRE PARTIE. IMAGINAIRES ET RÉALITÉS DE L'OUEST CANADIEN.....	28
Chapitre I. L'État, force structurante d'un Ouest en formation.....	29
1. Du poste de traite à la colonisation agricole.....	30
A. Les postes de traite de la confluence	30
B. Le télégraphe	31
C. L'arpentage	32
2. Battleford, la capitale territoriale	36
A. A mari usque ad mare : le chemin de fer transcontinental	36
B. La Police montée	37
C. La capitale dépossédée	40
Chapitre II. The Last Best West : l'image des Prairies en France	42
1. La terre promise : les objectifs différents de l'Église et de l'État	43
A. L'Église et le peuplement par groupes	43
B. La migration de clercs français	45
C. L'État et le « bon agriculteur » : la promotion des anglo- et allophones	47
2. Le Last Best West : le mythe du pays de cocagne	50
A. La difficile promotion des Prairies en France	50
B. Le Guide du Colon : la mise en scène des Prairies	54

DEUXIÈME PARTIE. SUCCÈS ET ÉCHECS DE LA COLONISATION AGRICOLE FRANÇAISE	59
Chapitre I. Des migrants jeunes, mariés et mobiles	60
1. Des migrants en âge d'être mariés et d'avoir des enfants	61
2. Des familles et des célibataires partant à l'aventure	65
3. Une population mouvante	69
Chapitre II. Les succès de la migration française : des familles établies durablement ..	71
1. Les Huard : une famille de fermiers entreprenante	72
2. Les Bidart : une famille française de Battleford	74
3. Des familles typiques	76
Chapitre III. Une migration récente et modeste	78
1. Une migration souvent récente	79
2. Employés de ville et pensionnaires	82
TROISIÈME PARTIE. LES BATTLEFORDS, UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?	82
Chapitre I. L'exception...	88
1. Le système duel de Battleford	89
2. L'école bilingue de North Battleford	93
Chapitre 2. ...qui confirme la règle ?	9
1. Quelle pratique du français dans les foyers ?	97
A. 1901 : l'anglais, « mal nécessaire »	97
B. 1911 : les germes d'une lente acculturation	99
2. Une communauté française ou francophone ?	101
A. Le fossé atlantique	101
B. L'Association catholique franco-canadienne	102
C. La petite naturalisation	103

CONCLUSION	107
ANNEXES	112
SOURCES	115
BIBLIOGRAPHIE	119
TABLE DES ILLUSTRATIONS	127
TABLE DES MATIÈRES	129
INDEX.....	132

INDEX

Bélangier	69–70, 79, 97–98	Lestanc	46–47
Bidart	20, 74–76, 82, 99, 127	Malhomme	76
Boisramé	45	Meyer	38–39, 127
Bourette	74, 79, 82, 101	Nédilie	66
Boutenick	79	Niogret	67, 82, 84, 99, 102
Bryand	76, 82, 99, 104	Raymond	83–84
Frachey	76, 102	Rouxel	83
Grouard	46, 127	Truffet	84, 99, 102
Huard	72–73, 82, 97, 127	Warwick	69
Lechat	76, 79		

Résumé. Dire que l'étude de la migration française dans les Prairies canadienne est complexe est un euphémisme : tous les types de sources posent des problèmes, chacun à leur échelle. Pour simplifier la tâche, on peut utiliser une étude de cas : en définissant clairement les limites au sujet, on définit un objet dense, circonscrit, et plus facile à manier. C'est le cas de cette étude, centrée sur les Battlefords. L'étude des Français des Battlefords nous permet d'en apprendre un peu plus sur les Français des Prairies, mais à travers eux, c'est aussi l'histoire de ces deux villes jumelles que l'on retrouve.

Abstract. There is no hyperbole in saying that the study of the French migration in the Canadian Prairies is a tough one: the censuses, the homestead records, the official brochures, all the primary sources are, well, sources of approximations and various problems. The explanatory case study method helps: by defining the limits of the subject, one can shape a denser, firmer and easier to work with historical object. Such is the case of this study, revolving around the French populations of the Battlefords. The resulting findings can be generalized to the whole French migration in Canadian West, albeit carefully. Conversely, the history of the twin towns can be seen through their French community.